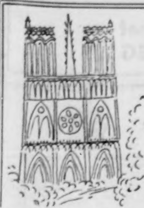
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 7 JUIN 1957 PRIX: SEPT CENTS



TERRE de mes aïeux

par le R. P. Roméo Bédard, O. M. I.

Je quittais Tours au moment où la place publique se remplissait d'une foule bruyante et gaie, attirée par les prouesses des pingouins et des éléphants du cirque Pinder, gigantesque entreprise tourangelle. Peu après j'entrais à Poitiers, en pleine semaine de publicité encore. Des haut-parleurs disséminés un peu partout dans la ville diffusaient musique entraînante, chansonnettes agréables, annonces publicitaires, pour entraîner les acheteurs vers les grands magasins.

C'est ainsi qu'au début de mars, alors qu'un froid sévère cantonnait les Canadiens dans leurs maisons, les badauds de Tours et les ménagères de Poitiers se balladaient sous les chauds rayons printaniers. Et moi aussi... Mais il me fallut emprunter la chaussée, comme tout le monde, pour traverser les rues tortueuses et étroites du quartier commercial et parvenir au Comité Régional du Tourisme où m'attendait Mme Theil, secrétaire de la Chambre de Commerce.

Ce matin-là, Mme Theil était vraiment très occupée à écouter les doléances des automobilistes en quête de "tickets" d'essence. J'ai pu saisir sur le vif, en quelques instants, les complications réelles apportées aux individus par le rationnement de l'essence et, naturellement, entendre de nouveau toutes sortes de p'intes contre Nasser et sa politique de Suez. Toujours est-il que Mme Theil me confia au chauffeur attitré de la Chambre de Commerce et... nous sommes partis pour Saint-Savin et Chauvigny, dans la pittoresque campagne poitevine.

* * *

Saint-Savin, village baigné par les eaux claires de la Gartempe, est devenu très célèbre depuis le jour où Prosper Mérimée découvrit les peintures romanes de son abbatiale. Cette église du 11e siècle possède en effet un ensemble de fresques qui est, m'a-t-on dit, le plus considérable et le plus merveilleux de tout l'Occident: des scènes intenses de l'Apocalypse se déroulent dans le porche, d'autres, sur les parties nord et sud de la voûte, évoquent l'Ancien Testament, et enfin des détails de la vie de saint Savin, vraiment uniques et plus visibles, décorent la crypte. Cette visite dans la "Sixtine romane" me préparait déjà à mieux goûter, plus tard, les merveilles de la chapelle Sixtine du Vatican.

Au retour, nous nous arrêtions à Chauvigny, coquette petite ville sur la rive droite de la Vienne, aux maisons escaladant les pentes de la colline, et dont le sommet est couronné par les restes imposants de vieux châteaux, par une église préromane à fresques du 10e siècle et deux églises romanes dotées de chapiteaux qui comptent parmi les plus extraordinaires de l'art roman.

Cette double visite me prépara excellemment à mieux apprécier les richesses artistiques de Poitiers, "la capitale de l'art roman", en compagnie d'un jeune rédacteur local de "La Nouvelle République", quotidien de Tours qui couvre neuf départements et tire à 233,000 exemplaires par jour. Ce journaliste me consacra en effet son congé de l'après-midi pour me donner une leçon d'archéologie, d'histoire et d'art, qui ne peut vraiment pas s'assimiler en quelques heures d'une étape rapide. Car si Poitiers est une ville assez attachante pour attirer le touriste épris, ou au moins curieux d'histoire et d'archéologie religieuse, elle mérite davantage de le retenir.

* * *

D'un passé au moins deux fois millénaire, Poitiers encadre ses richesses dans un paysage puissamment original dû au site de la ville construite sur le sommet et les versants d'une colline triangulaire limitée par le Clain et le vallon de la Boivre. Actuellement, ce centre administratif, économique et intellectuel d'une région prospère s'enrichit d'importants et nouveaux quartiers très agréables à parcourir, spécialement la cité universitaire aménagée selon la technique et le confort les plus modernes. Mais les valeurs du passé sont davantage attirantes, parce qu'elles nous permettent un pèlerinage à travers les âges.

L'archéologie préhistorique se révèle par les collections des musées. L'empreinte de la civilisation romaine reste marquée par des vestiges de monuments (par exemple, les restes d'un vaste amphithéâtre) et de murailles défensives. Foyer précoce de vie religieuse, Poitiers conserve le Baptistère Saint-Jean, le plus ancien édifice chrétien d'Occident en dehors de Rome et un témoin des premières formes d'architecture et d'art décoratif adaptées aux besoins de la foi chrétienne.

Cet édifice préparait les grandes réalisations des 11e et 12e siècles: Notre-Dame-la-Grande, Saint-Hilaire-le-Grand, Saint-Porchaire où je célébrai ma messe deux fois, etc. Ces grandes églises romanes rivalisent en beauté avec les éléments d'art gothique qu'offrent la cathédrale Saint-Pierre, le palais des ducs d'Aquitaine, certains hôtels ou maisons privées qui témoignent des goûts de la bourgeoisie poitevine à la fin du moyen âge, etc. L'art italianisant de la Renaissance, l'art classique du 17e siècle, le renouveau du sentiment de la nature à la fin du 18e siècle, ont su aussi ajouter des éléments constamment renouvelés à la parure artistique de Poitiers.

* * *

Après m'avoir promené dans cette ville de tous les âges, m'avoir fait admirer ses monuments, m'avoir raconté leur histoire, mon guide concluait avec conviction: "Mon Père, vous ne connaissez pas encore Poitiers. Il vous faudrait demeurer plus longtemps pour vraiment saisir quelque chose de son esprit. Et je pourrais alors vous amener sous terre, là où se trouvent véritablement ensevelis les secrets de notre histoire". Il aurait surtout désiré me faire connaître son ami, archéologue spécialiste du Poitou, moine bénédictin de l'abbaye de Ligugé fondé en 361.

Je ne pouvais demeurer plus longtemps à Poitiers, mais ces paroles m'ont poursuivi durant tout le trajet jusqu'à Lourdes et chaque fois que, les jours suivants, d'autres "amis de France" me communiquaient leur respect du passé, leur amour de l'art, leur souci de culture humaniste. Je pense en ce moment au jeune toulousain qui ouvrit mon esprit aux secrets de l'archéologie religieuse, au Camarguais qui m'a initié aux beautés de la langue provençale, à l'historien de Versailles et de Fontainebleau, au conservateur du musée des tapisseries à Aix-en-Provence, à l'artiste qui me fit goûter les oeuvres de Van Gogh, au lyonnais qui me fit un éloquent résumé de l'histoire mariale de sa ville bimillénaire, etc.

C'est ainsi qu'en France, pays à civilisation presque deux fois millénaire, la conscience du passé inspire de la sobriété dans l'appréciation du présent et fait redoubler de prudence dans l'élaboration de l'avenir. Cette attitude explique qu'on y accepte toujours avec réticence, parfois même avec peur, ces avantages techniques de la science qui peuvent tuer chez l'homme le respect du passé, le sens de l'histoire, par la recherche impatiente du progrès et du confort. Cette attitude engendre par là même un certain sentiment de supériorité à l'égard des jeunes nations d'outre-Atlantique qui semblent (à leurs yeux) croire que les dollars peuvent tout donner à l'homme.

Au lieu de nous offusquer, tirons parti de la leçon. Comme les fils de France, étudions notre histoire passée (si jeune soit-elle!) pour y découvrir des motifs de fidélité à ce que nous sommes. Accordons la première place aux éléments qui constituent la vraie culture humaniste et chrétienne. Nous saurons alors mettre à leur vraie place, dans une vie humaine, les dé-

(Suite à la troisième page)

Centenaire de l'érection de la paroisse de St-Norbert

Les paroissiens de St-Norbert ont solennellement célébré, en deux temps, le centenaire de l'érection de leur paroisse: le samedi 1er juin fut consacré au souvenir des défunts qui ont fondé et consolidé la paroisse; le dimanche 2 juin fut un jour d'action de grâces à Dieu et de réjouissances publiques.

Le jour du souvenir commença par une messe solennelle chantée par le R. P. Germain, O.C.S.O. (autrefois M. l'abbé Phaneuf qui fit les plans de l'église actuelle et aussi sa décoration intérieure, en 1939). Les Pères Trappistes de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prairies firent les frais du chant grégorien. Après la messe, les très nombreux assistants se rendirent en procession au cimetière paroissial, en récitant le chapelet. Au pied du calvaire, M. l'abbé Armand Hébert, curé, rappela à tous brièvement le grand rôle des anciens et le devoir des paroissiens actuels de continuer l'oeuvre si bien commencée par eux.

Récit historique

Dans la soirée, au soubassement de l'église, des centaines de paroissiens assistaient à la séance présentée par les élèves de l'école des garçons et du couvent. La principale partie du programme comportait un "retour sur le passé", récit historique préparé par les religieuses du couvent aidées de plusieurs paroissiennes et rappelant, en deux épisodes, les origines lointaines de St-Norbert (1800-1857) et l'immense rôle joué par Mgr Noël-Joseph Ritchot, de 1857 à 1880, particulièrement lors de la résistance métisse en 1869. Tableaux vivants, chants joyeux ou patriotiques, épisodes historiques, rien ne manquait pour rappeler les gloires et les difficultés du passé.

Le programme comportait en plus un quatuor de piano (Mlles M. Tellier, A. Gousseau, L. Gousseau et P. Lord), un chant "Sur la route de St-Norbert" (garçons du cours supérieur), une saynète "La rencontre des 1957" (grades 3 et 4 du couvent), un duo de piano (Claude Dorge et Paul Tétreault), des chants "Le corbeau et le renard" (grades 3 et 4 de l'école des garçons), "Voulez-vous danser, grand-mère" (grades 7 et 8 du couvent) et "Les petits lapins" (grades 1 et 2 de l'école des garçons), un quatuor de piano (Mlles E. Trottier, R.-M. Roy, Y. Neaumont et E. Lagacé), une récitation "Saint-Norbert" (grades 5 et 6 de l'école des garçons), un trio de piano (Mlles L. Bezeau, Y. Guillas et L. Topping) et un ballet "Dance of the year" (grades 5 et 6 du couvent).

Messe pontificale

La deuxième journée des fêtes comportait d'abord la messe pontificale, à 4 h. p.m., chantée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. M. l'abbé D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, remplissait les fonctions de prêtre assistant; le R. P. Germain, O.C.S.O., et M. E. Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, étaient diacres d'honneur; les RR. PP. P. de Moissac, enfant de la paroisse et professeur au collège de Gravelbourg, et R. Beauregard, supérieur et maître des novices oblats, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office. MM. les abbés L. Couture et P. Gagné étaient cérémoniaires.

Avaient pris place dans le choeur: le T. R. Dom Fulgence, abbé de l'abbaye Notre-Dame-des-Prairies, Mgr C. Paillé, ancien curé de St-Norbert (1934-1941), MM. les abbés L. Senez, curé de La Broquerie, A. Couture, curé de Ste-Agathe, et L. Bouvier, responsable diocésain de l'Action catholique, les RR. PP. E. Tremblay, C.Ss.R., et L.-P. Fafard, C.S.V., d'Otterburne, etc. Une soixantaine de religieuses occupaient les premières places dans la nef: Soeurs Grises, Soeurs de la Miséricorde, Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, Petites Missionnaires de St-Joseph d'Otterburne, Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur. Les novices oblats, sous la direction du Frère J. Tardif, ont chanté le propre de la messe en grégorien et, pour le commun, la messe à deux voix Stella Matutina de Vito Carnevali.

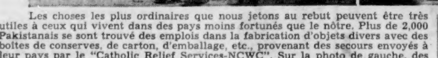
Sermon d'occasion

Parce qu'il devait partir très tôt pour l'Est, M. l'abbé A. d'Eschambault, curé de St-Emile et président de la Société Historique de St-Boniface, dut donner son sermon avant la messe pontificale. Le prédicateur, puisant aux sources historiques de la paroisse, sut montrer que St-Norbert est depuis 100 ans un centre de vie religieuse et un réservoir d'énergie spirituelle, un asile de charité et de dévotion mariale, un foyer ardent de vie religieuse par ses vocations, par la prière des Trappistes et l'ardeur des novices oblats, et dans un passé pas si lointain le centre de la résistance métisse et d'autres événements importants de l'histoire du Manitoba. Le prédicateur parla en français et en anglais. Immédiatement après le sermon, Mgr Baudoux accorda 200 jours d'indulgence à tous ceux qui étaient présents dans l'église et commença la messe solennelle.

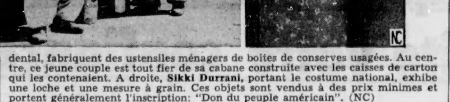
Après la messe, plus de 600 convives envahissaient la salle

(Suite à la septième page)





Les choses les plus ordinaires que nous jetons au rebut peuvent être très utiles à ceux qui vivent dans des pays moins fortunés que le nôtre. Plus de 2,000 Pakistanais se sont trouvé des emplois dans la fabrication d'objets divers avec des boîtes de conserves, de carton, d'emballage, etc., provenant des secours envoyés à leur pays par le "Catholic Relief Services-NCWC". Sur la photo de gauche, des ouvriers dans une petite boutique de la rue du marché à Khairpur, Pakistan occi-



dental, fabriquent des ustensiles ménagers de boîtes de conserves usagées. Au centre, ce jeune couple est tout fier de sa cabane construite avec les caisses de carton qui les contenaient. A droite, **Sikki Durrani**, portant le costume national, exhibe une loche et une mesure à grain. Ces objets sont vendus à des prix minimes et portent généralement l'inscription: "Don du peuple américain". (NC)

AVIS

C'est à regret que nous devons remettre à la semaine prochaine la publication de nombreuses chroniques locales, à cause de la surabondance de matière.

LA REDACTION.

Une crise scolaire à Willow-Bunch

(Spécial) — La situation scolaire à Willow-Bunch, qui a été marquée depuis 1950 de frictions entre les autorités de la Grande Unité et les parents de la paroisse, vient de prendre une tournure critique, par le congédiement de deux membres du personnel enseignant, la supérieure du couvent et un frère des Ecoles Chrétiennes, le dernier membre de sa communauté dans l'endroit.

L'événement a causé d'autant plus de consternation que les différences d'opinion qui soulèvent des difficultés depuis quelques années seraient soumises prochainement à une commission spéciale du gouvernement, nommée pour recueillir toute information possible sur la question. Le fait que des membres de la commission seraient catholiques et probablement sympathiques à la cause des parents de Willow-Bunch, village presque exclusivement catholique, semble avoir incité le Bureau de Direction de la Grande Unité et la commission locale à prendre des moyens extrêmes pour empirer la situation.

Lutte antérieure

La crise actuelle est la troisième du genre depuis une douzaine d'années. Les paroissiens se sont objectés d'abord à l'imposition de la Grande Unité scolaire sans avis préalable. Ils ont eu satisfaction relative sur ce point par des amendements à la législation provinciale. Plus tard, ils se sont opposés à l'embauchement d'un principal protestant comme chef du personnel de trois frères, six religieuses et trois maîtres catholiques dans une école où sur 262 élèves, seulement 4.5 pour cent étaient protestants. Cette situation anormale a été corrigée en partie juste avant le vote final sur l'adhésion à la Grande Unité, qui fut par conséquent favorable.

Crise actuelle

Depuis ce temps, au mois d'avril 1955, les autorités de la Grande Unité semblaient décidées à exercer un contrôle arbitraire et total sur l'école en faisant pression continuelle contre la présence des Frères; en exigeant la coéducation, au point de l'imposer par résolution de la Grande Unité, sans que cette forme d'éducation soit officiellement obligatoire dans la province; en engageant des maîtres non qualifiés pour l'enseignement de la religion et du français, dont le droit de cité est reconnu par l'Acte d'union de la province; en passant outre aux préférences des parents dans l'emploi des professeurs et du principal.

De fait, un des Frères serait parti de l'institution par suite d'une tension nerveuse due à des critiques continuelles de la part du surintendant et du principal; un autre ayant demandé le droit de s'absenter pour un an pour raison d'études, sa lettre a été interprétée comme une démission de son poste, malgré l'interprétation plus juste de ce document par la Fédération des Instituteurs de la Saskatchewan; le troisième vient d'être congédié. Les Frères que l'on obtient pour remplacer ceux qui sont partis sont rejetés comme étant trop bien qualifiés ou pas assez bien qualifiés.

Dernier espoir

Un ancien membre du Bureau de Direction de la Grande Unité et de la commission scolaire locale, M. J.-A. Mathieu, vient de publier un récit circonstancié des événements qui ont conduit à la situation actuelle. Les responsables espèrent que la publication de ces faits éclairciront davantage le public et les autorités sur la nature des difficultés à l'école de Willow-Bunch, car la situation risque de s'envenimer définitivement à moins que les parents des élèves en question reçoivent des témoignages non équivoques de compréhension de la part des personnes compétentes.

Willow-Bunch, la "mère des paroisses du diocèse de Gravelbourg", se trouve à 60 milles environ au sud-est du siège épiscopal, et environ 80 milles, en ligne directe, au sud de Moose Jaw. Sa population se chiffre à 1,500 âmes dont 975 catholiques.

La Maison St-Joseph offre 6 bourses d'études

Voici la copie d'une lettre adressée aux Associations d'Education des Canadiens français des provinces de l'Ouest, le 15 mai dernier:

"A l'occasion de l'ouverture, en septembre prochain, de son école neuve et de son pensionnat agrandi, la Maison St-Joseph est heureuse d'offrir à chacune des Associations d'Education des provinces de l'Ouest une bourse d'études destinée à un jeune Canadien français de choix de ses écoles rurales ou urbaines.

"Cette bourse, d'une valeur de $200, sera offerte à un candidat recommandé par les membres de votre exécutif ou par le visiteur ecclésiastique pour les grades 7 à 12 inclusivement. Ce candidat devra évidemment poursuivre ses études au Collège d'Otterburne.

"Nous espérons ainsi collaborer à l'action bienfaisante de votre association et favoriser l'avancement intellectuel des jeunes Canadiens français qui méritent assistance et attention."

Respectueusement vôtre,

J.-P. ROBINSON, c.s.v., principal.

Quelques précisions

1. Le Collège St-Joseph a offert une bourse de $200 à chacune des Associations d'Education des Canadiens français de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.
2. A l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, il a offert trois bourses de $100 chacune.
3. Les élèves qui croient remplir les conditions ordinaires que l'on exige des boursiers (besoin d'aide financière, succès remarquables, esprit de travail) doivent envoyer leur application sous forme de lettre, non pas à la Maison St-Joseph, mais au Secrétariat de l'Association de la province où ils demeurent. Voici ces adresses pour chacune des provinces:
   Manitoba: R. P. Ludger Guy, S.J., 577, rue des Meurons, St-Boniface, Man.
   Saskatchewan: M. Antonio de Margerie, Vonda, Sask.
   Alberta: R. P. Jean Patoine, O.M.I., 9916, 110e rue, Edmonton, Alberta.
   Colombie-Britannique: R. P. Jean-Louis Cormier, S.S.S., 3196, rue Heather, Vancouver, C.-B.
4. Chaque candidat doit produire en même temps les documents suivants:
   a) une lettre de recommandation du principal ou de son professeur;
   b) une transcription des notes scolaires de l'année courante pour chaque matière de classe;
   c) une lettre de recommandation de M. le curé;
   d) les noms des écoles fréquentées au cours des trois dernières années.
5. Le Secrétariat de votre association se fera un plaisir et un devoir de vous prévenir avant le 1er août si la Direction des Etudes de la Maison St-Joseph vous accorde le bénéfice d'une bourse d'études.
6. Il faut agir sans tarder.

(Communiqué)

Calendrier de juin

Le vendredi 7 juin — Page des finissants dans **La Liberté et le Patriote.**

Le dimanche 9 juin — Soirée d'adieu des finissants, au Collège d'Otterburne, à 8 h., heure solaire.

Le vendredi 21 juin — Fin des examens pour les grades 9 et 10.

Le jeudi 27 juin — Fin des examens pour les grades 11 et 12.

Le dimanche 30 juin — Pèlerinage annuel à saint Joseph.

Le rôle du bilinguisme dans nos associations

SASKATOON — Le rôle du bilinguisme dans nos associations nationales a fait l'objet de fort intéressantes observations de la part de M. l'abbé F. J. Smyth, d'Ottawa, directeur du département anglais d'Action sociale de la Conférence catholique canadienne et administrateur intérimaire de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada. Il a présenté un rapport à la réunion bisannuelle de cette association, à Saskatoon, les 25 et 26 mai.

"En effet, disait-il, je crois que parler français ici aujourd'hui n'est pas seulement une marque de courtoisie envers nos délégués de langue française, mais bien plus, la charité entre en jeu et la justice même, si nous entendons la justice sociale, dont le but premier est le bien commun. Personnellement — je sais que mes sentiments sont partagés par l'assistance — je suis convaincu qu'un réel échange d'idées entre nos deux principaux groupes ethniques ne peut que contribuer beaucoup au bien commun de notre cher pays, le Canada. Il est inutile d'ajouter que ce réel échange d'idées ne peut être que l'oeuvre de ceux qui comprennent et parlent les deux langues, le français et l'anglais.

"En prononçant ce premier discours de ma vie en français, je n'aurai qu'un regret, celui que ma connaissance encore imparfaite de la langue française ne traduise pas aussi bien que je le voudrais les sentiments de mon esprit et de mon coeur!" a ajouté M. l'abbé Smyth.

5,000 personnes de plus chaque heure dans le monde

NATIONS UNIES, N.-Y. — Toutes les heures du jour et de la nuit, 5,000 personnes de plus viennent grossir la population de notre globe, qui contient actuellement quelque 2,700 millions d'êtres humains. Ces chiffres, à l'heure, se traduisent par un total de 120,000 par jour, ou encore de 43 millions par an.

Telles sont les constatations qui ressortent du volumineux rapport de 700 pages publié par les Nations unies sous le titre d'"Annuaire démographique", qui fournit des statistiques complètes sur tous les pays du monde (hormis l'URSS), non seulement quant au taux de population dans les différentes régions, mais encore quant à la mortalité, la natalité, les langues et les religions pratiquées dans ces diverses régions.

C'est ainsi qu'à la lecture du rapport, on constate que le taux de la natalité en 1955, dans le monde, se maintenait à la moyenne de 34 pour mille chaque année, tandis que le taux de la mortalité atteignait environ 18 pour mille. Evidemment, l'annuaire précise les variations de ces taux dans les différentes régions et en fait d'exactes comparaisons. Par exemple, on peut constater qu'en Europe orientale, le taux de la mortalité chez les nouveaux-nés était, en 1955, de 7.7 pour cent, alors qu'il était, en Europe occidentale, de 4.2 pour cent.

Le continent le plus peuplé

Si, selon les conclusions du rapport de l'ONU, c'est l'Amérique latine qui détient le record du taux de l'accroissement de la population (2.6 pour cent), c'est par contre l'Asie qui détient celui du nombre absolu d'habitants. En effet, cette partie du monde contient actuellement plus de la moitié des êtres humains qui habitent notre planète.

L'annuaire contient une longue étude sur les causes de la diminution du taux de la mortalité dans le monde, que ses auteurs attribuent particulièrement à l'élévation du degré d'hygiène dans toutes les parties du globe, même dans celles connues pour être les plus arriérées. Ce déclin du taux de la mortalité se reflète naturellement dans l'âge moyen où elle survient et celui-ci varie considérablement selon les régions.

Taux d'erreur des rapports

Enfin, les auteurs de cet important travail, qui ont compilé les statistiques qui leur avaient été fournies par tous les pays du monde où des recensements ont été effectués dans les dix dernières années, consacrent un chapitre important au taux d'erreur inhérent à toute statistique de cet ordre.

Dans certains pays hautement civilisés, tels les Etats-Unis, le taux de l'erreur est, paraît-il, d'environ 1.4 pour cent et est dû particulièrement au grand nombre des déplacements de la population. Dans certaines régions telle que l'Asie du sud-est, où les systèmes d'état civil sont pour ainsi dire inexistants, on considère, par exemple, que peut-être seulement 9 pour cent des naissances se trouvent enregistrées chaque année, ce qui représente plus de 50 millions d'âmes dont on n'a pas officiellement trace. En Afrique du Sud, on estime à environ plus de trois millions le nombre des décès non enregistrés annuellement.

$16,142.27 pour les oeuvres des Canadiens français dans l'Ouest

QUEBEC — La somme de $16,142.27 a été recueillie cette année dans 173 paroisses du diocèse de Québec au cours de la souscription patriotique annuelle organisée conjointement par le Conseil de la Vie française et par la Fédération provinciale des Sociétés St-Jean-Baptiste en faveur des 215,000 Canadiens français de l'Ouest.

En rendant compte des résultats de la souscription patriotique de 1957, Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la Vie française, a souligné que ces $16,142 ont été souscrits cette année dans 39 paroisses urbaines et 134 paroisses rurales, tandis que la contribution de 31 paroisses urbaines et 63 paroisses rurales, l'an dernier, avait rapporté $13,-429.

Bien que l'objectif n'ait pas été atteint, le montant récolté sera un apport financier fort appréciable pour nos minorités françaises, et le comité conjoint chargé de l'organisation de la souscription a exprimé sa vive reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont versé leur obole.

Mgr Gosselin a fait remarquer que nos compatriotes de l'Ouest, handicapés par leur infériorité numérique et leur dispersion, par le manque d'appuis en haut lieu et même par l'ambiance hostile, manquent surtout de ressources financières pour maintenir leurs institutions, leurs coopératives agricoles, leurs écoles et leurs postes de radio. Ils ont dû tout créer, sans subsides gouvernementaux et au prix de difficultés inouïes, comme en fait foi le cas de Maillardville, et ils comptent sur leurs frères plus favorisés du Québec pour mener à bien la lutte qu'ils soutiennent là-bas pour la survivance de la langue et des traditions françaises.

Parmi les personnalités présentes à cette réunion du Conseil de la Vie française, à son siège social de la rue d'Auteuil, on remarquait le président, M. Georges-E. Daigneault; le secrétaire général, Mgr Paul-Emile Gosselin; la secrétaire du comité diocésain, Mme Reine Malouin; le trésorier, M. Paul de la Durantaye; le directeur des noms spéciaux, M. J.-Lucien Gagné; le publiciste, M. Gérard Tremblay; les directeurs, MM. P.-H. Corriveau, Edouard Lépine et Henri Lallier, ainsi que le directeur général, M. Albert Duchesneau.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

La populaire émission "Music Hall" avec son hôtesse, Michelle Tisseyre, présentera un choix d'artistes qui connaissent une brillante carrière soit à la scène, soit à la radio, soit à la télévision.

Les téléspectateurs pourront applaudir les Jérolas, fantaisistes-imitateurs et chanteurs bien connus à la télévision et au cabaret; le violoniste George Lapenson, Roland Gosselin, basse; Eric et Colette, acrobates; Stuffy Bryant, danseur à claquettes, et enfin les talentueuses comédiennes, Juliette Béliveau et Julienne Huot.

L'orchestre sera sous la direction d'Art Morrow et les danseurs évolueront sur une chorégraphie de Jack Ketchum. "Music Hall" sera réalisé par Roger Barbeau.

• • •

Le "Théâtre populaire"

Ceux qui suivent régulièrement les émissions hebdomadaires du "Théâtre populaire" seront curieux de savoir que le dimanche 9 juin, il y aura présentation d'une pièce hongroise intitulée "Baccalauréat".

Son auteur est Ladislas Fodor et son adaptateur ne nous est pas inconnu puisqu'il se nomme Jean Petrik et qu'il a déjà signé d'autres adaptations d'oeuvres de ses compatriotes présentées à la télévision.

"Baccalauréat" se présente à une époque de l'année où il ne peut être accueilli que favorablement par tous les étudiants et les parents qui vivent dans ce climat depuis des semaines.

Les adolescentes encore aux études apprécieront tout particulièrement cette pièce qui décrit avec beaucoup d'humour et de vérité leur milieu et leur tempérament.

L'héroïne de "Baccalauréat" ne manque pas de cran et d'imagination. Aux sots préjugés de certains professeurs, elle oppose un caractère indomptable et, pour parvenir à ses fins, elle risque fort de créer des drames et de bouleverser l'âme de personnes pourtant très sérieuses.

Mais "Baccalauréat" n'a rien d'une tragédie. Il y a beaucoup d'ironie et de sourires à travers ses larmes. Les caractères que l'auteur nous présente ont pour la plupart quelque chose qui nous les rend très sympathiques, et, de l'héroïne aux vieux et aux jeunes professeurs, les personnages ont tous un accent de profonde sincérité et sont chargés d'une émotion qui confère à l'oeuvre un charme irrésistible.

"Baccalauréat" met en vedette Monique Miller, notre gentille reine de la radio et de la télévision, dans le rôle de Monique Larose. La distribution comprend également Yvette Brind'Amour (Anna Tournier); Paul Hébert (Jean Michaux); François Rozet (Dominique Mouton); Rose Rey-Duzil (Mlle Deveau); Sacha Tarride (Edmond Ritz); Jean-Louis Paris (Bernard); Monique Mercure (Emma Walter); Nicole Kerjean (Mlle Dubé); Yvonne Laflamme (Mlle Wagner); Marthe Mercure (Pierrette); Jean Fontaine (Gilbert Thibaud) et Ernest Guimond (le concierge).

"Baccalauréat" sera présenté dans des décors de Pierre Delanoé, avec des costumes de Claudette Picard. Florent Forget en sera le réalisateur.



L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote" par Jacques LEMOYNE

Pour la première fois en 47 ans, la "Canadian Amateur Hockey Association" s'est donné un président de langue française dans la personne de M. Robert LeBel, maire de la ville de Chambly, dans la province de Québec. Une fois tous les 47 ans n'est pas mauvaise habitude et nos lecteurs seront sans doute intéressés à connaître l'homme qui occupe un poste aussi important dans le domaine du sport.

On sait que M. LeBel se rendra en Europe, l'hiver prochain, pour accompagner les Dunlops de Whitby qui tenteront de gagner le championnat "amateur" pour la dernière fois. Ce sera agréable d'avoir enfin un représentant capable de s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada et nous savons que Robert LeBel n'est pas le genre d'homme pour manquer la chance de parler français.

M. LeBel, que nous connaissons personnellement, a été dans sa jeunesse un excellent athlète. Habile joueur de hockey et de baseball, excellent golfeur, boxeur amateur de calibre, il consacra ses premières années dans les sports à la pratique du golf. Il devint un des meilleurs gauchers de la province de Québec. Puis il tourna son attention de nouveau vers le hockey. Il fut tour à tour gérant, instructeur, publiciste, arbitre et, finalement, arbitre en chef et directeur des arbitres pour la CAHA. Il devint président de cet organisme et, cette année, après avoir servi plusieurs termes avec la CAHA, il occupera le fauteuil présidentiel.

Les amateurs

Robert LeBel est surtout intéressé à promouvoir le hockey véritablement amateur en notre pays. Il aimerait que la coupe Mémoriale et la coupe Allan conservent leur signification première, et il s'est employé à cette tâche avec succès en ce qui concerne la coupe Allan. Il espère pouvoir redonner la coupe Mémoriale aux "amateurs" et non aux super-clubs dont il reconnait l'utilité, mais qu'il aimerait voir évoluer dans un circuit spécial. Espérons qu'il parviendra à réaliser ces ambitions, et aussi celle de redonner à notre pays le titre de champion mondial "amateur", un titre fictif, comme le reconnait M. LeBel, mais auquel on semble quand même tenir en plusieurs milieux canadiens. Nous ne serons pas surpris de voir les Dunlops de Whitby recevoir des renforts considérables pour leur lutte en Europe.

M. LeBel n'est pas un naïf et personne ne l'amènera à croire à l'amateurisme russe. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et nous espérons qu'il parviendra à réaliser quelques-uns des projets qu'il attaquera cette année. S'il ne parvenait qu'à redonner à la coupe Mémoriale sa signification originale, ce serait déjà un grand pas accompli dans la bonne direction.

Vitesse

Avez-vous déjà assisté à une classique de l'automobile, à ces grandes courses célèbres trop souvent par le nombre de morts et de blessés que la griserie de la vitesse conduit à un trépas prématuré? La course de Minneapolis est un exemple de ces épreuves si populaires en Europe. Pour notre part, nous n'avons vu que des courses de "tacots" ou "stock cars" comme on les appelle, et nous devons admettre que le spectacle nous a peu impressionnés. Par contre, nous avons lu dans des revues des Etats-Unis et dans des revues de sport de France des descriptions si merveilleuses de ces grandes courses que nous nous sommes demandé ce qui pouvait intéresser à ce point participants et spectateurs.

Pour les participants, la griserie de la vitesse, et cette griserie existe véritablement et s'éprouve très facilement dans des automobiles de course, est suffisante pour créer l'habitude. Même si le conducteur est parfois terrorisé par les risques qu'il accepte, il continue quand même sa route, endort sa peur et se drogue littéralement. Il y a aussi chez le conducteur le goût du risque et de l'aventure et, ajoutons-le, le plaisir de réaliser des exploits que la moyenne des hommes n'aimeraient pas tenter.

Les spectateurs

Chez les spectateurs, les sentiments sont plus variés. Il y a d'abord l'instinct du drame qui dort au fond de l'âme de chaque homme. Ce besoin de voir l'horreur, même s'il faut s'en détourner immédiatement. La fatalité du malheur s'attache à l'individu et ne le quitte probablement jamais sa vie durant. Le spectateur a besoin d'émotions fortes et ces courses en fournissent tant et plus. Il y a aussi, chez le peuple, l'admiration vouée aux risque-tout. Quand on passe sa vie à ne risquer que des reproches, si on arrive trop souvent en retard au travail, on ne peut s'empêcher d'admirer ces hommes qui prennent leur vie entre leurs mains et la confient à leur astuce, leur courage et à la solidité de leur machine. C'est un sentiment mêlé d'admiration et d'envie qui attire alors les sepctateurs.

Ces goûts variés pour le risque se traduisent généralement par des effusions de sang et des morts inutiles, mais, au lendemain d'une tragédie sur la piste, les estrades sont encore pleines et les concurrents nombreux, car l'homme, dans sa naïveté, triomphe de son fatalisme en se disant: ces choses-là ne m'arriveront pas!

24 chasseurs du CARC prendront part à une démonstration à Paris

METZ, France — Vingt-quatre chasseurs à réaction du CARC participeront à une démonstration aérienne, à Paris, dimanche prochain, a annoncé un porte-parole de la division aérienne du Canada en Europe.

Seize "Sabre" et huit "CF-100" de la deuxième escadre, stationnés à Gros-Tenquin, en Alsace, prendront part à la fête, avec des appareils des Etats-Unis et de la France.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE DE L'INTERIEUR, HOTEL DES POSTES, WINNIPEG (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional de Winnipeg (Man.), le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 31 mai 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 25 juin 1957, pour le contrat No 10/57/BW — Nivellement, ponceaux, infrastructure et couche primaire, depuis environ Mille 18 au Mille 25, route Banff-Windermere, parc national de Kootenay (C.-B.).

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter Ottawa (Ont.), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, edifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), de M. A. Stewart, Division de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.) et au bureau de la Division de la route transcanadienne, 721, édifice public, Calgary (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée à la formule de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 mai 1957.

Soumission pour la fourniture d'huile combustible dans les provinces de l'Ouest

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention précitée, seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 20 juin 1957, pour la fourniture d'huile combustible pour les édifices fédéraux, fermes et stations expérimentales par toutes les provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission et les cahiers des charges du chef des achats et des approvisionnements du ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de tout adjudicataire, avant de donner la commande, un dépôt de cautionnement soit sous forme d'un chèque bancaire visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, tiré sur une banque constituée sous l'empire de la loi sur les banques ou de la loi des banques d'épargne du Québec, et représentant dix pour cent du montant de la soumission, conformément aux règlements sur les contrats du gouvernement présentement en vigueur, soit sous forme d'obligations au porteur du Canada avec coupons non échus ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le gouvernement du Canada.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 mai 1957.



Soumission pour la fourniture de charbon pour les provinces de l'Ouest

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention précitée, seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 25 juin 1957, pour la fourniture de charbon pour les édifices fédéraux, fermes et stations expérimentales par toutes les provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission et les cahiers des charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions, préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de tout adjudicataire, avant de donner la commande, un dépôt de cautionnement soit sous forme d'un chèque bancaise visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, tiré sur une banque constituée sous l'empire de la loi sur les banques ou de la loi des banques d'épargne du Québec, et représentant dix pour cent du montant de la soumission, conformément aux règlements sur les contrats du gouvernement présentement en vigueur, soit sous forme d'obligations au porteur du Canada avec coupons non échus ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le gouvernement du Canada.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 mai 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 26 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION POUR NETTOYAGE, DECAPAGE ET PEINTURAGE DE L'OUVRAGE EN ACIER DE L'ECLUSE ET DU PONT-BARRAGE ST. ANDREWS, LOCKPORT (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de Selkirk (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 mai 1957.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

NNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: Sp 4-3414

torisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

L'oeuvre historique du professeur W. L. Morton

II

Le professeur W. L. Morton consacre une vingtaine de pages de son livre (Manitoba: A History) à la traite des fourrures dans l'Ouest canadien, après 1760; au conflit entre les deux grandes compagnies rivales: celle du Nord-Ouest et celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson; à la venue des colons de Lord Selkirk; à l'arrivée des missionnaires; et ainsi, jusqu'à la fusion des compagnies en 1821.

Le lecteur aimerait sans doute en savoir plus long sur bien des matières: motifs, circonstances, conséquences, etc. Pour ceux que la question intéresse particulièrement, nous nous permettons de recommander une excellente étude d'un professeur, E. E. Rich, qui a préparé l'"Introduction" au volume de la "Hudson's Bay Records Society": "Colin Robertson Correspondence (1817-1822)". On y trouvera l'histoire objective du conflit et celle des motifs qui ont fait agir Selkirk, Colvile et autres membres influents de l'antique compagnie. Tous les torts ne sont pas du côté des Norwesters, et M. Morton le reconnait bien. Le grand mal — et le professeurMorton le reconnaît implicitement — fut d'essayer de marier la traite et la colonisation, deux choses qui n'ont jamais pu s'allier durant tout le cours de l'histoire du Canada.

Ce ne furent pas les colons de Selkirk qui finirent par vaincre la traite, au moins pas principalement, mais les "hommes-libres", les Métis, tant français qu'anglais, qui rendirent vain le monopole hudsonien et graduellement finirent par créer un embryon de marché aux produits agricoles, même s'ils ne furent pas toujours friands d'habitudes sédentaires. Ainsi nous sommes conduits, au cours de pages intéressantes et bien documentées, à l'unification graduelle de la population de la rivière Rouge, faite des éléments les plus disparates. Peu à peu, la population fait son choix: chasse au bison, avec toute la couleur qu'on lui connait, et que Morton décrit admirablement, et la vie agricole.

Le professeur Morton, en commun avec plusieurs historiens, dont Giraud, a peut-être tendance à simplifier un peu les choses et à attribuer les qualités d'ordre, de discipline, de cohésion sociale aux hommes de la charrue, et les caractéristiques de vie libre, voisine de sauvagerie, aux chasseurs de bison. La réalité est autre. La chasse au bison était une espèce de nécessité, même si elle répondait au goût des Métis. Elle était un épisode dans leur vie, sans être tout à fait leur vie propre. Mgr Taché leur reprocha une fois de se donner des allures guerrières et plus tard constata qu'on avait tenu compte de ses remarques. La plupart de ces chasseurs étaient des hommes rangés qui avaient, eux aussi, leurs lopins de terre, leurs petits jardins et leur bétail. On pourrait sans doute les comparer à ceux de nos gens que l'agriculture ne satisfait pas complètement encore de nos jours et qui vont en forêt durant la saison d'hiver. Il semble qu'on devrait abandonner définitivement cette division trop simpliste en parlant des Métis de la rivière Rouge.

Le professeur Morton décrit avec beaucoup de précision les origines du mouvement, parti surtout de l'Ontario, en faveur de l'annexion au Canada. Il y a exactement cent ans que ce mouvement prit naissance et ses répercussions se firent sentir immédiatement dans la colonie. Les éléments mécontents y firent écho, pour d'autres raisons, et ainsi, sans le prévoir, hâtèrent la venue d'un nouvel ordre de choses.

(A suivre)

A. d'ESCHAMBAULT, ptre.

La femme et la citoyenneté

"Quel est le statut de la femme vis-à-vis la loi canadienne de la citoyenneté?" C'est la question à laquelle M. Jean Boucher, directeur des services techniques au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, a répondu au diner annuel des Femmes universitaires à Ottawa.

M. Boucher a fait l'historique de la loi de citoyenneté canadienne, remontant jusqu'en 1844, à la première loi de naturalisation des Canadiens en Angleterre, comme sujets britanniques. En 1870, avec la Confédération, cette loi fut copiée au Canada; même en 1906, on exigeait la résidence depuis sept ans dans le dominion et le serment d'allégeance. En 1914, on a cherché à échapper à cette clause locale: le statut britannique conféré dans l'un ou l'autre des dominions devenait valable dans l'ensemble de l'Empire britannique.

En 1921, on définit la loi des nationaux canadiens en fonction de la loi de l'immigration. Au terme de la guerre, on voulut distinguer le caractère nettement canadien. En 1946, on a donc adopté la loi actuelle qui entra en vigueur en 1947 mais qui a dû être reportée devant les chambres depuis au moins une demi-douzaine de fois pour subir une série d'amendements. C'est une des lois les plus compliquées.

La femme d'aujourd'hui est indépendante de son mari. C'est un des aspects fondamentaux de la loi. Depuis 1931, la femme devait attendre six mois après la requête de son mari pour présenter la sienne afin d'être naturalisée sujet britannique; avant cette date, elle n'avait pas de procédure à faire; de plus, avant 1914, on ne faisait même pas mention du nom de la femme.

Par l'amendement de 1951, la femme qui a perdu son statut sous l'ancienne loi, par un mariage avec un étranger, se trouve réinstituée comme citoyenne de naissance. Sous l'amendement de 1956, la femme d'un fonctionnaire canadien peut compter comme années de résidence au Canada ses années de ménage avec ce fonctionnaire, lorsqu'éventuellement elle vient au Canada pour faire la demande de naturalisation canadienne. Elle est plus favorisée que l'époux étranger d'une Canadienne qui doit attendre cinq ans au Canada avant d'être citoyen canadien.

Quant à la loi de révocation, l'homme et la femme y sont sur un pied d'égalité. Pour les enfants légitimes nés à l'étranger, le père est le parent responsable. Pour les autres enfants nés à l'étranger, la mère peut, depuis 1947, faire seule les démarches afin d'obtenir la naturalisation.

L'Action catholique italienne

Selon les chiffres fournis par le Centre catholique de presse à Rome, d'après le nombre de cartes d'adhérents distribuées en 1956, l'Action catholique italienne groupe 3,251,000 membres, soit 107,000 de plus qu'en 1955.

L'Union des hommes compte 310,405 membres; l'Union des femmes, 632,027; les Associations d'enfants, 437,777; la jeunesse masculine, 578,000; la jeunesse féminine, 1,265,499; la Fédération universitaire catholique italienne, 6,054; le mouvement des diplômés, 13,564; celui des maîtres, 8,073.

Terre de mes aieux

(Suite de la première page)

couvertes et les techniques du progrès moderne.

Et quant à cette "Terre de nos aieux", sans verser dans un culte exagéré du passé qui verra la France seulement comme un immense musée, il y a lieu d'y trouver les sources d'une légitime fierté en autant que les triomphes d'une génération rejaillissent sur les suivantes et portent une promesse d'autres triomphes chez ceux qui partagent la vigueur d'esprit et de coeur de leurs ancêtres. Après avoir visité un endroit comme Poitiers, un parmi mille, un Canadien français ne peut pas ne pas être fier d'être ce qu'il est et ne pas vouloir faire profiter son nouveau pays des richesses intellectuelles et artistiques de l'ancien.

La XXXIVe Semaine sociale du Canada

La Commission générale des Semaines sociales du Canada s'est réunie récemment pour mettre au point le programme de sa prochaine session annuelle et choisir les conférenciers. Cette XXXIVe Semaine aura lieu à Montréal du 26 au 29 septembre.

Elle a, comme thème général, l'influence de la presse, de la radio, du cinéma et de la télévision. Sujet d'une grande actualité et qui pose à la conscience chrétienne d'importants problèmes. La Semaine sociale de Montréal veut étudier ces problèmes et s'efforcer de les résoudre en plein accord avec les directives pontificales pour le plus grand bien de notre population.

Des spécialistes de ces techniques de diffusion en exposeront le rôle et l'influence, puis elles seront examinées, telles qu'elles s'offrent actuellement à nous, au point de vue moral et national. Enfin, dans une troisième partie, on indiquera quels moyens pourraient obtenir les améliorations désirées.

Pour le repos dominical

La Ligue du dimanche vient de tenir à Montréal son congrès annuel. L'importance du précepte dominical et la nécessité de voir à son observation, telle que la prescrit une loi du parlement canadien, ont été étudiées par les membres de la Ligue. Ceux-ci ont appris avec satisfaction que le gouvernement provincial de Québec, se rendant à maintes demandes, avait enfin nommé de nouveaux inspecteurs. Ils sont maintenant huit, couvrant divers comtés de la province de Québec. Quant aux villes de Montréal et de Québec, c'est à la police municipale qu'a été confié le soin de voir à l'observation de la loi.

Le juge Edouard-Fabre Surveyer, qui dirigeait la Ligue du Dimanche, à titre de président, depuis sa fondation en 1923, s'est retiré. Il emporte les regrets de tous ses collaborateurs. Le magistrat Roland Millar, de Hull, un des officiers les plus actifs de la Ligue, a été choisi pour lui succéder. Les juges Thomas Tremblay (Québec) et T.-A. Fontaine (Montréal) furent élus vice-présidents. Le R. P. Joseph-P. Archambault, S.J., nommé, en 1923 lui aussi, aumônier général, conserve ce poste.

L'épiscopat des E.-U. et le cinéma

L'Assemblée générale annuelle de l'épiscopat des Etats-Unis a écouté avec intérêt et pleinement approuvé le rapport que lui a présenté pour l'année 1956 S. Exc. Mgr Scully, évêque d'Albany et président de la Commission épiscopale du cinéma. La Légion de décence a examiné et classé durant l'année 328 films dont 269 produits aux Etats-Unis et 59 à l'étranger.

Des premiers, 88, soit 32 pour cent, furent cotés "pour tous"; 117, soit environ 43 pour cent, "pour adultes"; 62, soit environ 43 pour cent, "avec réserve", et finalement 2 condamnés. Quant aux films importés, 10, soit environ 17 pour cent, furent acceptés pour tous; 24, soit environ 40 pour cent, pour les adultes seulement; 18, soit environ 30 pour cent, avec réserve, et 7, soit environ 11 pour cent, condamnés.

La Commission épiscopale met sérieusement en garde contre les films cotés B, c'est-à-dire méritant des réserves. Elle demande aux fidèles de s'abstenir de tous les films de cette catégorie. Elle proteste aussi contre les annonces qui tendent de plus en plus à exciter les bas instincts de l'homme. Après avoir entendu ce rapport, les membres de l'épiscopat se sont déclarés vraiment inquiets de cette situation. L'industrie du film devra être mise en demeure d'y porter remède au plus tôt.



Les diplômés, munis de l'éducation, atterrissent parmi les problèmes et difficultés de la vie, au monde de la réalité . . .

Billet du vendredi

Un Bazin qui n'est pas René, mais Hervé

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Hervé Bazin, désigné comme le meilleur romancier français de sa génération, est un petit-neveu de René Bazin. Il n'y a pas entre eux de parenté intellectuelle. Les deux s'ignorent, ou plutôt le jeune fait profession d'ignorer l'ancien. Autant ce dernier est catholique, l'affirme et le démontre à chaque page, autant l'autre fronde, se plait à dire qu'il ne l'est plus, se proclame libéré.

Il disait dans une entrevue, il y a quelques semaines: "La foi est à mes yeux un vice congénital de l'esprit humain, et j'éprouve une espèce de révolte envers n'importe quel dogme religieux ou politique. Tout ce qui n'est pas raisonné m'épouvante".

D'autre part, il affirme sa volonté de reconstruire, comme d'autres de sa génération, affirmant qu'il ne suffit pas aujourd'hui de ricaner à la manière de Gide, "ce Voltaire du siècle". Aussi, en face de cette déclaration, et de cette autre qu'il se sent un marxiste indépendant, on se demande quelle part de pose entre dans son attitude.

Car Hervé Bazin ne manque pas de se raccrocher à l'ordre et à un certain conformisme, même s'il le nie. Ses outrances, quand elles se produisent, il les tempère par un retour à la vérité essentielle, celle qui suppose réflexion, discipline, souci de marcher droit. Il fut élevé dans une famille catholique et bourgeoise. Il demeure à la campagne, près de la terre, marié et père de trois enfants. Il fera un jour une mort édifiante.

* * *

Au moment où le **Cercle du Livre de France** publie à Montréal son dernier ouvrage, **Si j'ose aimer**, Bazin se voit attribuer le prix littéraire du prince de Monaco. Les bonheurs le poursuivent. Il est vrai qu'il n'a volé aucun d'eux, car il est un écrivain remarquable, non seulement qui promet, mais qui donne, duquel on espère encore beaucoup.

Dans son roman le plus récent, au titre tiré d'une chanson de Musset, mise d'ailleurs en musique par Offenbach, il se rapproche de Colette, la grande Colette et l'unique, par son sentiment de la nature, sa connaissance de l'eau, des arbres, des plantes, des bêtes, son goût de la phrase pleine et sans bavures, de l'image directe et personnelle, sentie en dehors des souvenirs livresques. Comme elle, il a des trouvailles: "les feuilles qui haillonnent au vent, mélangées aux derniers oiseaux", "la belette qui rampe aux oeufs", "le gamin qui monte aux nids".

Le récit est âpre, haletant, marqué d'imprévu, convaincant aussi, parce qu'à la première personne, mais teinté, à cause de cette particularité, d'improbable ou d'invraisemblable. Car la jeune fille qui raconte a beau être originale, même en remettre, elle a des réflexions et des aperçus qui ne sont pas de son âge, supposent une expérience qu'elle ne saurait posséder.

Hervé Bazin eut un solide succès de scandale avec son premier roman, cette **Vipère au poing** qui paraissait, au premier abord, un réquisitoire contre la famille. Mais il se défend d'en vouloir à la famille en soi, dit ne s'en prendre qu'à la **sienne**, laquelle comprend l'oncle romancier, professeur d'université et même de l'Académie, auteur de la **Terre qui meurt** et du **Blé qui lève**.

A propos de son personnage Brasse-bouillon, il disait à André Bourin pour un article destiné aux **Nouvelles littéraires**: "Ce qu'il combat, ce que j'entends combattre moi-même, c'est l'hypocrisie où qu'elle se cache". Sa franchise et son désir de sincérité peuvent le porter à l'excès, l'exagération, et ce fut peut-être son aventure avec la **Vipère**.

D'autres oeuvres suivirent, à un rythme rapide, d'autant plus étonnant qu'il attendit l'âge de trente-six ans pour publier en 1947 son premier bouquin, un recueil de poèmes qui lui valut le prix Apollinaire. Cinq ou six romans suivirent, dont **La Tête contre les murs** et **La Mort du petit cheval**, un volume de nouvelles. Mais **Si j'ose aimer**, qui n'est pas à mettre entre toutes les mains, paraît l'emporter sur les autres par la densité, la vivacité du récit, la profondeur des caractères.

Hervé Bazin ne vit pas à Paris, mais à Chelles, au bord de la Marne. Il y mène une existence villageoise, entretient son jardin, aide sa femme dans ses besognes ménagères, entre deux pages d'écriture. Il est près d'être le bourgeois qu'il rejette.

L'ILLETTRE.

Lettre de Paris

Le gouvernement de M. Guy Mollet se nourrit de sa faiblesse

(N.D.L.R. — Ce rapport a été expédié de Paris avant la chute du gouvernement Mollet. L'analyse de la situation politique que fait notre correspondant n'a pas perdu de ce fait de son actualité.)

* * *

En arrivant au Palais-Bourbon, où s'effectuait la rentrée parlementaire de mai, M. Guy Mollet savait qu'il trouverait sous le banc du gouvernement une bombe apparemment destinée à faire sauter le ministère.

L'engin y a été déposé par M. Mendès-France à l'issue du congrès du parti radical. Mais il est muni d'une mèche si longue et si fumeuse que les artificiers gouvernementaux disposent, s'ils le désirent, de tout le temps nécessaire pour éviter l'explosion.

M. Mendès-France, nul ne l'ignore, aspire à jouer les grands rôles de la politique française. La longévité gouvernementale de M. Mollet, au pouvoir depuis le 30 janvier 1956, le chagrine d'autant plus qu'il a personnellement participé à la "victoire" du Front populaire aux élections du 2 janvier 1956 et qu'il avait espéré prendre la tête de la coalition gouvernementale. Après avoir accepté, d'assez mauvaise grâce, d'être le second de M. Guy Mollet, désigné comme président du Conseil par l'arithmétique parlementaire, il a abandonné la galère gouvernementale en pleine course quelques semaines plus tard. Depuis, une lutte faite d'escarmouches sournoises et d'éclats violents oppose M. Mendès-France à M. Guy Mollet, sans affecter outre mesure l'existence du ministère qui en est ainsi arrivé à battre le record de durée gouvernementale.

La bombe de M. Mendès-France a revêtu, on le sait, la forme d'une motion votée par le congrès du parti radical et invitant le gouvernement à modifier profondément sa politique, faute de quoi ledit parti radical — dont M. Mendès-France est le chef théorique depuis la mort du président Herriot — se verrait dans l'obligation de prier les ministres radicaux de remettre leur démission au président du Conseil. A quoi M. Guy Mollet a répondu de la façon qui pouvait être la plus cruelle pour l'amour-propre de son adversaire, en ironisant sur les équivoques et les inconsistances de la politique mendésienne, notamment à propos de l'Algérie: "Je ne puis répondre clairement à des demandes qui ne sont pas claires... Comment vous cacherais-je mon amertume d'entendre toujours proclamer la nécessité d'une politique que l'on prétend nouvelle et décisive, mais qui n'est jamais précisée . . ."

De fait, les réquisitoires que M. Mendès-France prononce contre l'action gouvernementale de M. Guy Mollet sont d'une sévérité et d'une netteté qui contrastent étrangement avec les ambiguïtés et les clairs-obscurs de la politique proposée en remplacement. "Il faut que ça change", déclarent péremptoirement M. Mendès-France et ses amis turbulents, sans préciser au juste en quoi doit consister le changement désiré. Naguère Pierre Poujade n'agissait pas autrement: comme on pouvait s'y attendre, le mouvement poujadiste a sombré dans l'incohérence de l'action négative.

Mais le tort de M. Mendès-France est bien de n'avoir que partiellement raison. La situation de la France s'est en effet assez sensiblement dégradée depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Mollet: le drame algérien se prolonge et mobilise d'importantes ressources en hommes et en argent; l'échec de Suez, aggravé encore par la récente "capitulation" britannique, a atteint la France dans son prestige et dans son économie; les finances publiques sont dans un état qui frise la catastrophe; les prix ont recommencé à monter, et l'inflation est aux portes, avec sa redoutable progéniture de grèves et de conflits sociaux. Le bilan de M. Mollet est donc plus lourd en passif que riche en actif. Cependant, — et c'est là l'aspect paradoxal de la situation actuelle — il est à peu près impossible de définir un autre programme que celui du gouvernement en place et de trouver les hommes pour l'appliquer!

L'Assemblée nationale a accueilli avec humeur le nouveau tour de vis fiscal réclamé par le ministre des Finances, M. Ramadier, en vue de faire face au drame du Trésor public, encore une fois à sec: 150 milliards d'impôts nouveaux qui, dans l'état actuel des choses, et sans réforme profonde dans la politique, l'administration et les finances, ne seront qu'un verre d'eau vidé sur une plaque chauffée au rouge. Au Palais-Bourbon, les modérés s'exaspèrent, les républicains populaires s'inquiètent et les radicaux de M. Mendès-France s'énervent. Mais, tous autant les uns que les autres hésitent à ouvrir une crise en votant contre le gouvernement, car ils sont étroitement prisonniers de la curieuse conjonction parlementaire qui fait de M. Guy Mollet et du parti socialiste les arbitres et les participants de toute majorité, qu'elle soit du centre droit, du centre gauche, de gauche ou d'extrême gauche. Depuis plus de 15 mois, M. Guy Mollet gouverne en fait sans majorité. "Ma seule force, a récemment reconnu le président du Conseil, c'est l'ensemble des gens qui m'empêchent de tomber"! Et comme, en cas de crise, il est probable que M. Guy Mollet serait amené à se succéder à lui-même, on devine l'embarras de ses adversaires de droite et de gauche, sur qui tomberait l'anathème socialiste au cas où leur vote aurait provoqué la chute du gouvernement. En bref, les modérés sont autant désireux que M. Mendès-France de renverser M. Mollet; mais chacun désirerait que ce fût "l'autre" qui prît l'initiative de l'opération. Et comme personne n'ose dévoiler ses batteries, le gouvernement couche sur ses positions et, malheureusement, semble dormir du sommeil du juste.

On se doute bien cependant que les motifs de mécontentement des partenaires "malgré eux" de M. Guy Mollet sont différents. Les modérés du groupe Pinay sont hostiles à la politique économique et financière de M. Ramadier, mais ne cachent pas leur satisfaction devant l'action entreprise par M. Lacoste pour le maintien de l'Algérie française. Inversement, c'est sur ce dernier point que les attaques de la gauche et de M. Mendès-France sont les plus vives. Quant aux républicains populaires, qui se situent à la charnière, ils ne sont enthousiasmés, ni par la politique de M. Lacoste, ni par celle de M. Ramadier. Mais l'action "européenne" de M. Mollet leur plait et, de ce fait, ils ont pour lui des trésors d'indulgence.

Par un jeu de balance habile, M. Guy Mollet peut donc affronter les difficultés parlementaires les unes après les autres et en triompher en s'appuyant tantôt à droite, tantôt à gauche selon l'objet du vote qu'il sollicite. Le risque réside évidemment dans la conjonction fortuite des groupes hostiles; mais, jusqu'à présent, une telle épreuve a été soigneusement évitée au gouvernement: à plusieurs reprises, les modérés, qui tenaient entre leurs mains le sort des ministres, ont stérilisé leurs bulletins de vote: faute de pouvoir approuver M. Ramadier, ils ne pouvaient se résigner à contrarier les efforts de M. Lacoste.

Cette situation curieuse — dont on ne saurait prétendre qu'elle est bénéfique pour la France — peut se prolonger longtemps encore si quelque angoisse nationale (Algérie, finances) ne vient pas bouleverser les données de l'arithmétique parlementaire, responsable de cet état de choses. De part et d'autre, d'ailleurs, on ne reste pas inactif, notamment à gauche où l'on vient soudainement de découvrir fort à propos qu'un danger "fasciste" menacerait la France. Une campagne s'amorce, depuis l'entourage de M. Mendès-France jusqu'aux communistes, pour redonner à un péril que M. Poujade ne peut plus représenter, sa valeur traditionnelle de catalyseur des forces de gauche; l'entreprise est hardie, car aucun homme ni aucun parti n'est actuellement en état de concrétiser ce "fascisme", et contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est plus difficile en politique de faire peur avec des fantômes qu'avec des êtres en chair et en os.

De toute façon, il n'est pas interdit de penser que le "dégel" approche: il sera brutal, et peut-être dévastateur, en raison de l'accumulation produite par le long séjour de M. Guy Mollet au pouvoir. Une fois encore, la France devra faire appel à toutes ses capacités de résistance pour supporter l'épreuve.

Maurice HERR.

La survie des municipalités

La centralisation fiscale, si aiguë sur le plan fédéral-provincial, se fait aussi sentir sur le plan provincial-municipal. Nombreux sont les Canadiens qui le déplorent et souhaitent, une fois pour toutes, un partage net et précis des responsabilités et des sources de revenus entre les divers gouvernements.

Le maire Jean Drapeau, dans sa tournée dans l'Ouest du pays, a déjà réclamé, pour les municipalités, des pouvoirs délimités avec exactitude et souhaité, dans ce sens, une revision de la constitution. Sans aller jusqu'à cela, le président de la Fédération ontarienne des maires, M. Amour L. McCrae, demande à M. Frost de convoquer une conférence entre Toronto et les municipalités de l'Ontario "pour établir, une fois pour toutes, les responsabilités de la province et des gouvernements locaux".

Dans la lutte que se livrent le Fédéral et les provinces à propos des sources de revenus, les municipalités sont dans la situation de Lilliputiens piétinés par de gigantesques combattants. Leurs pouvoirs de taxation dépendant des provinces, il s'ensuit que leurs ressources diminuent dans la proportion où les provinces manquent d'argent. Aussi, sont-elles forcées de faire appel aux subventions de toutes sortes. Le résultat le plus net, c'est que les municipalités n'ont plus aujourd'hui qu'une ombre d'autonomie réelle.

C'est contre cette situation que veut réagir M. McCrae. Etablir d'abord les obligations respectives des municipalités et des provinces et laisser ensuite aux municipalités suffisamment de revenus pour s'acquitter de leurs fonctions, tel est l'impératif de l'heure.

Sous prétexte de se défendre contre l'invasion fiscale d'Ottawa, les provinces n'ont pas le droit d'affamer les municipalités. Chaque gouvernement est essentiel à la stabilité du pays. Le problème municipal a son aboutissement logique sur le plan de la fiscalité fédérale. Mais sous prétexte d'arracher à Ottawa ce qu'elles estiment leur bien, les provinces ne doivent pas pratiquer, à l'égard des municipalités, la politique que le Fédéral pratique à leur endroit. Même dans la pénible situation où elles se trouvent, les provinces doivent prendre garde de commettre elles-mêmes l'injustice.

Clément BROWN.

(Le Droit)

La redistribution des sièges s'impose

OTTAWA — L'accroissement, rapide mais non proportionné de la population canadienne depuis les élections générales de 1953, signifie que plusieurs électeurs dans les circonscriptions fédérales seront inadéquatement représentés dans le nouveau Parlement, après le 10 juin prochain.

La représentation aux Communes, en principe, est fondée sur la population. Un électeur vivant en Ontario, dans le Québec ou en Colombie Britannique, est censé être aussi bien représenté au Parlement qu'un électeur vivant dans l'Ile du Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse ou à Terre-Neuve.

En pratique, toutefois, le cas se produit rarement. Il ne peut d'ailleurs se produire, quoique, après chaque recensement décennal de la population, base de la redistribution des sièges électoraux tous les dix ans, on ait fait plus qu'autrement pour se rapprocher d'une égale représentation selon la population ("rep by pop").

Après les élections de cette année, certains électeurs ne seront pas suffisamment représentés; d'autres le seront trop. Dans quelques comtés, il faudra six ou sept votes pour élire un député là où ailleurs il ne faudra qu'un seul vote proportionnel.

Ainsi, la circonscription de York-Scarborough, à Toronto, qui avait une population de 72,000 habitants en 1951, compte maintenant 167,300 âmes. Par ailleurs, le comté des Iles-de-la-Madeleine, dans le Québec, enverra à Ottawa un député, bien qu'il n'ait que 11,556 habitants. Le Yukon également élira un député pour une population de 12,190 habitants seulement.

Il faut attendre 4 ans

La situation n'est pas particulière à ces derniers comtés. En Ontario seulement, où on se dispute 85 sièges, la population varie de 28,658 âmes dans le comté de Bruce au record de population pour un comté, dans York-Scarborough.

La prochaine redistribution des sièges électoraux n'aura pas lieu avant les résultats du recensement de 1961. A ce moment, tenant compte des mouvements de la population, certaines circonscriptions seront plus sérieusement affectées que par les recensements de 1951 et 1956.

En rapport avec les changements de la population depuis 1951, et se servant du recensement de juin 1956 comme indice, les sièges aux Communes selon la "rep by pop" devraient être répartis de la façon suivante:

Ontario, 87 sièges (un gain de deux députés); Québec, 74 (perte d'un siège); la Colombie-Britannique, 22 (pas de changement); Alberta, 18 (gain d'un siège); Manitoba, 14 (pas de changement); Saskatchewan, 14 (perte de trois sièges); Nouvelle-Ecosse, 11 (perte d'un siège); Nouveau-Brunswick, 10 (pas de changement); Terre-Neuve, 7 (pas de changement); Ile du Prince-Edouard, 4 (pas de changement); Territoire du Nord-Ouest et Yukon, 1 siège chacun (pas de changement).

Une autre anomalie, c'est que Halifax, en Nouvelle-Ecosse, et le comté de Queens, dans l'Ile du Prince-Edouard, sont des comtés qui élisent deux députés au lieu d'un, par un privilège historique. Halifax, toutefois, a une population de 197,943 habitants, tandis que le comté de Queens en compte seulement 43,425.

Base de la distribution

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a fixé le nombre des sièges pour toutes les provinces à 261, plus les deux sièges du Territoire du Nord-Ouest et du Yukon. La redistribution des sièges se fait toujours proportionnellement à la population des provinces. Mais en 1952, la province de Saskatchewan devant être amputée de cinq comtés par la redistribution électorale, ce qu'on considérait comme une perte trop considérable sur la représentation de cette province à Ottawa, on a ajouté deux sièges au nombre initial de 263 au Parlement fédéral, et on en a fait "cadeau" à la Saskatchewan.

Un autre règlement empêche la réduction des comtés dans une province à un nombre inférieur à celui des sièges au Sénat pour cette province. C'est ce qui permet par exemple au Nouveau-Brunswick et à l'Ile du Prince-Edouard de ne pas perdre de sièges aux Communes.

Déclarations des candidats du comté de St-Boniface

Les électeurs du comté de St-Boniface se choisiront un député fédéral le 10 juin. Pour rendre service à nos lecteurs de ce comté, nous avons demandé aux cinq candidats de nous faire parvenir par écrit, en date du 31 mai, une déclaration d'environ 300 mots sur leur carrière et leur programme respectif. Tous ont bien voulu profiter de cette occasion et tous ont dépassé un peu, comme il convient à des politiciens, les limites indiquées. Il y avait cependant si peu de différence que nous avons cru pouvoir laisser les documents presque intacts. L'ordre de la présentation a été déterminé par Mlle Henriette Gauthier du grade VI de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg. Elle a tiré les noms à l'aveuglette, ayant comme témoins ces compagnes de classe: Mlles Carole Bolger, Lynda Desjarlais, Georgette Perreault, Anita Préfontaine, Lilliane Coutu, Suzanne Lamirande, Dolores Gamache, Bernice LaClere, Roselita Frost, Huguette Desrosiers et Jacqueline Williams. Ceci s'est passé pendant la récréation, afin que l'école ne soit pas impliquée dans la politique. Voici les déclarations de MM. Fernand Viau, Louis Deniset, Nick Manchur, Dollard Lafrenière et Laurier Régnier: (La Rédaction)

* * *

Fernand Viau

Le 10 juin 1945, j'ai reçu mon premier mandat comme député de la circonscription électorale de St-Boniface. Le comté élisait alors pour la première fois un député canadien-français, bien que nous n'ayons pas la majorité, au point de vue racial, dans le comté.

En juin 1949, j'ai été réélu de nouveau avec une très grande majorité, la plus grande enregistrée dans le comté depuis sa création en 1925.

Au mois d'août 1953, je reçus un autre vote de confiance de l'électorat. Bien qu'un groupe de langue anglo-saxonne ait fait tous les efforts pour me vaincre, de nouveau j'ai gradé le comté de St-Boniface pour les Canadiens français.

Pourquoi et comment? Dès ma première élection, j'ai assuré l'électorat que ma première responsabilité serait son bien-être économique, social et politique. Je me suis mis au travail et je n'ai jamais fléchi devant ces responsabilités.

Pendant ma présence aux longues sessions du Parlement, j'ai maintenu mon foyer dans mon comté, et en plus, j'ai maintenu un bureau pour le service de l'électorat. Je défis qui que ce soit de trouver dans tout le Manitoba un électorat qui a été servi comme celui de St-Boniface.

Je me suis dévoué envers tous; nombreux sont les services rendus. Pour plusieurs de ces services, je ne puis pas en discuter en public, mais je sais que les autorités s'en souviennent.

Je suis encore jeune. J'ai fait, dirais-je, ma carrière de la politique, car 32 ans se sont écoulés depuis mon premier discours. Plus important — depuis 12 ans — je suis député. Est-ce que l'on doit rejeter douze années d'expérience et de dévotion pour faire plaisir à un groupe qui n'a pas agi avec réflexion sur ce problème?

Canadiens, le comté de St-Boniface est déjà dans nos mains depuis 1945. Gardons-le donc, et le seul moyen est par un vote de confiance que je mérite.

Louis Deniset

La Chose publique est une chose privée pour chacun de nous. Elle nous affecte personnellement. La décision ultime est la nôtre. Nous nous devons donc de nous servir chacun de notre droit de vote au meilleur de notre connaissance.

Vous avez un choix entre cinq candidats. Il n'y en aura qu'un des cinq qui vous représentera. Quatre d'entre eux sont candidats officiels d'un parti.

Pour vous aider à résoudre la question, je vous propose la formule suivante: Quel est le parti qui, toutes proportions gardées, vous offre la meilleure garantie de gouvernement sage, pondéré et équilibré, en même temps qu'actif et progressif, durant les quatre ou cinq prochaines années?

Je vous suggère que (à part le problème aigu des fermiers — problème qui me hante et auquel il va falloir trouver une solution immédiate et permanente), les choses vont plutôt bien. Nous jouissons d'une grande prospérité. Il y a beaucoup de travail. Il y a de l'avenir pour chacun d'entre nous.

Pourquoi changer? Serait-il sage de changer? Et changer pour quoi? et pour qui?

Nous avons tous des problèmes personnels et nous désirons tous avoir mieux. Mais est-ce que la vraie solution de ces problèmes ne serait pas une représentation effective et efficace à Ottawa? Votre représentant se doit d'épouser vos problèmes, d'en étudier les données et de parler pour vous. S'il appartient au parti au pouvoir, il vous en sera d'autant plus utile.

Au sein même du libéralisme, il y a place pour de l'indépendance et de la critique constructive. C'est peut-être à cause de cela qu'il y a parfois des apparences passagères de discorde. Mais cela est naturel. La discussion est saine dans toute démocratie. Il est évident que maintenant l'union est nécessaire.

Je me soumets d'avance au vote de l'électorat comme je me suis soumis d'avance au vote majoritaire du congrès de nomination.

Et, de toute façon, que Dieu nous soit toujours en aide.

Nick Manchur

J'ai 32 ans; je suis marié et père de deux petites filles. Après mes études primaires et secondaires à Oak Bluff, je suivis des cours techniques et agricoles supplémentaires à l'Université du Manitoba. Ancien résident de St-Boniface, je suis à présent cultivateur sur une ferme de 600 acres à Oak Bluff.

Depuis que je suis entré en affaires, j'ai toujours été actif dans l'Union des Fermiers Manitobains et dans le mouvement coopératif. L'expérience acquise dans ces organisations m'a porté à m'opposer à la politique, ou plutôt au manque de politique, de notre gouvernement actuel; elle m'a fait voir que le parti CCF était le seul à prendre à coeur le bien-être des habitants de l'Ouest canadien.

Je me présente donc comme candidat officiel du parti CCF, choisi et accepté pour son courage à offrir une politique favorable aux Canadiens de toutes les positions sociales.

Comme vous le savez déjà, le parti CCF est responsable pour les pensions de vieillesse, l'assurance contre le chômage, les allocations familiales, la défense des droits de la démocratie parlementaire dans le débat de la pipe-line, etc.

Le but du parti CCF est mieux souligné dans la Déclaration des Principes de Winnipeg, de 1956: "Les Cécéfistes ne s'arrêteront pas tant que chaque personne au Canada et dans les autres pays ne pourra jouir de la liberté et de l'égalité, de la dignité humaine et de l'opportunité de vivre pleinement comme citoyen d'un monde libre, d'un monde où règne la paix".

Voici quelques points auxquels je travaillerai, si je suis élu à Ottawa:

Etablissement d'un plan national de santé pour tous.

Prix de parité sur les produits agricoles et les avances d'argent.

Assurance des récoltes.

Augmentation des pensions de vieillesse à $75 par mois.

Occasion égale d'éducation pour chacun.

Contrôle des cartels et monopoles.

Baisse des taxes sur le petit revenu et institution d'une taxation plus juste, telle que la taxe sur les excès des profits et la taxe sur le gain du capital des grosses compagnies.

Je vous invite tous à me visiter dans mon bureau sur la rue Taché, à St-Boniface, pour plus de renseignements sur le programme national du parti CCF; et si, comme moi, vous êtes convaincus que ce programme doit devenir loi, je sollicite votre support le 10 juin.

• • •

Dollard Lafrenière

Le Crédit Social est une philosophie basée sur des principes sains qui conduit à la liberté et à l'entreprise libre pour tous.

Elle offre un nouvel aspect à l'administration des affaires gouvernementales au Canada. Un gouvernement Crédit Social pourrait vous assurer immédiatement les conditions suivantes:

1) Aide pour les cultivateurs: Légaliser les prix de vente des produits des fermes canadiennes aux nations dans le besoin en acceptant, si nécessaire, leur propre monnaie en échange afin de renforcir nos relations commerciales avec les autres pays. Le surplus de nourriture devrait servir à l'établissement de relations amicales avec plusieurs pays plutôt que d'être un embarras.

2) Chaque famille propriétaire: Les créditistes sont en faveur de l'établissement d'un nouveau département d'habitation. Celui-ci encouragerait la construction de nouvelles maisons qui permettrait à chaque famille d'avoir son propre logis. Afin d'arriver à ce but, les sommes nécessaires seraient prêtées aux individus pour de longs termes, à intérêt très bas et en plus il y aurait exemption de la taxe d'impôt sur le revenu pour ceux qui paient sur une hypothèque.

3) Projet d'assurance sur l'hospitalisation: Depuis douze ans, la promesse d'un plan national est constamment soumise aux électeurs au sujet d'un système d'Assurance-hospitalisation au Canada. Un gouvernement Crédit Social offrirait ce plan immédiatement à toutes les provinces qui le désireraient.

4) Réduction de l'impôt sur le revenu.

5) L'élimination immédiate du système: "Tight-Money" pour permettre aux fermiers et aux petits commerçants un plus grand bien-être.

6) Une pension de vieillesse de $100.00 par mois afin de permettre aux vieillards de vivre plus à l'aise sans être obligés de recevoir de l'aide supplémentaire.

Après chaque session, le représentant de votre circonscription ferait un rapport public aux électeurs avec la possibilité d'avoir un contact personnel avec votre représentant au gouvernement afin de faire certaines suggestions et d'offrir certaines critiques constructives.

Voilà votre occasion d'assurer un plus grand progrès canadien. Le Crédit Social vous en offre la clé.

• • •

Laurier Régnier

Le lundi 10 juin est la journée de votation. Vous jouissez encore du droit de réprimander par votre vote le présent gouvernement libéral qui a trahi les principes du régime parlementaire en imposant la clôture du débat des Communes sur le gazoduc, l'an dernier. J'étais, et je suis si convaincu de ce fait que j'ai lancé un défi à l'hon. Stuart Garson de discuter ce sujet en public, et les journaux de Winnipeg vous ont donné un rapport assez fidèle de ce débat qui eut lieu à Rivers, mardi soir dernier, entre le ministre de la Justice et votre humble serviteur. Cette question, à mon point de vue, est la plus importante de cette élection, puisqu'elle concerne la sauvegarde de nos libertés parlementaires et les droits des minorités.

J'appuie la promesse de M. John Diefenbaker d'appeler une session spéciale du parlement au mois de septembre 1957 pour augmenter les pensions des vieillards, aveugles et anciens combattants. Je profiterai de cette session spéciale pour que des mesures immédiates soien[t prises] pour le soulagement du[des] cultivateurs, tel que pr[oposé par] le chef du parti conserv[ateur à] ce sujet, en établissant u[ne parité] flexible des prix en produits agricoles et les produits.

A propos des allocation[s fami]liales, qu'est-ce que la r[écente] augmentation par le gouv[erne]ment actuel veut dire? Rie[n du] tout. Le coût de la vie a aug[men]té sans cesse depuis 1944, a[nnée] où furent établies les allocat[ions] familiales, de sorte que ma[intenant] l'augmentation de $2.00 [par] mois, par exemple, accordée [à] une famille de quatre enfa[nts] de moins de 6 ans, de 6 à 9, [de] 10 à 12, de 13 à 16, qui reçoit actuellement $26 par mois, le pouvoir d'achat de l'allocation familiale ne vaut que $14.06, soit une diminution de $11.94 par comparaison avec la valeur de l'allocation de 1944. Voilà l'augmentation "libérale" du gouvernement St-Laurent.

Votez pour vous-mêmes en votant pour votre humble serviteur le 10 juin.

Inspection du corps des cadets grenadiers de l'école Provencher

Le jeudi 30 mai avait lieu l'inspection du corps des cadets grenadiers de l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface.

Le programme composé de plusieurs démonstrations se déroula comme suit: sonnerie, inspection des rangs, défilé, l'unité de front, maniement d'armes, démonstration de la fanfare et autres démonstrations: fusil mitrailleur, revue d'armes 303, utilisation du terrain, lancement de grenades, transmissions no 28, secourisme, boxe et gymnastique. Suivit ensuite la présentation des coupes et un discours prononcé en anglais et en français par le colonel A. J. Tedlie, DSO, CD, officier d'inspection.

La fanfare des grenadiers joua sous la direction de Leslie Hall, sergent major.

Les invités d'honneur étaient le colonel A. J. Tedlie, S. H. le maire Joseph Van Belleghem, de St-Boniface, le R. F. Joseph-H. Bruns, S.M., principal de l'Institut Collégial Provencher, le lieutenant-colonel Louis Deniset, officier-commandant des grenadiers affiliés, MM. Robert Bockstael, Edouard Lambert et Brunelle Léveillé, de la Commission scolaire de St-Boniface, M. Céleste Muller, inspecteur d'écoles, et le capitaine Woods, représentant du quartier-général des cadets.

Entraînement: trophée Montague, le colonel Paul Clément; meilleur officier cadet, le major Roland Marion; officier le plus digne de confiance, le capitaine Lucien Fontaine; officier le plus méritant, le colonel Paul Clément; sous-officier le plus compétent, le sergent-major de régiment Edward Guyon; meilleur musicien de fanfare, le sergent-major de compagnie David Waters; officier le plus compétent, le lieutenant Claude Blanchette.

Tir à la carabine: trophée du championnat de district "Lieutenant French", le lieutenant A. Vermeulin; plus hauts points, le lieutenant Robert Janssens; meilleur tireur, le cadet Albert Delbaers; meilleur commençant, le cadet Lionel Ballendine; plus haute moyenne, le lieutenant R. Janssens, carabine "Cooey 22".

Hockey de la ligue Provencher: trophée du championnat de ligue, le lieutenant André Guay; plus hauts points, le cadet Raymond Novog; "Sportsmanship", le cadet René Brunel; "Rockie Award", le cadet Maurice Huot.

Quilles: trophée du championnat des 10 quilles, le lieutenant André Guay; plus hauts points, le cadet Léon Vermette.



Voici les noms des tambours du corps de cadets de l'Institut Collégial Provencher qui paraissent sur cette photo: de gauche à droite, première rangée: **Marcel Levasseur, Norman Poitras, Maurice Huot** et **Jean Gauthier**; deuxième rangée: **Roland Belot, Reynold St-Onge** et **Rhéal Fontaine**; troisième rangée: **Jean-Paul St-Onge** et **Roland Bazinet**; quatrième rangée: **Jean Valmont, Paul Ritchot** et **Marcel Lambert.** (Photo Gene Gauthier)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

La fièvre des élections atteindra son paroxysme en fin de semaine. Ici, au poste, les employés n'ont pas encore fait leur choix, mais une enquête rapide révèle que si un des partis s'engageait à verser une pension de vieillesse de $200 par mois, deux des membres du personnel voteraient à deux mains pour recevoir cette manne . . . Si un des partis s'engageait à renverser les rôles et permettre, pendant une semaine, que les postes privés puissent chambarder Radio-Canada, le directeur des programmes opterait pour ce parti . . . Si un des partis s'engageait à construire un 50 mille watts à St-Boniface, le gérant . . .

Si un des partis s'engageait à forcer les Canadiens de Montréal à radiodiffuser les joutes sur le réseau français de l'Ouest, le chroniqueur sportif pencherait de son côté . . . Si l'un des partis s'engageait à retenir l'année durant, 4 heures par semaine sur les ondes de CKSB, la "gang" et même les directeurs seraient rendus aux bureaux de scrutin lundi matin à 8 h., armés d'un crayon et de 12 bulletins de vote chacun . . .

Le chroniqueur prend la route des vacances et, jusqu'à son retour, vous aurez le plaisir de lire les faits et gestes de votre poste rapportés par un expert dans l'art de piquer sans faire bobo. Ma boite de pommes, chaussée de Goodrich, a le nez tourné vers la route 75, et elle roulera jusqu'à ce que la carte de crédit soit épuisée.

Semaine à CKSB

La prochaine semaine radiophonique à CKSB (sans les discours):

Le dimanche 9 juin: 11:30 a.m.: "Le monde parle au Canada". Nouvelle émission réseau reportage de la Radio Télévision française.

A 1:30 p.m.: Opéra, "Les pêcheurs de perles", de Bizet, en français.

A 4:30 p.m.: "Le Canada parle au monde". Nouvelle émission réseau-théâtre.

A 7:30 p.m.: Récital de chant. Les grands artistes de la discothèque de CKSB.

Du lundi au vendredi de chaque semaine, à 4:15 p.m.: "Autosuggestions". Nouvelle émission au réseau. Conseils aux automobilistes avec le comique Paul Berval. Musique, interviews, sketches.

Le lundi 10 juin, de 7:30 p.m. à la fin des émissions, résultats des élections au réseau. Les dernières cinq minutes de chaque demi-heure seront consacrées à des reportages.

Chronique de l'Hospice Taché

Les croisés de St-Norbert

Le mardi 28 mai, les 85 croisés du couvent de St-Norbert nous faisaient l'honneur d'une visite, sous l'habile direction des Rév. Srs Legal et Gagnon. Comme il faisait bon de voir cette belle jeunesse venir s'intéresser au sort de nos hospitalisés! C'est prometteur pour l'avenir.

Bingo des Kinsmen

Le mercredi 29 mai, les Kinsmen de Norwood, accompagnés de leurs épouses, donnaient le dernier bingo de la saison au bénéfice de nos hospitalisés. Merci à tous ces généreux bienfaiteurs qui, après une chaude journée de travail absorbant dans un bureau, trouvent encore le moyen de se détendre et d'employer leurs loisirs, en se faisant semeurs de joie, en venant jeter une note de gaieté au sein de nos 425 patients.

Après la soirée, un lunch délicieux fut servi, grâce à la générosité de la Rév. Sr Supérieure.

Le Grand Séminaire

Le jeudi 30 mai, jour de l'Ascension, à la messe solennelle de 9 h., MM. les séminaristes du Grand Séminaire de St-Boniface faisaient les frais du chant, en même temps qu'ils touchaient l'orgue, et assuraient les services de l'autel: diacre, M. Damphousse, de St-Joseph, Man., sous-diacre, M. Giroux, de Montréal. Ils servaient aussi comme cérémoniaire, thuriféraire et acolytes. Ils chantèrent la messe en ré majeur d'Omer Létourneau. Le chant en parties était sous la direction de M. L.-J. Caron, de St-Pamphile de Lislet, et le propre de la messe, sous la direction de M. Rosaire Morin, de St-Georges de Beauce, P.Q. M. Benoit, également originaire de Québec, touchait l'orgue.

Tous les hospitalisés ne forment qu'un voeu, c'est que cette visite de MM. les séminaristes le jour de l'Ascension se transforme désormais en tradition, et que chaque année nous ramène nos distingués visiteurs, tel le printemps les joyeux rossignols.

Après la messe, nos chanteurs exécutèrent de joyeux chants de folklore au bénéfice des vieillards, qu'ils surent tous intéresser.

La visite se termina au parloir où la Rév. Sr Supérieure eut l'amabilité de faire servir des rafraîchissements à tous nos visiteurs.

Décès

Mme Marie Salignat, originaire de St-Boniface, admise à l'Hospice le 17 juin 1955, est décédée le 31 mai à l'âge de 89 ans. La patiente était d'origine française, et catholique.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

L'assemblée annuelle du Cercle d'Etat des Filles d'Isabelle du Manitoba a eu lieu le dimanche 26 mai à Notre-Dame-de-Lourdes, sous la présidence de Mlle Rose Senez, Régente d'Etat.

Favorisées par une belle température, un grand nombre de nos soeurs représentaient les cercles de St-Boniface, Lorette, St-Malo, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset. Divers sujets furent discutés, ce qui rendit l'assemblée une des plus intéressantes. En termes choisis et appropriés, notre Régente d'Etat nous donna de sages conseils, rappelant à chacune d'entre nous le noble idéal que nous poursuivons, qui est celui de la femme chrétienne, en vivant l'unité, l'amitié et la charité.

Après de longues délibérations eut lieu l'élection pour l'année 1957-1958. Voici les officières du Conseil d'Etat: Régente, Mlle Rose Senez; Vice-Régente, Mlle Estelle Boyer; Secrétaire, Mme Marie-Marthe Girouard; Trésorière, Mme Alice Laurin; Chancelière, Mme Marie-Ange Dansereau; Gardienne, Mme Aline Gosselin; Syndics: Mlles Madeleine Gary et M.-Anna Bazinet.

Répondant à l'aimable invitation de Mme Yvonne Marion, Régente du Cercle de St-Boniface, l'assemblée annuelle 1957-1958 aura lieu à St-Boniface.

Un délicieux goûter, servi par nos soeurs de Notre-Dame-de-Lourdes, clôtura cette assemblée mémorable. Nous leur disons un cordial merci.

REMERCIEMENTS

Mme Emile Létienne et sa famille désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie par des visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, offrandes de messes et de fleurs, ou de toute autre façon, lors du récent décès de M. Emile Létienne.

Guides Catholiques de St-Boniface

La démission de Madeleine Bernier comme commissaire diocésaine des guides catholiques est maintenant officielle. Un nom a été soumis au bureau exécutif provincial des Guides Catholiques de Trois-Rivières. Dès que la nomination sera faite et approuvée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, nous pourrons l'annoncer.

PETITE NOTE

Thé

Le dimanche 2 juin, Mlle Cécile Fredette, Mmes Louis Sala et Frank Woodley recevaient à un thé à la résidence de cette dernière, 7, Burning Bush Bay, Windsor Park, à l'occasion du mariage de Mlle Fabiola Desrosiers avec M. Gérard Turcotte le samedi 8 juin prochain.

Un corsage d'oeillets blancs et de nombreux articles pour la cuisine furent offerts à la future mariée.

Versaient le thé: Mmes Arthur Turcotte, Marie-Antoinette Desrosiers, Georges Toupin et G. Stragier. Elles étaient assistées de Mmes E. Desrosiers, G. Stragier, A. Labelle, L. Mauroux L. Gauer, L. Lefebvre et P. Brunet et de Mlles Constance et Yolande Gendron et Louise Fredette.

Les invitées étaient au nombre de 70.

Dames Auxiliaires de l'Hôpital St-Boniface

Mme J. L. Downey fut élue présidente des Dames Auxiliaires de l'Hôpital St-Boniface à l'assemblée annuelle tenue le jeudi après-midi 30 mai, dans l'auditorium de l'hôpital. Elle remplace Mme Emmet Dwyer.

La présidente sortant de charge nomma Mme John Caswell Davis, la présidente fondatrice de l'Auxiliaire, membre honoraire.

Au nom de l'Auxiliaire, le prix annuel de $25 pour les plus hauts grades dans la théorie intermédiaire fut présenté à Mlle Herveline Lagimodière. En appréciation de son aide et de son support au thé annuel, Mlle Sophie Tucker fut nommée membre honoraire. Mme Paul Hunter fut nommée membre à vie pour sa dévotion et assistance auprès des malades et pour ses services au Comptoir des Objets.

Les rapports furent donnés par Mmes H. Forbes, trésorière; A. Leclerc, présidente des sociétaires; E. Ritchie, du "Kiddies Korner"; C. M. Sharkey et G. R. Ternouth, du comité de la librairie.

Mme J.-J. Trudel donna les rapports du comité de nomination; Mme M. Smerchansky agissait comme présidente par intérim. Présidente, Mme J. L. Downey; vice-présidentes, Mmes S. S. Peikoff et J.-J. Trudel; secrétaire de l'enregistrement, Mme J. Cameron; secrétaire-correspondante, Mme R. L. Willows; trésorière, Mme H. Forbes; membres du conseil, Mmes P. L'Heureux, R. O. Burrell, D. S. McEwen, P. W. Hunter, C. M. Sharkey, T. G. Cox, G. Normandeau, M. Seipp, A.-E. Paquin. J. W. Konnefall, S. C. Cook, M. E. Ritchie; présidente de comités: photographies, Mme P. H. McNulty; budget central, Mme F. Simon; fleurs, Mme J. M. Moffat; librairie, Mmes C. M. Sharkey et G. R. Ternouth; publicité, Mme Moray Sinclair; téléphone, Mme J. Matas; social, Mme R. Jacques; sociétaires, Mme A. Leclerc; comptoir des objets, Mme S. S. Peikoff.

Transcona

Thé annuel

Le thé annuel pour "Recrutement de membres" de la Ligue des Femmes Catholiques sera tenu le mardi 11 juin dans la salle paroissiale, après l'assemblée régulière de 8 h. Il y aura programme intéressant et prix d'entrée. Mme M. Wylie, présidente du comité des membres, en est l'organisatrice.

Jeannettes

Une trentaine de Jeannettes recevront leurs insignes "Golden Bar" vendredi soir, à 6 h. 30, dans la salle paroissiale. Trois nouvelles Jeannettes seront initiées. On adjugera les cartes de santé fabriquées par les Jeannettes, avec prix décernés aux gagnantes.

Dimanche prochain dans l'après-midi, un groupe de vingt Jeannettes de la paroisse St-Ignace de Winnipeg se joindra aux Jeannettes de Transcona dans un pique-nique amical.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 3 juin, il y avait élection chez les Chevaliers de Colomb du conseil no 3855. Voici les nouveaux membres de l'exécutif: chapelain, M. l'abbé W. J. Szumski; grand chevalier, Norbert J. Wolfe; député grand chevalier, Wyn Fraser; secrétaire, Paul Andrée; secrétaire-trésorier, Wilf Merkel; chancelier, Georges Roméo; conseiller, Thomas Sherbo; portier, Arthur Patenaude; trésorier, Wilfrid Martin; directeurs (3e année), D. J. Torchia, (2e année) W. W. Oliver et (1ère année) U. Lamoureux; gardes intérieurs, John Masi et Paul Kérouanton; gardes extérieurs, Joseph Falvo et Aimé Vandal.

Tableau d'honneur à l'école (mois de mai)

Grade 1, Cécile Proulx, Irène Coulombe.
Grade 2, Georges Paquette, Sherry Wesa.
Grade 3, Lucille Pitre 91%.
Grade 4, Joan Krupp 94%.
Grade 5, Sharon Foot 96%.
Grade 6, Linda Martineau 94%.
Grade 7, Fernande Paquette 93%.
Grade 8, Dolorès Schwartz 87%.



Dunrea

Veillée-surprise

Le vendredi soir 24 mai, un joyeux groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de Mme Anna Boulet, pour offrir à son aîné, Arthur, avec leurs voeux de bonheur à l'occason de son prochain mariage, un malaxeur, comme gage d'amitié.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Souyri et leurs enfants se rendaient à Winnipeg, dernièrement, pour visiter des parents et amis.

M. et Mme A. Lavoie recevaient, en fin de semaine, la visite de M. le docteur Clément Lavoie, accompagné de son épouse, du petit Marc, et de Mlles Cécile et Lucie Lavoie, tous de St-Boniface.

Mme Alfred Paradis s'est rendue à St-Norbert, en fin de semaine, pour assister aux fêtes du centenaire de sa paroisse natale.

Mme Alphonse Potvin, de Somerset, passait plusieurs semaines chez ses enfants; M. et Mme Norbert Potvin.

MM. et Mmes Gérard et Emile Mangin, accompagnés de leurs enfants et de quelques amis, de Bruxelles, visitaient M. et Mme Philippe Bisson, récemment.

Mlles Jocelyne Souyri et M.-Antoinette Boulet, de St-Boniface, passaient la fin de semaine dans leurs familles.

M. et Mme Alphonse Boulet, de Glenora, étaient de passage chez M. et Mme Georges Boulet.

M. et Mme Louis Labelle, de La Salle, étaient en promenade dans notre paroisse, récemment.

M. et Mme Roger Légaré et leurs fillettes, de Justice, visitaient MM. et Mmes Lucien Légaré et A. Lavoie, fils.

Clôture du mois de Marie

Le mois de mai s'est terminé en beauté, vendredi soir, par un salut solennel du S. Sacrement. M. l'abbé J. Bertrand, curé, lut l'acte de consécration à la Mère de Dieu.

Les Rév. Soeurs et les élèves avaient préparé de beaux chants, litanies de la sainte Vierge, harmonisées, avec motets au S. Sacrement.

L'autel de la Vierge était resplendissant de lampions multicolores. La cérémonie se termina par le cantique "En vous quittant, Mère chérie".

Sympathies

Les paroissiens de Dunrea offrent leurs sincères sympathies à leur curé, M. l'abbé J. Bertrand, qui vient de perdre sa soeur, Mme Gingras, décédée subitement à Toronto.

Saint-Labre

Çà et là

M. et Mme Joseph Grenier, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Alphonse Grenier, les 26 et 27 mai, à la suite d'un voyage en Colombie-Britannique.

Mme Rémi André recevait récemment la visite de M. et Mme Joseph Kirouac, de Vermilion Bay, Ont. Elle s'y rendait avec eux pour visiter Mme Louis Lorteau, de Sioux Lookout, Ont.

M. Emile Grenier, de La Broquerie, visitait ses nombreux parents pour quelques jours.

Mlles Hélène et Angèle Gisiger, de St-Boniface, visitaient leur mère, Mme Benoit Gisiger.

Mlles Yvette Ross et Odile Poncelet, de St-Boniface, passaient quelques jours chez M. et Mme Fernand Gérardy.

M. et Mme Louis Grenier passaient une semaine chez M. et Mme Antoine Gauthier.

M. René Yvon, étudiant à la Maison-Chapelle, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Yvon.

Mme Julien Gérardy recevait la visite de M. et Mme Raymond Le Leannec pour quelques jours



On voit sur cette photo **Claire Désilets**, une des cinq gagnants d'un prix de $25.00 offert par les Chevaliers de Colomb au concours de composition sur "La vocation" organisé dans la province. Claire, âgée de 12 ans, est la fille de M. et Mme Lucien Désilets et est élève du grade VII à l'école Léonard de Powerview.

Powerview

Baptême

Le 18 avril: Peter Philip, né le 3 novembre 1956, fils de John Doyle et d'Angela Guimond. Marraine, Mme Pierre Guimond.

Mariage Dupont-Alarie

Le samedi 1er juin, à 4 h. p.m., M. l'abbé O. Valcourt bénissait, dans l'église Notre-Dame du Laus, le mariage de M. Hector Dupont et de Mlle Yvonne Alarie. Les mariés avaient pour témoins MM. Georges Cyr et Alfred Alarie.

Le garçon d'honneur était M. Barrie Dupont; la fille d'honneur, Mlle Rita Alarie, et la bouquetière, la petite Carol Dupont.

Il y eut "buffet lunch" et réception à la salle Légion. Après un court voyage, les nouveaux époux demeureront à Powerview.

Çà et là

MM. Arthur et André St-Pierre sont les nouveaux propriétaires du garage "Paul's Esso Service" et M. Jean Péreux, celui de "Lionel's Taxi". On dit aussi que l'hôtel Pinewood a changé de mains, le nouveau propriétaire devant prendre charge le 15 juin.

L'on est à étendre du gravier sur plusieurs rues du village et l'on nous promet des trottoirs sur les principales rues, sous peu.

Pèlerinage

Le dimanche 26 mai avait lieu le 3e pèlerinage diocésain à Notre-Dame du Laus. Les cérémonies commencèrent à 2 h. 30 par la récitation du chapelet; à 3 h. l'entrée de S. Exc. Mgr M. Baudoux, suivi des membres du clergé et des Chevaliers de Colomb; à 3 h. 15, la procession des pèlerins.

En tête de la procession étaient la bannière de la paroisse et celles des différentes organisations de la paroisse. Au retour de la procession eut lieu la messe pontificale chantée par Mgr Baudoux qui donna aussi le sermon en français et en anglais.

L'on avait espéré avoir la messe en plein air, mais la température ne le permit pas. Malgré le temps inclément, il y avait foule: membres du clergé, visiteurs et paroissiens.

Visite pastorale

Le lundi 27 mai, S. Exc. Mgr M. Baudoux visita les élèves de l'école Léonard et ce fut lors de cette visite qu'un membre des Chevaliers de Colomb présenta à une des élèves, Claire Désilets, un chèque de $25.00, ainsi qu'un crucifix, prix attribués aux gagnants du concours provincial de composition organisé par les Chevaliers de Colomb.

Le soir du même jour, à 7 h. 30, avaient lieu les cérémonies de la visite pastorale durant lesquelles Mgr Baudoux admistra la confirmation à 116 enfants: 92 de l'école Léonard et 24 de l'école Chèvrefils. 20 de ces enfants faisaient leur première communion: 14 de Léonard et 6 de Chèvrefils.

Monseigneur s'est dit très enchanté du progrès matériel de la paroisse et aussi du progrès spirituel.

Pour finir notre semaine religieuse, nous avons eu les Quarante Heures, les mardi et mercredi précédant l'Ascension.

Le 31 mai, une centaine d'élèves écrivaient le concours de catéchisme.

Haywood

Le vendredi 24 mai avait lieu, à la salle paroissiale, un shower en l'honneur de Mlle Margaret McGrath et de M. Raymond Tessier, dont le mariage aura lieu prochainement.

Le vendredi 31 mai, parents et amis se réunissaient dans la salle de St-Claude pour un shower en l'honneur de Mlle Alice Debusschere et de M. Roland Dondo.

Le samedi 1er juin a été béni, dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le mariage de Mlle Rose Pilloud et de M. Lucien Vaillant, de Haywood. Le jeune couple habitera parmi nous. Meilleurs voeux de bonheur.

Le jeudi 30 mai, 24 petits enfants faisaient leur première communion.

Le R. P. Joseph de Rocquigny O.M.I., étaient en visite chez ses parents.

Baptêmes

Judith Ann Marilyn, née le 23 mai, fille de M. et Mme Arnold Middleton (Lucille Rey). Parrain et marraine, M. et Mme Guy Rey, oncle et tante de l'enfant.

Paul-Aimé-Joseph, né le 24 mai, fils de M. et Mme Aimé Piché (Simone Poirier). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Poirier, grands-parents de l'enfant.

Ste-Rose-du-Lac

Première communion

Le dimanche 26 mai, à 8 h., une trentaine de bambins, accompagnés de leurs parents, s'approchaient de la sainte table pour la première fois. Qui ne ressent son âme remuée et débordante de délicieux souvenirs en assistant à cette auguste cérémonie?

Dans l'après-midi, à 3 h., ces mêmes enfants revenaient à l'église renouveler les promesses de leur baptême. Deux à deux, ces petits montaient au sanctuaire et, d'une voix assurée juraient solennellement de renoncer à Satan et d'être fidèles à Jésus-Christ.

Après cette cérémonie, tous les enfants de choeur et les premiers communiants défilèrent autour de l'église accompagnant la statue de l'Enfant-Jésus, portée en procession. Suivit la bénédiction par le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé. La cantate à plusieurs voix exécutée par ces bambins, à ce moment, a dû faire un extrême plaisir à Celui qui a dit: "Laissez venir à moi, les petits enfants".

Couronnement de la Vierge

Le jour de l'Ascension, à 7 h. 30 p.m., une foule imposante remplissait l'église pour participer à la cérémonie du couronnement de la Reine du ciel. Environ 90 fillettes et jeunes filles, défilant en procession et chantant des cantiques, se rendirent à la statue de la Madone pour couronner la Reine du ciel, lui consacrer leur vie et lui promettre fidélité. La Reine de mai, Lorraine Gendreau, avait comme filles d'honneur, Annette Laderoute et Linda Fitzmaurice. Alice Himpe et Paul Delveaux lurent l'acte de consécration à la Vierge, en anglais et en français respectivement.

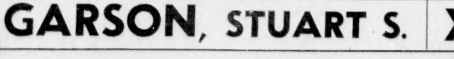
Le mois de Marie se clôtura par une réception générale dans les divers scapulaires et par la distribution de médailles miraculeuses, dévotions très recommandées et encouragées par le R. P. Curé, durant tous les exercices du mois de Marie.

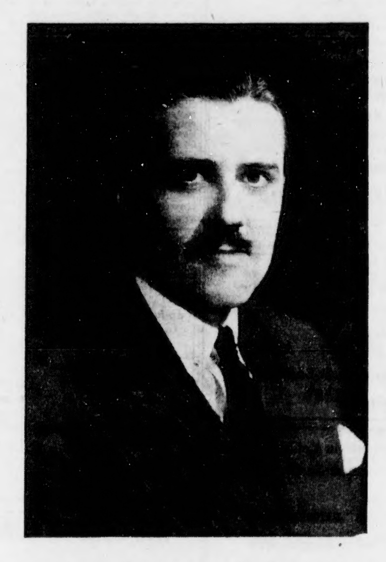
Nous sommes très heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue au R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., de Lebret, Sask., qui vient prêter main-forte aux paroissiens dans la construction de notre future grotte. Le R. P. Curé et le R. P. Paradis sont des connaisseurs en matière de constructions de ce genre et sûrement mèneront à bonne fin ce monument érigé à la gloire de notre Mère du ciel.

Fort Garry

Thé annuel

Tous les parents et amis des paroissiens de St-Vital de Fort Garry sont cordialement invités à assister au thé annuel que donneront les Dames de Ste-Anne et les Femmes de la Ligue Catholique dans le joli parterre de la résidence de M. l'abbé M. Cournoyer, curé, 1026, avenue Manahan, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Notre dévouée présidente, Mme J.-M. Balcaen, en assume la charge, aidée d'un groupe de nos membres. A tous donc, une chaleureuse bienvenue.







La vie d'un collège, comme la vie d'une nation, est marquée d'étapes qui l'acheminent vers son plein épanouissement. C'est la seconde fois que la Maison St-Joseph s'agrandit depuis sa fondation en 1904. Elle prend donc un nouvel essor vers le progrès.

Cette expansion ne change en rien le caractère établi de notre institution mais le complète et le perfectionne.

Nous ajoutons à notre pensionnat une aile de 152 pieds par 50, et une chapelle neuve. L'aile actuellement en construction comprendra un grand dortoir, un auditorium, un théâtre, sept classes, un laboratoire, une salle de démonstrations et de conférences et des bureaux. La chapelle du côté est aura une capacité de plus de 200 places. Plusieurs salles déjà à l'usage des élèves seront remodelées et agrandies. C'est donc dans des locaux complètement neufs et restaurés que les élèves entreront en septembre prochain.

Nous prolongeons les murs de notre maison d'études pour recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires et nous allons ouvrir de nouvelles classes au degré intermédiaire. Nous pourrons recevoir en septembre les élèves des grades 7 et 8 tout en augmentant le nombre des garçons aux grades 9 à 12 inclusivement. Notre ambition est de recevoir de 100 à 125 pensionnaires.

Nous invitons donc nos amis, les étudiants, à penser sérieusement à leurs plans d'études, et vous, chers parents, à préparer, seconder et stimuler les aspirations de vos fils. Nous avons posé les briques et nous serons prêts à abriter tous les jeunes cerveaux qui voudront sincèrement venir chercher dans l'enceinte de notre collège un capital de connaissances, de convictions et de vertus.

Reconnaissance des finissants

Supérieur, aumôniers, préfets, professeurs, vous nous avez instruits, vous nous avez aimés. Vous avez été pour nous des guides et des soutiens. En retour, acceptez notre reconnaissance, cette reconnaissance qui défie l'injure du temps.

LES FINISSANTS.

La Salle

Pieuses cérémonies

De pieuses cérémonies marquèrent la fin du mois de Marie à l'église paroissiale. D'abord, l'assistance aux messes des Rogations célébrées cette année le soir fut assez nombreuse.

Le jour de l'Ascension, un évenement mémorable se déroula, car, en ce jour de fête, dix petits enfants de la paroisse, escortés de leurs parents, s'agenouillèrent à la table sainte afin d'y faire leur première communion au cours de la basse messe de 9 h. a.m. célébrée par M. l'abbé A. Laurin, curé de la paroisse. Ce sont: Lucie et Evelyne Lagacé, Lucille Vouriot, Paulette Rochon, Gérald Arbez, Raymond Cormier, Pierre Lanoie, Paul Lapointe, Gilles et Louis Rochon.

Le 31 mai, à 8 h. p.m., avait lieu la clôture du mois de Marie. Les élèves de l'école St-Hyacinthe y prirent une part active, sous la direction de leurs institutrices. La cérémonie religieuse débuta par un cantique à la Ste Vierge "Bonne Marie", alors que se fit l'offrande des fleurs et d'une couronne à la Madone. La récitation du chapelet suivit. Après une courte exhortation sur la dévotion à notre Mère du Ciel par M. le curé et le chant du cantique "Chez nous, soyez Reine" par un groupe d'élèves, l'office religieux se termina par le salut du St-Sacrement.

Va-et-vient

MM. et Mmes Oscar Saulnier et François-Xavier Paillé, de St-Boniface, rendirent visite à MM. et Mmes A. Saulnier et Raoul Rochon, le dimanche 26 mai.

M. l'abbé A. Laurin, M. et Mme Antonio Saulnier et leur famille, Mme Robertine Cormier, Mlles Marie et Priscille Cormier assistèrent au couronnement des élèves finissantes, parmi lesquelles se trouvaient Mlles Adèle Saulnier, de La Salle, et Denise Mahé, de St-Bonique, et qui eut lieu à l'Académie St-Joseph le vendredi soir 24 mai.

M. et Mme Denis Cormier partaient en voyage le lundi 3 juin, à destination de Hudson Bay Junction, Sask., où ils visiteront M. et Mme Bayet.

Ordination

La paroisse se réjouit grandement de l'honneur qui lui sera fait lorsque le samedi 15 juin, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, élèvera à la prêtrise un deuxième fils de la paroisse, M. l'abbé Edmond Cormier, du Grand Séminaire de St-Boniface. L'événement mérite d'être signalé. La cérémonie d'ordination se déroulera à 10 h. a.m. (heure avancée).

M. P.-H. Spaak reçoit le 7e prix Charlemagne

AIX-LA-CHAPELLE — Le prix Charlemagne, décerné aux champions de l'unité européenne, a été décerné cette année à l'homme d'Etat belge Paul-Henri Spaak, nouveau secrétaire général de l'OTAN.

Ste-Agathe

Toute la paroisse a été consternée par le malheureux accident qui a causé la mort de la petite Patricia Phaneuf, âgée de 10 mois, le mercredi 29 mai.

Elle laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme François Phaneuf, un petit frère, Alfred, et deux soeurs, Elaine et Evelyne.

Les grands-parents de la petite, M. et Mme Philippe McCaffrey, et deux tantes, Mmes Paul McCaffrey et Francis Roach, sont venus de Battleford, Sask., prendre part à la douleur de leur fille et soeur, Mme Phaneuf.

Le service de la petite Patricia eut lieu samedi, à 2 h. de l'après-midi, au milieu de nombreux parents et amis. Elle fut portée en terre par son cousin, Hubert Delorme, de St-Adolphe, Pierre Beaudoin, Denis et Jean-Maurice Lemoine, de Ste-Agathe.

M. et Mme François Phaneuf ont été touchés de la sympathie qu'on leur a témoignée à l'occasion de la mort de leur bébé et remercient bien sincèrement tout le monde.

Fêtes centenaires à St-Norbert

(Suite de la première page)

paroissiale, au soubassement de l'église, pour participer au banquet du centenaire. Sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr M. Baudoux et la présidence active de M. Gabriel Cloutier, plusieurs invités prirent place à la table d'honneur: le T. R. Dom Fulgence, Mgr J. Robert, P.A., V.G., Mgr A. Paillé, P.D., l'hon. E. Préfontaine, représentant de l'hon. D. Campbell, premier ministre, et Mme Préfontaine, M. F. R. Fennell, député provincial, S. H. le maire D. Chase, de Fort Garry, et Mme Chase, Mme Cloutier, M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, les RR. PP. O. Boily, S.J., recteur du collège de St-Boniface, et P. de Moissac, O.M.I.

Orateurs

Vers la fin du banquet, M. Cloutier, maître des cérémonies, demanda à S. Exc. Mgr Baudoux de réciter la prière pour le Pape et à l'hon. E. Préfontaine d'offrir le toast à la Reine. On put alors procéder à l'enlèvement des tables dans la salle, afin que les gens puissent se placer pour mieux goûter la séance qui allait suivre, précédée de quelques discours à l'honneur de Saint-Norbert, centre de vie religieuse et de patriotisme ardent. M. Cloutier sut présenter avec grande délicatesse et un brin d'humour chacun des orateurs.

S. Exc. Mgr Baudoux offrit ses plus chaleureuses félicitations aux paroissiens et à leur curé pour avoir organisé avec tant de savoir-faire et de goût ces fêtes centenaires, souhaita la plus cordiale bienvenue aux distingués visiteurs et tira quelques conclusions pratiques des richesses historiques de la paroisse.

L'hon. E. Préfontaine parla d'abord au nom du premier ministre de la province, M. D. Campbell, qui trouve qu'"un curé résidant dans une paroisse vaut mieux qu'un officier de police", et il ajouta qu'il était fier de participer à cette fête de haute fierté paroissiale, comme paroissien d'une paroisse voisine, St-Pierre-Jolys. L'orateur rappela alors quelques-unes des pages écrites par M. l'abbé Jolys, dans son histoire de St-Pierre, au sujet du rôle joué dans la région de la rivière aux Rats par M. l'abbé Ritchot et ses hommes de St-Norbert qui ont vraiment été les fondateurs des centres français de St-Pierre, d'Otterburne et de St-Malo.

M. Fennell, député, invité à prendre la parole, sut exprimer en mots choisis son admiration pour l'esprit civique des gens de St-Norbert. Le R. P. Boily rappela les relations qui unissent St-Norbert et le collège de St-Boniface, et aussi (pour continuer le discours de l'hon. Préfontaine) les siens de La Broquerie et St-Norbert. M. Chase sut payer un tribut d'hommage à cette paroisse qui apporte une riche contribution au développement de la municipalité de Fort Garry.

Hommages des Oblats

Mgr Paillé, à titre d'ancien curé, rappela ses souvenirs comme bâtisseur de l'église actuelle, avec l'aide du Père Germain (ou abbé Phaneuf) et sa joie d'être toujours présent aux fêtes de la paroisse. Le R. P. de Moissac présenta d'abord les hommages du R. P. I. Tourigny, provincial des Oblats qui donnèrent à St-Norbert son premier curé, le R. P. J.-M. Lestanc, O.M.I., et possèdent aujourd'hui leur noviciat dans les limites de la paroisse. Il parla ensuite au nom des "vocations" de la paroisse: 10 prêtres nés à St-Norbert et 47 religieuses originaires aussi de cette paroisse (ces chiffres ne comprennent pas d'autres vocations de St-Norbert, mais on espère compléter bientôt le tableau), et présenta leurs hommages à S. Exc. Mgr Baudoux, au curé, leurs félicitations aux paroissiens, leurs souhaits qu'un plus grand nombre de vocations fleurissent encore dans cette "fille aînée" de l'archidiocèse de St-Boniface.

M. l'abbé Hébert, enfin, félicita ses paroissiens pour leur coopération avec le curé et entre eux, et il rappela leur fierté de recevoir aujourd'hui tant de distingués visiteurs et de revoir tant d'anciens parmi eux. Il leur demanda alors d'être toujours fiers de leurs origines, de rester fidèles à l'esprit des pionniers, de continuer leur oeuvre et de se souvenir d'eux. Cette fidélité au passé permettra à la paroisse de continuer son oeuvre de rayonnement. L'orateur termina en remerciant Mgr Baudoux d'avoir quitté d'autres occupations pressantes pour venir présider les cérémonies du centenaire.

Magnifique album

Après tous ces brefs discours, où l'on respecta le caractère bilingue de l'assemblée, il y eut une seconde présentation de la pièce historique jouée la veille au soir. Il est remarquable qu'au même moment, dans la salle, plusieurs paroissiens actuels et anciens se penchaient avec joie sur les pages illustrées du magnifique album-souvenir préparé par les religieuses du couvent et quelques dévoués paroissiens et paroissiennes. Les photographies et les textes contenus dans cet album de 116 pages constituent vraiment un rappel des principales données de l'histoire grande et petite, des oeuvres accomplies par chacun des curés qui se succédèrent depuis 100 ans, des familles qui jouèrent un rôle plus brillant, etc. Sans oublier qu'on a su présenter aussi avec goût les oeuvres actuelles de St-Norbert.

Graduation des finissants de l'école de St-Claude

ST-CLAUDE — Le dimanche 2 juin avait lieu la graduation des élèves du grade XII de l'école de St-Claude. La journée commença par l'assistance et la communion des élèves à la messe de 10 h. Le soir, à 7 h. 30, les finissants marchèrent en procession de l'école à l'église où ils assistèrent au salut du T. S. Sacrement. Pendant le salut, M. Albert Arbez chanta le "Panis Angelicus" de César Franck et Mme Georges Binne chanta l'"Ave Maria" de Schubert.

Après le salut, les filles se consacrèrent à la sainte Vierge et les garçons, au Sacré-Coeur.

Les finissantes étaient: Mlles Madeleine Basset, Marielle Chappellaz, Lucette Dondo, Joan Doerksen, Marlene Perroud et Hélène Sicard. Leurs bouquetières respectives étaient Marie-Rose Basset, Gisèle Chappellaz, Loisa Lalonde, Margaret Gillingham, Gisèle Burgoyne et Alice Fay.

Les finissants étaient: MM. Lucien Gauthier, Roger Magne et Ludovic Philippot.

A la sortie de l'église, les finissants se rendirent en procession à la salle paroissiale où ils prirent leur place d'honneur sur la scène du théâtre qui était magnifiquement décoré pour l'occasion. Les 450 sièges de la salle furent immédiatement remplis et un grand nombre de personnes durent rester debout.

Programme

La soirée, sous la présidence de M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, débuta avec un chant en choeur: "O Canada" et "Excelsior". La bienvenue fut souhaitée par M. Paul Martin, secrétaire de la commission scolaire.

M. le curé s'adressa aux finissants et par des paroles choisies et émouvantes leur donna de bons conseils à suivre maintenant qu'ills sont au seuil de la porte qu'est la vie.

M. Arsène Arbez, président de la commission scolaire, porta à son tour la parole aux finissants et les félicita d'avoir si bien profité des facilités mises à leur disposition pour s'instruire. Suivit ensuite un chant en choeur "Le temps des lilas" de G. Auriol.

La proclamation des élèves finissants, qui est toujours très appréciée par l'auditoire, tant pour son sens humoristique que pour le dévoilement du personnage à l'auditoire, fut lue par trois élèves du grade XI: Mlles Céline Gendre et Marie Dequier et M. André Martin.

M. Louis Arbez chanta "Il faut croire au bonheur" de E. Lapierre. La collation des diplômes fut faite par M. le curé.

Ensuite, trois élèves du grade XI récitèrent un message aux finissants, intitulé "Semez à pleines mains". Ceci fut suivi par un duo de piano "Valse Episode" de C. W. Kern, interprété par M. Raymond Le Cunff et Mlle Lilianne Rusywich.

M. Arsène Arbez procéda à la présentation des prix.

Le R. P. L. Guy, S.J.

L'invité d'honneur, le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, adressa la parole aux finissants et, en termes délicats et touchants, leur donna de sages conseils sur la langue et la religion. Il leur proposa une devise à suivre maintenant qu'ils s'avancent dans la société pour envisager une carrière.

M. Richard Moore, inspecteur des écoles de notre district, qui était présent avec Mme Moore, s'adressa aussi aux finissants. Ensuite vint un chant en choeur "Les soirées de Québec".

Les discours d'adieu des finissants furent faits par Mlles Marielle Chappellaz et Joan Doerksen et M. Lucien Gauthier.

La soirée fut terminée par le chant des gradués: "My Task" et "A tes genoux, Vierge Marie". Mlle Pauline Cormier accompagnait au piano durant la soirée.

Parmi les personnes distinguées présentes à la soirée l'on remarquait M. l'abbé Henri Perron, visiteur français des écoles, et la Rév. Sr Julie St-Jean, Mère Provinciale des Filles de la Croix.

Goûter

Après la soirée, un goûter fut servi au soubassement de la salle à tous les parents et amis des gradués ainsi qu'aux invités d'honneur.

Remerciements

Le succès d'une si belle graduation nécessite une grande préparation et un travail énorme. La commission scolaire désire profiter de cette occasion pour féliciter et remercier sincèrement les religieuses pour le grand dévouement et le goût si artistique dont elles ont fait preuve en offrant aux gradués une soirée d'un spectacle éblouissant qui restera pour eux un jour inoubliable.

Baptêmes

Le 14 avril: Patricia-Ann, née le 23 mars, fille de M. et Mme Richard Poirier. Parrain et marraine, M. Carl Dubois et Mme Marius Laurent.

Le 15 mai: Gisèle-Marie-Aline, née le 5 mai, fille de M. et Mme Jean Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Carel.

Le 19 mai: Marilyne-Yvonne-Juliette, née le 11 mai, fille de M. et Mme Albert Durand. Parrain et marraine, M. Gabriel Durand et Mlle Lucette Dondo.

Le 26 mai: Harvey Charles Harry, né le 18 mai, fils de M. et Mme Melvin Campbell. Parrain et marraine, M. et Mme C. Delfosse.

Le 26 mai: Rolande-Marie-Nicole, née le 18 mai, fille de M. et Mme Albert Chappellaz. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Beaulieu.

Le 31 mai: Yolande-Marie-Monique, née le 24 mai, fille de M. et Mme Joseph Chappellaz. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Arbez.

Ça et là

M. Henri Bazin a commencé la construction de sa maison dans le coin "Fort Rouge" du village.

M. Louis Arbez est à construire une nouvelle cour à bois.

M. Alfred Massé, de Vancouver, est en visite à St-Claude, chez M. et Mme Louis Arbez.

— Si nous n'avions pas tant de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

LA ROCHEFOUCAULD.

N.-D.-de-Lourdes

Funérailles

Le mercredi 22 mai, M. Etienne Durand est décédé subitement à l'âge de 54 ans.

La messe de Requiem fut chantée le vendredi 24 mai par M. l'abbé Odilon Larochelle, vicaire, assisté de MM. les abbés P. Carrier, vicaire de St-Claude et Marcel Dacquay, curé, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Louis Comte, André Dondo, Denis, Maurice, Roger et Paul Durand.

Le défunt laisse dans le deuil quatre soeurs, Mmes Jean Comte, Auguste Richaud, Yves Dondo et Jos. Lambert, et neuf frères, Jean, Michel, Auguste, Joseph, Maxime, Louis, Léon, Pierre et Adrien.

Remerciements

Les frères et soeurs du défunt désirent exprimer leurs sincères remerciements et leur gratitude envers ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Bellegarde

Première communion

Le jeudi 30 mai était grande fête à Bellegarde. En même temps que l'Eglise célébrait l'Ascension de Notre-Seigneur, 25 premiers communiants s'approchaient de la Table Sainte pour recevoir le Pain des anges, accompagnés, chacun, de son papa et de sa maman.

Graduation

Ce jour était aussi la fête des finissantes. A cette même messe de première communion, elles assistaient, en uniformes de graduées. Elles occupaient des prie-Dieu au milieu de la nef. On remarquait Mlles Marie-José Aimé, Alma Gervais, Gloria Chouinard et Dorothy Cook. Les élèves du couvent chantèrent des cantiques appropriés. Mlle Hélène Marchand était à l'orgue.

Le soir, à 7 h. 15, avait lieu la clôture du mois de Marie par la procession à la grotte de N.-D. de Bellegarde. Cette cérémonie ne parut pas trop plaire à Satan, car au moment de se mettre en marche vers le Sanctuaire de Marie, le temps devint menaçant et une bourrasque de vent s'éleva; mais cela n'arrêta pas les bonnes gens de Bellegarde. Aussi, dès l'arrivée à la Grotte, le temps redevint calme. Le R. P. A. Desrosiers prit alors la parole; il montra l'opportunité de construire des grottes pour satisfaire la piété mariale des fidèles qui ne peuvent pas se rendre aux grands sanctuaires nationaux. Il encouragea les paroissiens à intensifier leur dévotion envers cette bonne Mère.

La récitation du chapelet terminée, les graduées offrirent leurs couronnes et se consacrèrent à Marie, Reine de l'Univers. Après le chant d'acclamation, "Chez nous, soyez Reine", la foule se dispersa, puis se rendit à la salle paroissiale pour assister à un programme en l'honneur des finissantes.

Chant d'adieu par les élèves du couvent.

Discours du R. F. Georges-Armand, principal.

Discours de bienvenue par Marie-José Aimé.

Pièce: "The Princess and the Woodcutter": "Woodcutter", Robert Laval; "Princess", Yvette Blézy; "King", Donald George; "Queen", Lorraine Laval; "Red Prince", Guy Moreau; "Blue Prince", Raymond Paulhus; "Yellow Prince", Ronald Peters.

Chant, "La voix du cor".

Duo par Joseph Poirier et Aurèle Moreau.

Récitation par Andréa Sylvestre: "Les lunettes".

Chant, "Les cloches du hameau", par les élèves de Mlle Dupont.

Chant, "Wonderful Mother of Mine" et "Mon papa", par les élèves des classes supérieures.

Discours d'adieu par Alma Gervais.

Chant, "Graduation Day", par les finissantes.

Discours du R. P. A. Desrosiers: "La supériorité de l'éducation catholique dans nos écoles catholiques".

Tout se terminait vers 10 h. 30 et chacune des graduées rentra dans sa famille pour finir dans l'intimité chaude du foyer, une journée si mémorable.

M. J.-E. Lussier, "magistrat volant", prend sa retraite à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — M. J.-E. Lussier, C.R., prendra sa retraite à la fin de ce mois. Il a complété une administration judiciaire de 30 ans, soit 2 ans de plus que la limite normale. Il sera remplacé dans ses fonctions par M. Orest Bendas, avocat de cette ville.

La superficie de son territoire était de 300,000 milles carrés. Il survola plus de 1,250,000 milles, sans compter ceux qu'il a parcourus par autres moyens de locomotion, automobile, canots, traîne à chiens et bateau sur les rivières. Le million et quart de milles qu'il survola en avion lui valu le titre de "Flying Magistrate".

M. Lussier (M. J. E., comme ses amis aiment à l'appeler) arriva le 8 novembre 1908 en cette province avec $7.35 dans ses poches. Admis au Barreau en mars 1927, il commença sa carrière comme magistrat du nord de la Saskatchewan. M. Lussier devint secrétaire privé du procureur général, l'hon. W. F. A. Turgeon, à Régina. Il unit sa destinée à celle de Mlle Elizabeth Irvine, qu'il amena à Rosthern où il ouvrit son bureau d'avocat.

M. Lussier prit une part active dans la vie communautaire de cette ville et du district. Il a servi en qualité de président dans l'Unité de la Société du Cancer depuis sa fondation. Il fut ex-Grand Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb.

Dans ses rares moments de loisir, "J. E." se repose en jouant du piano pour sa charmante épouse. Il choisit pour devise: "Ma vie a toujours été: 'mon devoir'."

Décès

Le vendredi 31 mai, Mme Virginie Frenette est décédée à l'hôpital Victoria de Prince-Albert, à l'âge de 86 ans. Lui survivent cinq fils, Henri et Maurice, d'Eddred, Sask., Joseph et Rosaire, de Victoria, C.-B., et Roméo, de Prince-Albert, et trois filles, Mmes Raoul Dufour et Stanley Dufour, de Prince-Albert, et John Burow, de Victoria, C.-B.

Les funérailles eurent lieu à Victoire, Sask., le lundi 3 juin.

Cartes et bingo

Une intéressante soirée fut donnée par le Club Canadien, le dimanche 26 mai, au profit du collège Notre-Dame de Prince-Albert. Il y eut parties de cartes et de bingo.

Voici les gagnants dont plusieurs collégiens: 1er prix des dames, M. Denis Delisle (jouant pour une dame); 2e, Mme Gaspard Brûlé et consolation, Mme Andrée Courbé; 1er prix des hommes, MM. Ben. Chénier et Armand Gaudet (après tirage ce dernier l'emporta); 2e, M Albert-L. Pagé et consolation MM. A. Painchaud et Dan. Lefebvre (ce dernier aussi l'emporta).

Au bingo, neuf parties furent jouées, dont plusieurs avec prix spéciaux: MM. Fred Pelletier, de Duck Lake, Milton Connor, Denis Delisle et Roger Lemieux, Mmes Wilfrid Parent, de Debden (deux fois), Marie Vachon, Solange Lavigne, Gaspart Brûlé et Emmanuel Daniel de St-Louis. Le prix d'entrée fut gagné par M. Claude Gareau, de Bellevue.

Cinq générations

Cinq générations se sont réunies à l'hospice du Mont St-Joseph pour une petite fête intime L'héroïne de la fête était Mme Marie-Louise Joubert, demeurant à l'hospice et âgée de 88 ans. Les autres invitées, tous de Domremy, Sask., étaient Mme H. Guillet (61 ans), arrière-grand-mère, Mme Louis Ethier (41), grand-mère, sa fille, Mme H. Comeau (19), et son fils, Gérald (2½).

Quatre générations

A la demeure de Mme Emma Boyer, de St-Laurent, se réunissaient quatre générations: Mme E. Boyer (70 ans), sa fille, Mme Alfred Gervais (47), sa petite-fille, Mme W. Smytaniuk (20) et la petite Debra (un an).

Fiançailles

M. et Mme John A. Mokoruk de Wakaw, Sask., annoncent les fiançailles de leur fille, Olga Stella, à M. René-Jules Dansereau, de North Bay, Ont., fils de M. et Mme Hercule Dansereau, de Prince-Albert. Le mariage aura lieu le samedi 29 juin dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert.

Entrées au Parc national

Dimanche dernier, les visiteurs qui passèrent à l'entrée du Parc national de Prince-Albert, à Waskesiu, accusaient une augmentation de 35 pour cent, par rapport à la même date l'an dernier, soit 2,972 personnes dans 802 autos. On remarquait 2,770 personnes et 737 autos de la province de la Saskatchewan; du dehors, 50 passagers et 15 autos; des Etats-Unis, 152 passagers et 50 autos. La température était bien favorable pour le jeu de golf.

En Europe

Le 2e lieutenant Marcel-Charles de la Gorgendière, du "Royal Canadian Ordinance Corps", fils de M. Hubert de la Gorgendière, est l'un des 73 lieutenants et officiers-cadets qui iront suivre un entraînement avec l'unité de la seconde brigade d'infanterie canadienne stationnée en Allemagne. Ces officiers, dont quelques-uns sont déjà partis entre le 2 mai et le 20 juin, reviendront au Canada entre le 26 juillet et le 16 septembre.

Va-et-vient

M. Walter Houle est revenu d'Edmonton où il a rendu visite à ses fils, Bruno, Alain et Constant.

Montmartre

Graduation

Le vendredi 17 mai eut lieu la graduation de cinq jeunes étudiants de notre école supérieure: Mlles Denise Beaulieu, Elizabeth Melnyk, de Mutrie Thérèse Caron et Rose-Ange Breton, de Montmartre, et M. Denis Coolican, de Montmartre.

Le matin eut lieu une grand-messe, à 9 h., chantée par les élèves des grades supérieurs et, à 7 h. 30 le soir, la bénédiction du St-Sacrement.

A la fête, après l'entrée processionnelle des gradués, M. Louis Fournier, qui agissait comme maître de cérémonies, fit le discours de bienvenue, procéda ensuite à la présentation des gradués et donna à chacun leur diplôme. D'autres discours furent donnés en anglais par Denis Coolican et en français par Thérèse Caron. La Rév. Sr Marie-Agnès, n.d.c., principale de l'école supérieure, distribua les souvenirs aux gradués.

Les orateurs invités étaient M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, et M. Joe Malack, surintendant des écoles.

A la partie récréative, les élèves des grades X et XI chantèrent "Welcome Sweet Swing Time" de Rubinstein, "Le baiser de la langue française" de P. Boileau et "We come to greet you" de Marion Lord. Les applaudissements, après chaque numéro, témoignèrent la haute appréciation des spectateurs.

Nous souhaitons le meilleur succès à tous les gradués.

La journée athlétique

Le 29 mai, les élèves de nos écoles tenaient, sur le terrain de jeux, leur journée de tournoi athlétique. Treize écoles y prirent part: Aloha, Camelot, Fallowmead, Gray Valley, Greenville, Joffre, Latham, Low Prairie, Montmartre, Philomath, Southgate, Spring Hill et Silver Hills.

L'école Southgate remporta la coupe de la victoire.

Les gagnants de chaque groupe pour les garçons furent: Patrick Laturnus, de Montmartre; Andrew Laturnus, de Montmartre; Jack Belisle, de Greenville; Kenneth Laturnus, de Montmartre; Carl Couckuyt, de Southgate; Léon Driscoll, de Montmartre, et Wilfrid Giroux, de Montmartre; pour les filles: Michelle Fournier, de Montmartre; Joyce Rainville, de Montmartre; Katherine Laturnus, de Montmartre; Clara Kuntz, de Philomath; Ida Sebastian, de Gray Valley; Katherine Romanow, de Montmartre, et Elizabeth Melnyk, de Montmartre; courses spéciales des petits, l'école de Montmartre, et courses spéciales des grands, l'école de Montmartre.

Après les divers événements, plusieurs parties de balle au camp furent jouées et les élèves de l'école de Montmartre furent les heureux gagnants.

A l'hôpital

Ont été hospitalisés: MM. Robert Anaka et Mlle Karen Shiplack, de Glenavon; M. Andrew Gorniack, Mlle Patricia Coolican, Mmes Jos. Chartier, Alma Coupal (une fille), Mary Gorniack (une fille), Simone Marchildon (une fille), Lilian Mack (une fille), tous de Montmartre; Mme Ignatius Sebastian (un garçon), de Kendal.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Joubert se rendirent à Prince-Albert assister au mariage de Mlle Myra Boucher. Ils visitèrent M. Huet et M. et Mme Lamontagne.

Mme Hector Lavoie a rendu visite à ses parents de Saskatoon.

M. et Mme Jos. Labrèche et leurs enfants, Armand et Blanche, sont allés passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Allen Amerud, de Tichfield.

M. et Mme Maurice Bachelu et leurs deux filles, de Laflèche, étaient de passage chez leurs parents. M. et Mme Chabot les accompagnaient.

M. Léo Bilodeau, d'Edmonton travaille maintenant sur le pipeline "Booster Station".

Çà et là

Le jeudi de l'Ascension, à la messe de 10 h., il y eut l'ouverture des Quarante Heures. Le R. P. Lucien Kemble, O.F.M., de Régina, donna les sermons pendant les cérémonies.

Le samedi 8 juin, les Dames Auxiliaires de la Légion donneront un thé, à 2 h. 30 de l'après-midi, dans la salle des Chevaliers de Colomb. Bienvenue à tous.

Congrès Eucharistique de Prince-Albert

PROGRAMME GÉNÉRAL

Le vendredi 5 juillet

Ouverture du congrès, 8:00 p.m.

Le samedi 6 juillet

Messe pontificale pour tous les instituteurs et institutrices, 10:30 a.m.
Bénédiction des malades, 2:30 p.m.
Réception des dignitaires, 5:00 p.m.
Grand jeu: "Pêcheurs d'hommes", 9:00 p.m.
Procession aux flambeaux et messe pontificale par S. E. le cardinal James McGuigan, 11:00 p.m.

Le dimanche 7 juillet

Messe pontificale en rite oriental, 8:30 a.m.
Ordination à la prêtrise: 11:00 a.m.
Grand jeu: "Fishers of Men", 2:00 p.m.
Messe pontificale et procession par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, 4:00 p.m.

(Tout le programme est d'après l'heure solaire)

Graduation de 25 finissants au couvent de North Battleford

NORTH BATTLEFORD — La cérémonie de graduation des 25 finissants du couvent de l'Enfant-Jésus à North Battleford, le dimanche 26 mai, fut inaugurée lors d'une messe spéciale, chantée par la chorale de l'école séparée et au cours de laquelle le R. P. G. Lassonde, O.M.I., curé, donna le sermon de circonstance. Commentant ce texte évangélique de l'Ascension: "Pourquoi restez-vous là à regarder au ciel? Ce même Jésus que vous avez vu monter au ciel reviendra . . . Allez-vous-en et faites ce qu'Il vous a commandé", le prédicateur dit aux gradués: "Allez et faites le bien. Allez accomplir votre mission. La mission de chacun sera différente, mais vous devrez tous faire le bien dans la profession que vous embrassez. Vous y aurez souffrances et difficultés, succès et joies. Acceptez tout, et vous tresserez la couronne de mérites qui vous conduira au ciel". Après la messe, les gradués participèrent à un déjeuner intime à l'Alma Mater.

La remise des diplômes eut lieu le soir, à 8 h., au théâtre Capitol. Les élèves de l'école secondaire exécutèrent d'abord quelques chants en français, en anglais et en ukrainien. Puis les 25 gradués entrèrent, les filles vêtues de longues robes blanches portant une gerbe d'oeillets rouges et blancs, les garçons en habit de cérémonie. Tous prirent place sur l'estrade, suivis de leurs compagnes et compagnons, et chantèrent en choeur le chant de l'école et de l'O Canada.

Orateurs

S. H. le maire Maher ouvrit officiellement la séance, en adressant des félicitations aux gradués et des louanges à leur Alma Mater. M. Garry Cooper, président de la classe, au nom de ses compagnons et compagnes, s'adressa alors en termes de reconnaissance aux institutrices et aux parents. On présenta ensuite "Vision d'un élève", courte pièce qui obtint de chauds applaudissements. Le R. P. Lassonde et M. W. H. Broley, inspecteur des écoles, procédèrent enfin à la distribution des bagues et diplômes.

La deuxième partie du programme comportait la distribution aux méritants des prix et trophées: prix d'instruction religieuse, donné par les RR. PP. Oblats et mérité par Doreen Nachtegaele; le souvenir de Mère Gabrielle pour le plus haut rang de classe, donné par l'Amicale du couvent et mérité par Frances Cubbon; la médaille de "leadership", donnée par les Chevaliers de Colomb et méritée par Lucille Manègre; la médaille de progrès général, donnée par Q. L. Lidster et méritée par Darlene Sullatisky; le prix de bon esprit scolaire, donné par les religieuses et mérité par Yvonne Baxter; le trophée du jeu de quilles, donné par M. W. Belyk et mérité par Ernie Sanky; le trophée de quilles au capitaine de l'équipe gagnante, donné par la société littéraire du couvent et mérité par Marie Labelle; la médaille d'honnêteté, donnée par la bijouterie Asmussen et méritée par Betty Ann Keall; l'insigne de président de classe, donné par la société littéraire du couvent et remis à Garry Cooper; le prix de courtoisie, donné par les religieuses et mérité par Bernice Baxter; l'écusson de la ponctualité, donné par la société littéraire et remis à Anne-Marie Fransoo, représentante de la classe du grade X; le prix pour élèves ayant fait 12 ans d'études sous la direction des religieuses, mérité par A. S. Riddell, M. Labelle, H. Bazuik et G. Cooper; le trophée de tennis sur table, simple et double, mérité pour le double par D. Nachtegaele et L. Grégoire (groupe des filles) et N. Fransoo et L. Hawtin (groupe des garçons); la distinction en français, donnée par l'A.C.F.A. et mérité par Edith Dion; le prix de curling, mérité par Y. Baxter, F. Cubbon, L. Hawtin et A. Nachtegaele.

La vraie orientation

Le R. P. R. Finn, C.S.B., conférencier d'honneur, présenté par M. W. H. Broley, inspecteur, montra ensuite aux jeunes finissants la vraie voie dans l'orientation de leur vie. Ayant raconté finement l'histoire de Cendrillon, il ajouta: "La graduation n'est pas un rêve, mais un plan. Les rêveurs ne font rien; les "planeurs" font quelque chose. Donc ce soir, ce n'est pas un rêve, mais un plan qui vous dit que l'éducation reçue au couvent n'était qu'une partie du plan total . . . Poursuivez ce plan total vers la sainteté, la sagesse, la vertu". "Poursuivez ce plan, non de façon isolée".

Après un chant en choeur, intitulé "Un chant de plus, le dernier", Mlle Helga Küchler prononça le discours d'adieu et exprima un vote de remerciement aux religieuses au nom de ses compagnons et compagnes.

Dumas

M. et Mme André Baudu, de Vandura, visitaient leur mère, patiente à l'hôpital, Mme Emile Baudu, de Kipling.

M. Frank Gautron est de retour de sa visite à Moose Jaw.

M. Emile Denêve, de Régina, faisait une courte visite à son oncle, M. Joseph Savari, ainsi qu'à Mme M. S. Rollin, et des amis.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, visitaient leurs parents, M. et Mme R. Jacques.

M. et Mme Maurice Zébière, leur fille, Denise, et leur mère, Mme Georgette Lemoine, se rendaient à Régina pour affaires et visitaient aussi M. et Mme E. Denêve.

Mme O. Legault est allée parmi ses enfants de Régina et de Gravelbourg.

Mme G. Lemoine, ses filles, Laurence et Denise, et sa petite-fille, Linda, se rendaient chez leurs parents, M. et Mme M. Zébière et M. et Mme R. Zébière.

Délégué papal près l'agence atomique

SOUTH BEND, Indiana — L'Université Notre-Dame annonce que le R. P. Theodore M. Hesburgh vient d'être nommé par le pape Pie XII représentant permanent du Vatican auprès de la nouvelle Agence internationale de l'énergie atomique. Le R. P. Hesburgh est le président de l'institution universitaire.

M. Roger Stringer, âgé de 20 ans, a reçu son degré de bachelier ès arts à l'université de la Saskatchewan, le 20 mai dernier. Fils de M. et Mme Achille Stringer, de Ponteix, Sask., M. Stringer se dirige vers la médecine.

Willow-Bunch

Le dimanche 26 mai, lors de la grand-messe, avait lieu l'ouverture de nos Quarante Heures qui se terminèrent le mardi matin à la messe de 7 h.

Le dimanche soir, à 7 h. 30, une heure sainte fut prêchée par M. l'abbé A. Latendresse, curé. Le lundi matin, la messe fut célébrée à 7 h. par M. le curé et le soir, à 9 h., par M. l'abbé A. Guénette, vicaire. Un bon nombre de paroissiens assistèrent à ces deux messes, ainsi qu'à celle de mardi matin qui clôturait les Quarante Heures.

Tous les exercices furent suivis avec grande piété et dévotion. De nombreuses communions furent distribuées et la plupart des paroissiens passèrent des heures d'adoration devant le St-Sacrement.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, aidait aux confessions, le lundi soir.

Çà et là

Le dimanche matin 2 juin, une quarantaine de jeunes enfants firent leur première communion, accompagnés de leurs parents.

Le dimanche après-midi avait lieu une supplique en l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour lui demander son aide dans nos problèmes scolaires.

Décès

Mme Ludger Joly, autrefois de Willow-Bunch, est décédée à Montréal le lundi 27 mai, à l'âge de 77 ans. Mme Joly est la soeur de MM. Philippe et Gabriel Mondor, de la paroisse.

Nos malades

Le petit Gérald Philippon a subi une opération à l'hôpital d'Assiniboia, dernièrement.

M. Henri Cayer est de retour chez lui après avoir passé quelques semaines à l'hôpital de Moose Jaw.

Sont actuellement à l'hôpital: MM. Emile Fouquet, Eddy Dionne, F. Therrien et Dwight Therrien.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: MM. A. Bilodeau, J. Higgins et R. Vézina, Mmes I. Boulianne, Siméon Boisvert, J. Marcil et Denise Rondeau.

Va-et-vient

Mgr R. Lussier, P.D., curé de Lisieux, est venu rendre visite à M. l'abbé A. Latendresse, curé, le lundi 27 mai.

M. et Mme H. Deschamps et Mme Alfred Provo, de Saskatoon, visitaient M. Bruno Deschamps, dernièrement.

Sont venus rendre visite à leurs parents, dernièrement: M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn; M. et Mme Jos. Ryan, de Régina; Mlle Thérèse Boulianne, étudiante à l'Ecole Normale de Moose Jaw; M. le Dr Lionel Rodrigue, de Pangman, Sask., et Mlle Cécile Rodrigue, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. Gédéon Boisvert, de Régina, est en promenade chez ses enfants pour quelque temps.

M. et Mme Emile Letilly sont déménagés à Willow-Bunch pour les mois d'été. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. M. Letilly est le nouveau gérant de la Compagnie John Deer.

M. l'abbé Armand Guénette, vicaire, est parti le dimanche 2 juin passer une quinzaine de jours chez ses parents et amis de St-Boniface. Il s'arrêtera aussi à Vonda et Saskatoon. A son départ, une bourse lui fut présentée par les paroissiens pour défrayer les dépenses de son voyage. Nous lui souhaitons bonnes vacances parmi les siens.

Un film sur Pie XII

Le dimanche soir 2 juin eut lieu, au théâtre Palace de Willow-Bunch, un film en anglais sur la vocation sacerdotale et la vie du pape Pie XII, donné par M. l'abbé R. Larivière, vicaire de Meyronne, au profit de l'Oeuvre des Vocations du diocèse de Gravelbourg. Il parla aussi sur les vocations. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part.

SOUTH ST. PAUL, Minn. — Un gigantesque ballon en matière plastique, portant un jeune officier d'aviation dans une nacelle hermétique, s'est élevé jusqu'à une altitude de 96,000 pieds au-dessus du Minnesota, établissant un nouveau record pour les plus-légers-que-l'air portant un homme.

Mlle Réjanne Lefebvre épouse M. Le Vern E. Livingstone, à Régina

SEDLEY — Le lundi 22 avril, en la cathédrale de Régina, avait lieu le mariage de Mlle Réjanne Lefebvre, g.-m.e., fille de M. et Mme Jean-Louis Lefebvre, de Sedley, avec M. Le Vern E. Livingstone, fils de M. et Mme E. Livingstone, de Régina. M. l'abbé W. Wadey, curé de la cathédrale, officiait à la cérémonie avec échange d'anneaux.

La mariée entra au bras de son père, portant une longue robe de taffetas bouffante avec voile, et garnie de dentelle perlée d'opales sur les côtés. Une large bande ornait la jupe dans le dos. Le corsage ajusté était orné de perles et les manches se terminaient en pointes de lys. Son voile illusion de soie pure était parsemé de perles et retenu par une couronne de perles. Son bouquet était composé d'orchidées et de stéphanotis.

La mariée était accompagnée de ses demoiselles d'honneur: Mlles Velma Degelman et Zena Beiberdorf.

Le marié avait pour témoin son frère, Murray Livingstone. Les deux frères de la mariée, Roland et Claude Lefebvre, agissaient comme huissiers. M. V. McCarthy était organiste, et Mme G. Phillips (Stella Giroux), amie de la famille, était soliste. Elle chanta admirablement bien. Beaucoup de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

Réception

Dans l'après-midi, de 3 h. 30 à 6 h., il y eut réception à la salle Oddfellow, où des rafraichissements furent servis à plus de 100 invités (110 signèrent le registre). M. Albert Iverson, de Lajord, ami de la famille, fut invité à proposer le toast à la mariée. Il le fit avec son éloquence coutumière d'autant plus qu'il connaissait la mariée depuis son jeune âge et avait beaucoup de choses à dire d'elle, toutes élogieuses naturellement.

Le marié remercia en son nom et au nom de son épouse, les parents, les familles et les nombreux amis qui leur avaient démontré leur amitié d'une manière si tangible; il eut un merci tout spécial pour la bonne grand-maman, Mme Hamelin, grand-mère de la jeune épouse, pour toutes ses bontés, et demanda à Dieu de la conserver encore de longues années à leur affection et à celle de toute la famille.

Après avoir coupé le gâteau, les nouveaux époux en firent eux-mêmes la distribution, prenant ainsi contact avec tous leurs invités.

Au retour de leur voyage de noces, le 3 mai, une danse avait été organisée en leur honneur, dans la salle municipale de Lajord, où au-delà de 250 parents et amis vinrent leur renouveler leurs voeux de bonheur. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Le mardi 14 mai, les nouveaux époux partirent pour Calgary, Alta, où ils résideront désormais.

Albertville

Mariage

Le mardi 7 mai, en l'église St-Jacques d'Albertville, M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, bénissait le mariage de Mlle Florence Lavoie, fille de M. et Mme Paul Lavoie, avec M. Aimé Brassard, fils de M. Calixte Brassard.

La mariée, très ravissante dans sa jolie robe blanche, entra dans l'église au bras de son père; M. C. Brassard accompagnait son fils.

Les filles d'honneur, Mlles Alice Godin et Gloria Michalchuk, de Prince-Albert, portaient des robes rose et aqua.

Les garçons d'honneur étaient MM. René Lavoie, frère de la mariée, et Clovis Pellerin, un ami.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au mariage et passèrent une belle journée de réjouissance. Les diner et souper furent servis à la salle.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés qui résideront à Albertville.

Çà et là

Mlle Emilia Rapin a pris un emploi à Chauvin, Alta.

Mme Donat Bolduc s'est rendue à Winnipeg pour soins médicaux.

M. et Mme Marcel Francoeur sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Charles Painchaud.

Le 30 mai, 10 petits enfants ont fait leur première communion.

Baptême

Joseph-Martin-Bernard, fils de Laurent Painchaud et de Marthe Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Painchaud, grands-parents de l'enfant.

Nos malades

Léona Gignac et Mme Léandre Brassard sont actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Mmes Laurent Painchaud et Eugène Lavoie, hospitalisées depuis quelque temps, sont de retour dans leurs familles.

North Battleford

La 30e convention annuelle diocésaine de la L.F.C. de North Battleford eut lieu les mardi et mercredi 21 et 22 mai, avec 156 déléguées présentes. Le thème de la convention était "La Ligue des Femmes Catholiques et l'Action catholique".

La présidente, Mme Pat. McGrath, de North Battleford, introduisit S. Exc. Mgr Léo Blais, D.D., évêque de Prince-Albert, Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.F., curé d'office de la cathédrale de Prince-Albert, S. H. le maire H. James Maher, M. J.-U. Brunelle, Grand Chevalier du conseil local des Chevaliers de Colomb, Mme Svoboda, présidente provinciale de la L.F.C., et Mme C. Boileau, présidente diocésaine, qui ouvrit ensuite la convention.

Au cours de la journée, il y eut lecture des divers rapports. Le banquet du soir fut servi par les Femmes Ukrainiennes Catholiques. Le R. P. A. Riffel, O.M.I., de Good Soil, orateur invité, parla sur "La sainteté familiale".

Le mercredi, S. Exc. Mgr L. Blais célébra la messe de 8 h. Les sessions commencèrent par une conférence, "Le congrès eucharistique et l'Action catholique", donnée par M. l'abbé J.-A. St-Pierre, curé de Leask. Le R. P. Engel parla sur "La sainte eucharistie".

Aux élections des nouvelles officières, Mme Boileau fut réélue présidente diocésaine; Mme Colleaux, secrétaire, et Mme Lawless, trésorière.

Un thé, servi par la subdivision de N.-D.-de-Lourdes de la L.F.C. de la ville, clôtura la convention.

Çà et là

Mlle Louise Bolan et Mme B. Prince, déléguées des Auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame, se sont rendues à Saskatoon pour assister aux conventions nationale et provinciale qui ont eu lieu dernièrement à l'hôtel Bessborough. Mmes A. R. Salzgeber, J.-E. Lafrenière et H. K. Gillies les accompagnaient.

M. et Mme J. A. Chisholm, accompagnés de M. et Mme Joseph Brunelle, se sont rendus à Régina pour assister à la convention des Chevaliers de Colomb qui eut lieu durant la fin de semaine du 24 au 26 mai.

Plusieurs Auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame se rendirent chez Mme Louis Huard pour une partie de bridge, vendredi soir. Les premier et deuxième prix furent gagnés par Mmes A. R. Salzgeber et E.-R. Thibodeau. Pour terminer la soirée, un bon goûter fut servi.

M. et Mme Albert Parent, accompagnés de leurs enfants, Suzanne et Marc, ont visité leur mère, Mme F. Parent, durant la fin de semaine.

Nos félicitations à M. Ghislain Bellavance qui a été nommé 2e lieutenant du 2e bataillon royal du 22e régiment. M. Bellavance est le fils de M. et Mme Joseph Bellavance de cette paroisse. Il réside à Victoria où il vient de se marier, le 11 mai. Les nouveaux époux se rendront à Québec où Ghislain sera stationné.

La graduation des élèves du grade VIII de l'école Notre-Dame aura lieu le 16 juin, sous les auspices de l'Association Parents et Maîtres de Notre-Dame.

Causeries radiophoniques sur le
CONGRÈS EUCHARISTIQUE
À PRINCE-ALBERT
LES 5, 6 ET 7 JUILLET
au poste C.F.N.S.

Le mardi 11 juin à 7:45 p.m.
Le jeudi 13 juin à 7:45 p.m.
Le vendredi 14 juin à 7:45 p.m.
Le dimanche 16 juin à 4:05 p.m.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Annonciade, Midas et Compagnie nous reviendront probablement l'automne prochain. Nous leur souhaitons de bonnes vacances, ainsi qu'à leur auteur qui, soit dit en passant, en prend large en présentant "Feu de Vie" comme "un hommage du Saguenay".

Les gens des pays d'En-haut sont aussi en vacances depuis une semaine. Il n'y a que la "Clinique du Coeur" qui tienne, et l'Information complète . . .

Marcel vient de s'envoler pour Montréal et c'est Jean Hardenne qui hérite de son horaire, pour un certain temps du moins. Car, croyez-le ou non, Jean va s'envoler lui aussi bientôt . . . Mais pas pour longtemps: le temps d'avaler un cours en radiophonie à Québec, paraît-il.

Pour être au courant des derniers développements du congrès eucharistique de Prince-Albert, nos auditeurs sont priés d'être aux écoutes les mardis, jeudis et vendredis, à 7 h. 45.

Le 10 juin, nous donnerons les résultats des élections aussi vite que possible.

Jackfish

Le dimanche 19 mai avaient lieu une représentation cinématographique et une rafle organisées par le quatrième groupe des dames catholiques. La somme de $36.00 fut réalisée au profit de la paroisse. Félicitations aux organisatrices.

M. et Mme Honoré Lavigne, accompagnés de M. et Mme Régis Duhaime et de Mme M.-A. Blanchette, se rendaient à Saskatoon pour visiter la Rév. Sr Jean-Laurent, fille de Mme Blanchette.

MM. Armand Blanchette et Edmond Gagné assistaient à la conférence de M. Diefenbaker à Saskatoon.

Mme E. Cadrain est en visite à North Battleford pour quelques jours.

Le jeudi 30 mai, M. et Mme Joseph Bru se rendaient St-Walburg pour affaires.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt retour à la santé à Mmes Louis Corbeil et Joseph L'Heureux, MM. Valère Corbeil et Elphège Carignan.

PROGRAMME

du

GRAND CONGRÈS EUCHARISTIQUE

à

PRINCE-ALBERT

Les 5, 6 et 7 juillet 1957

Cinquantième anniversaire de la fondation du diocèse
Soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la paroisse de la Cathédrale

Intention du Congrès: **Pour une vie eucharistique!**
Devise du Congrès: **Par Lui, avec Lui, en Lui!**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Site: à Prince-Albert, au terrain de l'exposition, transformé en Cité Eucharistique. Manège militaire (Armouries) — Reposoir — Chapelle du T. S. S. — Accommodations multiples.
2. Bureaux d'informations: à chaque entrée de la ville de Prince-Albert; à l'entrée de la Cité Eucharistique.
3. Grande exposition de kiosques religieux et des travaux des élèves du diocèse. Dans le manège militaire (Armouries). Entrée gratuite.
4. Procurez-vous: Manuel du congrès, insigne du congrès, texte du jeu scénique, un souvenir du congrès.

(Toutes les heures mentionnées sont de l'heure solaire)

AVIS AUX PRÊTRES

1. Tous invités à aider aux confessions. S.v.p. apportez une étole.
2. Pour logement: adressez-vous aux bureaux d'informations.
3. Pour repas: fréquentez le pavillon Ste-Marie, dans la Cité Eucharistique. Vous y serez les hôtes du diocèse de Prince-Albert.
4. Pour dire votre messe: présentez-vous à la chapelle du T. S. S., dans la Cité Eucharistique, entre 6 h. et 9 h. a.m.
5. Apportez surplis, amict, purificatoire.

Le vendredi 5 juillet (soir)

Ouverture du congrès, à Prince-Albert et dans toutes les paroisses.

7 h. p.m.—Les cloches de toutes les églises, chapelles et institutions sonnent durant 5 minutes.

A Prince-Albert:

Au reposoir de la Cité Eucharistique:

8 h. p.m.—Chant du "Veni Creator".

Messe basse célébrée par S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert. Sermons: en anglais, par S. Exc. Mgr Michael O'Neill, D.D., archevêque de Régina; en français, par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, D.D., archevêque de St-Boniface, Man. Sujet du sermon: Pour une vie eucharistique.

N.B.—Confessions et communions. Ceux qui communieront à cette messe devront n'avoir pris aucune nourriture solide après 5 h.
Exposition du T. S. Sacrement à la fin de la messe.
Procession du T. S. Sacrement à la chapelle du T. S. S. dans la Cité Eucharistique.

Le T. S. Sacrement y sera exposé jour et nuit jusqu'au dimanche soir 7 juillet.

Dans les paroisses en dehors de Prince-Albert:

Le soir, à l'heure fixée par le curé: messe et heure sainte. Prédication: Pour une vie eucharistique.

Le samedi 6 juillet

AVANT-MIDI

10 h. 30 a.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Messe pontificale pour les instituteurs et institutrices du diocèse.
Sermons: en français, par S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard; en anglais, par S. Exc. Mgr Francis Klein, D.D., évêque de Saskatoon. Sujet du sermon: La formation eucharistique des enfants.

N.B.—Confessions et communions. Ceux qui communieront à cette messe devront n'avoir pris aucune nourriture solide après 8 h. 15 a.m.

APRES-MIDI

3 h. p.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Exposition du T. S. Sacrement, bénédiction des malades et messe basse par S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, Alta.
Sermons en anglais et en français par S. Exc. Mgr Aimé Decosse, D.D., évêque de Gravelbourg. Sujet du sermon: Jésus-Hostie, soutien des malades.

N.B.—Confessions et communions. Ceux qui communieront à cette messe devront n'avoir pris aucune nourriture solide après 1 h. 15 p.m.

5 h. p.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Réception officielle des cardinaux, archevêques et évêques.
Mots de bienvenue par S. H. le maire Dave Steuart, par S. Exc. Mgr Léo Blais.
La parole aux cardinaux.
Bénédiction du T. S. Sacrement.

LE SOIR

9 h. p.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Représentation en français du jeu scénique: "Pêcheurs d'hommes", par le R. P. Godard, S.S.S. Texte imprimé en anglais et en français.



S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert.



S. E. le cardinal James C. McGuigan
archevêque de Toronto
principal orateur de langue anglaise



S. E. le cardinal Paul-Emile Léger
archevêque de Montréal
principal orateur de langue française

11 h. p.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:

Procession aux flambeaux et messe pontificale par S. E. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto.

Sermons en français et en anglais:

a) Après l'exposition du T. S. Sacrement, par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Sujet: "Les époux puisent dans une vie eucharistique le secret de se sanctifier mutuellement".

b) Après l'Evangile de la messe, par S. E. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto. Sujet: "Les époux puisent dans une vie eucharistique le secret d'élever chrétiennement leurs enfants".

N.B.—Confessions et communions. Ceux qui communieront à cette messe devront n'avoir pris aucune nourriture solide depuis 9 h. 45 p.m.

Le dimanche 7 juillet

Journée de triomphe au Christ-Roi

8 h. 30 a.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Messe pontificale en rite oriental par S. Exc. Mgr Andrew Roborecki, exarque des Ukrainiens de la Saskatchewan.
Sermon par S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., éparque des Ukrainiens du Manitoba.

11 h. a.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Ordination sacerdotale de l'abbé Henri Renaud, de Zenon Park, diocèse de Prince-Albert, par S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert.
Invitation spéciale aux enfants du diocèse.
Sermons en français et en anglais par S. E. le cardinal P.-E. Léger. Sujet: "La vie eucharistique: source de vocations".
N.B.—Ceux qui communieront devront n'avoir pris aucune nourriture solide depuis 8 h. 30 a.m.

2 h. p.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Représentation en anglais du jeu scénique: "Pêcheurs d'hommes", par le R. P. Godard, S.S.S. Texte imprimé en français et en anglais.

4 h. p.m.—Au reposoir de la Cité Eucharistique:
Messe pontificale et procession du T. S. Sacrement par S. E. le cardinal P.-E. Léger.
Sermons en français et en anglais:

a) Après l'Evangile de la messe, par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger. Sujet: "Les catholiques doivent puiser dans une vie eucharistique le secret de l'apostolat ou de l'Action catholique".

b) Après l'exposition du T. S. Sacrement, par S. E. le cardinal James C. McGuigan. Sujet: "Les catholiques doivent puiser dans une vie eucharistique le secret de christianiser leur vie sociale".

Au retour de la procession: conclusions du congrès, consécration du diocèse au S.-C.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement: "Te Deum" d'action de grâces.

(Toutes les heures mentionnées sont de l'heure solaire)

Cantique du Congrès

Air: "De concert avec les Anges".

REFRAIN
De la terre
Toute entière
Roi de l'éternel amour;
Sainte Hostie,
Pain de Vie,
Sur nos coeurs régnez toujours.

Jeu scénique: "Pêcheur d'hommes"

par le R. P. Godard, S.S.S.

Ce grand jeu scénique, qui exige quelque cent figurants, veut illustrer, dans un puissant diptyque, la nécessité des vocations d'apôtres aux temps évangéliques et au XXe siècle.

Prélude: L'humanité dans l'attente du Sauveur.
1er tableau: L'appel des apôtres.
2e tableau: Les premières ordinations au Cénacle.
3e tableau: Vers la conquête.
4e tableau: L'Eglise au XXe siècle.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

1. Adoration perpétuelle: durant tout le congrès, le S. Sacrement sera exposé jour et nuit dans une chapelle de la Cité Eucharistique.
Invitation à tous d'aller visiter Jésus-Hostie à la chapelle du T. S. Sacrement.
2. **Silence et respect** sur le terrain du reposoir.
3. Confessions en tout temps durant la journée: au terrain du reposoir, plusieurs confesseurs seront à la disposition des fidèles. Durant la soirée: une nombreuse équipe de confesseurs au terrain du reposoir.
4. Grande exposition religieuse: dans le manège militaire (Armouries) — Splendides kiosques religieux et dessins scolaires sur l'Eucharistie, les vocations, etc.
Ne manquez pas de visiter cette exposition instructive et intéressante.
5. Restaurants et magasins de souvenirs aux abords du terrain de l'exposition.
6. Terrain de stationnement: sur le terrain de l'exposition. Suivre attentivement les directives des agents de circulation.
7. Terrain spécial pour les personnes ou les groupes (familles, scouts, guides) qui voudraient élever une tente.

Indulgences spéciales pour les congressistes

1. Indulgence plénière aux conditions de la confession et de la communion:
   a) Pour une visite à la chapelle, en y priant aux intentions du Souverain Pontife, une fois durant le congrès.
   b) Pour ceux qui prennent part à la procession solennelle de clôture.
   c) Pour ceux qui recevront la bénédiction papale au cours de la messe du dimanche.
2. Indulgence de 15 ans: pour toute visite au S. Sacrement exposé, en y récitant 6 Pater, Ave et Gloria Patri.
3. Indulgence de 7 ans: pour toute assistance à une cérémonie religieuse ou à une réunion du congrès.
4. Indulgence de 100 jours: pour toute oeuvre accomplie en esprit de pénitence pour les fins du congrès.

Prière du Congrès

O Jésus / réellement présent dans l'Hostie / nous vous demandons / de bien vouloir bénir cette année Eucharistique et Mariale.

Puissions-nous tous / si bien répondre aux désirs de votre Coeur dans l'Eucharistie / que nous fassions de toute notre vie / une messe et une communion!

Cette grande grâce / qui orientera vers Vous toutes les âmes et toute la vie des âmes / du diocèse de Prince-Albert / nous la demandons par l'intercession de Marie / votre mère et la nôtre. Ainsi soit-il.

Coeur Eucharistique de Jésus, ayez pitié de nous.
Notre-Dame du Très Saint Sacrement, priez pour nous.
Saint Pie X, priez pour nous.

Reconnaissance à T. Eaton Co., McKeen's Planing Mill et Moppin Concrete Products pour leur généreuse contribution.

J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

— C'est trop fort! Naturellement, on devrait toujours s'attendre à de pareilles bizarreries! Cela vous gêne-t-il beaucoup? Ah! Jules peut revenir? Alors, reprenez-le!

J'étais glacée. Avant même de connaître les détails, j'avais compris: Sacha avait quitté St-Servais.

Quand papa reposa le récepteur, il me regarda, et il y avait dans ses yeux une infinie tendresse. Il m'ouvrit ses bras. Je me jetai en sanglotant contre sa poitrine.

Il ne fit rien, pour me calmer, que me bercer doucement en disant:

— Ma petite fille . . . Ma pauvre petite fille!

Je me dégageai et essuyai mes yeux. Je demandai, pitoyable:

— Il est parti, n'est-ce pas?

— Oui, hier soir, sans donner une explication.

Je m'accrochai à un argument bien faible:

— Il avait un contrat . . . un engagement.

— Cela sert à quoi, avec des gens de cette sorte?

— Oh! papa!

— J'avais cru comprendre, moi aussi, qu'il était d'une autre espèce, mais nous nous sommes trompés. Rien sans doute ne peut les fixer. Ils doivent reprendre leur existence vagabonde, appelés par je ne sais quel instinct qui les empêche de s'enraciner ou qui les fait fuir dès qu'ils sentent qu'ils vont s'attacher à un lieu, à des êtres . . .

— Si tu savais, papa!

— J'ai peur de savoir, mon petit enfant. J'ai pensé à te mettre en garde, mais ce Sacha me plaisait. Il y avait en lui quelque chose de droit, de grave, qui m'inspirait confiance.

— T'avait-il parlé de son passé?

— Je ne l'avais pas interrogé. Il y avait certainement un mystère derrière cet homme, mais je l'avais jugé sur son travail, sur son intelligence et sur ce désir de remonter, grâce à eux, une pente qu'il avait dû dévaler assez vite. J'ai eu tort de ne pas me rendre compte de ce que ce garçon avait, avec son mystère et sa personnalité peu banals, de séduisant pour toi. Il paraissait discret, réservé, et tu es d'ordinaire si sage, si peu poussée par ton imagination.

— Papa chéri, je crois que je l'ai aimé dès la première rencontre. Est-il vraiment parti pour toujours?

— Leblanc vient de me téléphoner, tu l'as entendu. Sacha a quitté la ferme sans prévenir de son intention. Il a fait cette semaine un travail double, triple, a achevé ce que ta mère avait commandé. Ce matin, Rosaire a trouvé un mot dans lequel il demande qu'on excuse son départ sans avoir pris congé, mais il lui était impossible de faire autrement. Il laisse tout en ordre derrière lui. Il n'a même pas attendu d'être payé de sa semaine.

— Il ne disait pas, bien entendu, où il allait?

— Non.

J'étais si écrasée que je n'avais pas encore la faculté de souffrir.

Papa ne me posa pas de questions inutiles. J'aurais le temps de tout lui raconter. Il me dit seulement:

— Que veux-tu que je fasse? . . .

— Si je pouvais le retrouver, parler seulement cinq minutes avec lui!

Je savais à présent qu'il m'avait fuie. Dès avant notre séparation, ce samedi soir, il s'était repris. J'ignorais les raisons de son départ, mais si j'avais pu le voir, je les aurais fait disparaître.

— Pardonnez-moi pour le mal que je vais vous faire, avait-il dit, au moment où nous nous quittions.

C'était seulement maintenant que je comprenais le sens de sa phrase. Il venait de décider que nous nous séparions pour jamais et moi je ne l'avais pas senti.

— Je vais faire le nécessaire auprès des services d'immigration et auprès des syndicats, me dit papa. Il faudra qu'il cherche une autre place.

— A moins qu'il n'ait déjà quitté le Canada.

— Sois courageuse, chérie, nous sommes en pleine obscurité. Je te promets de tout remuer pour te le ramener ou pour t'apporter la certitude qu'il n'était pas digne de toi.

Papa avait trouvé ce qu'il fallait me dire et je me sentis plus calme.

— N'effraie pas ta mère avec ton chagrin, me dit-il encore. Elle avait tout deviné et elle faisait grande confiance à ce Sacha. Nous étions prêts à lui donner sa chance, s'il t'avait rendue heureuse. Au fait, ce n'était pas son nom, n'est-ce pas?

— Ses papiers étaient faux.

— Tu t'en étais aperçue?

— Oui, et c'est pourquoi je l'ai fait envoyer à St-Servais.

— Il avait apprécié notre discrétion. J'ai pensé qu'il y avait dans son passé quelque drame familial qui a complètement faussé sa vie, qui a fait de lui ce dévoyé à qui tu avais permis de reprendre pied. Il pouvait repartir vers une autre existence, il le faisait. Que s'est-il passé? Quelle panique, soudain, s'est emparée de lui?

— Oh! papa! Fais l'impossible pour le ramener, je suis sûre qu'il m'aime autant que je l'aime, et c'est à cause de cela qu'il est parti.

Il hocha la tête.

— C'est bien compliqué et bien subtil. Enfin, je te promets d'essayer.

• • •

Toutes les tentatives ont été faites. Papa a remué ciel et terre sans résultat, hélas! sans que le plus petit indice ait pu nous mettre sur sa piste.

Nous sommes allés à St-Servais le vendredi suivant, mais Rosaire ne savait rien qui vaille la peine d'être mentionné. A la maison, Sacha avait achevé le travail commandé par maman. Le soir, au moment de me coucher, j'ai trouvé, dans le tiroir de ma table de chevet, une enveloppe. Elle contenait une petite croix d'or, incrustée de turquoises, d'un travail ancien assez curieux. Ces quelques mots y étaient joints:

"Pardonnez-moi, ma précieuse Doralice, pardonnez-moi d'avoir été si fou. Gardez ce bijou en souvenir de moi. Il appartenait à ma mère. Je l'ai toujours vue le porter. Dans ma plus grande misère, je ne m'en étais jamais séparé. Mon coeur est déchiré en vous disant cet adieu, car je pense au vôtre, mais il le faut, je n'ai pas le droit.

"Il y a des fautes qui pèsent lourdement sur un être et, ce qui me désespère, c'est de vous en avoir fait partager le poids. Vous avez été une lumière dans la nuit de ma vie sans espoir. Adieu, ma précieuse, pardonnez à ma faiblesse, pardonnez à mon amour.

"Votre SACHA."

Dans le désespoir qui m'abattit, impuissante, sur mon lit, il y avait cependant la radieuse certitude de ne pas m'être trompée, de n'avoir pas été dupe. Sacha m'aimait. Loin de moi, il souffrait autant que moi-même et, quelles que fussent les difficultés, le ciel ne pouvait être assez inclément pour nous séparer à jamais.

Il y aura demain un an que, sur la petite île, au milieu de la rivière à Limon, Sacha et moi nous nous sommes dit notre amour. Je porte, sur ma peau, la petite croix qu'il m'a léguée. Je n'ai rien su de lui. Je pense parfois qu'il est mort, mais je l'aime toujours.

Chaque fois que je prends le tram ou que j'entrevois une silhouette qui ressemble à la sienne, mon coeur bat plus vite. Je ne vais plus à l'oeuvre, il n'y reviendra certainement jamais, et cela me fait trop de mal de l'attendre là. Je m'occupe des enfants, dans une autre oeuvre.

Papa, qui nous promettait depuis si longtemps un voyage en Europe, a décidé que nous le ferions cette année, et nous partons à la fin de la semaine.

Nous serons absents pendant plusieurs mois. J'essaie de me réjouir en pensant à cette France dont papa nous parle depuis toujours, que nous souhaitons tant connaître.

Comme j'aurais aimé partir avec Sacha, mon mari, pour qu'il me découvre sa terre natale! Je voudrais être joyeuse à l'idée de ce beau voyage, mais je sais que mon coeur restera ici. Quoi qu'il puisse arriver, quelque beauté que l'on m'offre, une part de moi, jamais, ne pourra s'y intéresser.

CHAPITRE IX

Doralice Brazeau referma le cahier et, un instant, elle appuya ses deux mains sur la couverture de cuir. Il contenait tout son trésor de souvenirs, enfermé entre ses feuillets, qu'avant de partir elle avait voulu revivre.

Autour d'elle, les valises à demi remplies indiquaient les préparatifs d'un départ imminent.

Elle alla déposer le cahier dans un tiroir de commode et revint à la fenêtre.

Depuis que le départ de Sacha avait marqué si cruellement la jeune fille, son père, acceptant comme probable qu'elle ne se marierait pas de sitôt, lui avait abandonné le petit appartement du dernier étage. Mme Brazeau l'avait aménagé avec son goût habituel, mais Doralice n'y avait pas trouvé d'apaisement à sa peine. Le panorama qui se déroulait, immense, à ses pieds, lui procurait en cette minute une sensation de vertige intolérable. Dans les myriades de points lumineux qui piquetaient la nuit, il y en avait un près duquel se trouvait peut-être Sacha et le sentiment de son impuissance à le découvrir l'atterrait.

Ce départ, à la fois souhaité et redouté, était proche maintenant. D'autres horizons s'ouvriraient devant elle, mais aucun n'évoquerait comme celui-ci ou St-Servais le souvenir de Sacha. Si encore elle avait connu sa province d'origine en France, le nom de sa ville ou de son village, elle y serait allée, elle aurait eu un but en essayant de l'imaginer enfant ou jeune homme dans son cadre. Il avait un jour parlé incidemment du Jura, mais c'était si vague.

Une année entière, un silence total, n'avaient pas éteint en elle son amour pour Sacha. Bien qu'il n'y eût guère d'espoir de le revoir à présent, elle restait dans une sorte d'attente paisible. Après les premières semaines de désespoir, où, à chaque minute, elle avait cru le voir surgir, vaincu par son amour et tendant les bras vers elle, la résignation s'était faite. Un délai, peut-être long, sans aucun doute douloureux, lui était imposé, au bout duquel il y aurait Sacha. Le doute n'était pas en elle, depuis qu'elle était en possession de la croix d'or et de turquoises. Il la lui avait confiée, comme un gage de son amour et, à moins qu'il ne fût mort, un jour il reviendrait, non pour la lui reprendre, mais pour la voir luire à son cou.

Aucun indice n'étayait sa conviction, mais elle était en elle.

Au moment de s'en aller, de quitter son pays pour des mois, une crainte naissait en elle. Si, pendant son absence, Sacha revenait, s'il se heurtait à une maison vide?

Doralice s'était détournée de la fenêtre, le coeur lourd. Le sentiment de son impuissance ne l'accablait plus cependant. Elle ne renoncerait pas au voyage pour lequel tous les préparatifs étaient faits. Elle prit la résolution de s'efforcer d'oublier son tourment, de s'adapter aux circonstances nouvelles et de prendre, de ce grand périple que son père lui offrait, les joies et les plaisirs. Elle ne devait pas repousser le dérivatif qui se présentait. Certes, il ne s'agissait pas de bannir Sacha de son coeur, mais il fallait, s'il revenait un jour, être encore pour lui celle qu'il appelait "ma précieuse" et non plus cette créature morne qu'elle avait à peine besoin de regarder dans la glace, pour se rendre compte à quel point elle pouvait désoler ses parents.

En une année, la jeune fille avait beaucoup changé. Sa silhouette s'était amenuisée, la fraicheur de sa jeunesse s'était ternie. Plus de flamme dans le regard, plus de gaieté dans le rire. Ce n'était pas ainsi que Sacha l'avait aimée. Ce n'était pas ainsi qu'il devait la retrouver.

(à suivre)

Finissants de l'Ecole supérieure d'Otterburne

- Pensionnat bilingue pour garçons
- Collège départemental
- Grades 7 à 12 inclusivement
- Sous la direction des Clercs de St-Viateur

Cours d'études

Intermédiaire bilingue (junior high) grades 7-8
Supérieur bilingue (senior high) grades 9-10-11-12
Programme anglais du Département d'Education du Manitoba
Programme français de l'Association d'Education

Le cours complet donne accès à toutes les facultés universitaires
Aux écoles spécialisées — A l'Ecole normale

Conditions d'admission

- Etre catholique
- Parler français
- Avoir complété avec succès le grade 6, ou
- Présenter le bulletin de promotion de l'année précédente
- Faire sa demande d'admission avant le 15 août

Historique

- Fondée à Makinak, Man. — 1904
- Transférée à Otterburne, Man. — 1912
- Devenue Ecole supérieure bilingue — 1951

Renseignements

Révérend Frère Principal
Maison St-Joseph, Otterburne, Man.

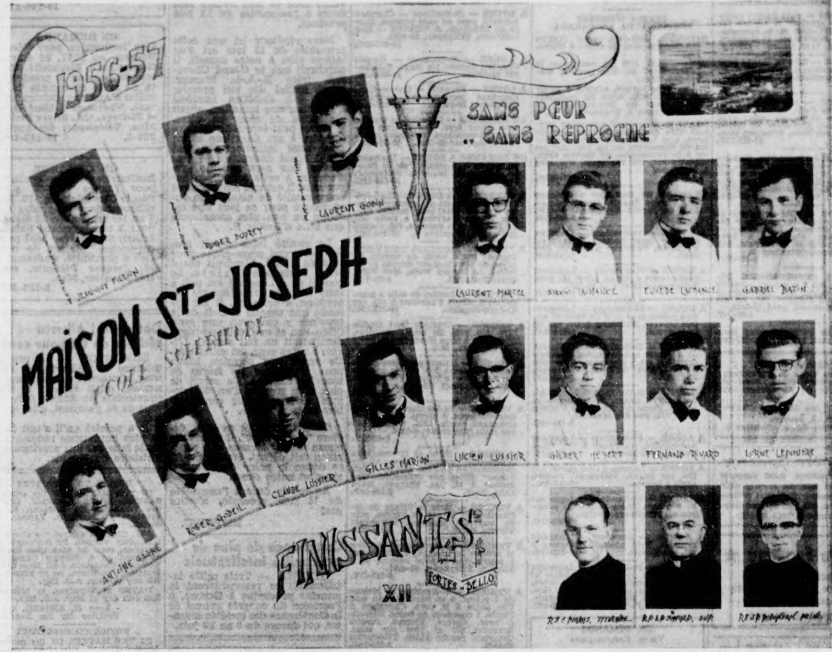


Photo officielle du sixième groupe de finissants de la Maison St-Joseph. Ce sont, en haut, à gauche, le conseil de classe: **Jean-Guy Fillion**, de St-Joseph, vice-président; **Roger Duprey**, de Ste-Elisabeth, président; **Laurent Godin**, de Fannystelle, secrétaire.

En haut, à droite: **Laurent Martel**, de Brandon, **Sylvio Lachance**, de St-Eustache, **Eusèbe Lachance**, de St-Eustache, **Gabriel Bazin**, de Scarth.

De gauche à droite, en bas: **Antoine Gagné**, de St-Georges, **Roger Gobeil**, d'Otterburne, **Claude Lussier**, de Ste-Elisabeth, **Gilles Marion**, de Dufrost, **Lucien Lussier**, de Ste-Elisabeth, **Gilbert Hébert**, de Carey, **Fernand Rivard**, de St-Eustache, et **Lorne Lepoudre**, de Minto.

Une victoire, une étape

Il est des faits, dans l'existence d'une famille, qui marquent une victoire et une étape. Le jour, par exemple, où le plus vieux quitte le toit paternel pour s'établir, fonder son foyer, "faire sa vie".

La Maison St-Joseph célèbre encore cette année cet événement qui a le double caractère de victoire et d'étape. Elle lance dans la vie son sixième groupe de finissants. C'est un événement pour elle et pour eux. C'est ce qui explique l'émotion qui envahit son coeur de 50 ans.

Son rejeton de 1957, lui sera-t-il permis de vous le présenter?

Un groupe de 15. Un groupe uni par la plus franche amitié. Quatorze anciens et un nouveau. La vertu dominante de cette classe semble être le labeur. Admettons-le à leur bonheur.

Leur devise: SANS PEUR ET SANS REPROCHE. Pour tous? Non. La plupart sont sans peur et sans reproche. Quelques-uns sont sans peur mais non sans reproche; d'autres terminent l'année sans reproche mais non sans peur. La perfection n'est pas de ce monde et ils le savent.

Le temps est venu pour eux de partir. Espérons que leur coeur et leurs dispositions sont prêts à la lutte pour la vie. Le bonheur qu'ils cherchent sera leur partage tant qu'ils resteront fidèles aux principes justes et droits qui leur ont été enseignés.

Voici, brossés en quelques traits les principales caractéristiques de chacun d'eux. Ils ont été pesés, mesurés et observés par les élèves du grade II.

TELS QU'ILS SONT . . .

Gabriel Bazin

Type: Taille moyenne, air franc et accueillant, poli et distingué.

Manie: Nous regarder avec des points d'interrogation dans les yeux.

Sport favori: Aucun. Monsieur est le type intellectuel.

Cauchemar: Les cours de physique et de chimie.

Ambition: Ingénieur en radio et télévision.

Lectures: N'importe quel roman.

Expression favorite: Es-tu fou, toé?

Lieux préférés: En hiver: l'étude, pour lire des romans. Au printemps: partout.

Devise: Ténacité mène au but.

"ROSY".

Antoine Gagné

Type: Jeune étudiant de 18 ans; cheveux noirs et abondants; taille moyenne. Ses yeux sont attirants. Une vraie figure athlète intellectuel à l'entraînement depuis 12 ans.

Qualités: "Tony" a un caractère que l'on retrouve rarement. Il exprime bien son opinion en public et brille dans bien des domaines. Il sait comment lancer une balle et aussi comment en recevoir une.

Musique préférée: L'accordéon, le violon, le piano.

Devise: Sans peur et sans reproche.

Couleurs préférées: Le rouge et le bleu.

Ambition: Entreprendre un voyage dans l'Est avec ses amis, et une carrière dans l'enseignement.

Lieu préféré: Loin des gendarmes.

Lectures: Les romans et les tragédies, surtout la tragédie "Roméo et Juliette".

Manie: Jouer des tours à son ami Larry. S'amuser avec un poids lourd.

Propriété chimique: Constant et appliqué au travail.

M. R.

Roger Duprey

Type: Grand jeune homme aux cheveux bruns et aux yeux bleus. Président des finissants et ami de tout le monde.

Manie: Monter à la salle d'étude pour jaser avec la "gang", pendant les récréations.

Cauchemar: Aller visiter les pays étrangers.

Sports favoris: Le gouret et les sorties du samedi soir.

Ambition: S'acheter une "Volkswagen" ou un convertible.

Lectures: Le "Hit Parader" et toutes les revues que l'on trouve sur le chemin des écoliers.

Expression favorite: "Well, I'll be dog-gone".

Devise: Mieux manger pour mieux dormir.

Lieux préférés: dans le fauteuil en face de la télévision ou au "Rainbow".

Propriété chimique: Aussi actif en tête du Comité des Jeux que le sodium l'est dans l'eau.

F. P.

Jean-Guy Fillion

Le 4 mai 1938, un grand événement prit place dans la "métropole" de St-Joseph, Manitoba. M. et Mme Adonias Fillion devinrent les heureux parents d'un joli petit garçon qui se retrouve au nombre des finissants de la Maison St-Joseph cette année. La sociabilité et la bonne humeur de ce petit homme sont de premier ordre, car il est aimé de tous. C'est le type de gars qu'on voudrait connaître mieux. Il est court, massif et possède une bonne figure ornée d'un "boogie-cut" au teint brun foncé. C'est un fervent des sports. Jean-Guy est membre du Comité des Jeux et tient aussi l'honorable vice-présidence du douzième grade. Il a toutes les qualités nécessaires pour faire un succès dans la vie qui suivra. Ses aspirations le portent vers le génie ou l'agronomie.

R. P.

Eusèbe Lachance

Qui n'aimerait pas Eusèbe? Il a été parmi nous pendant quatre ans et nous avons appris à apprécier cette âme mystérieuse.

Type: Taille moyenne, yeux bleux, cheveux bruns, dévoué et sans ennemi.

Manie: Fumer une touche quand le préfet n'est pas autour de lui.

Ambition: Aller travailler en Europe.

Lecture préférée: Les "comiques" quand il peut les conserver.

Devise: Oeil pour oeil, dent pour dent.

Expression favorite: Il en a une variété.

H. M.

Lorne Lepoudre

Le 9 octobre 1939, par un beau soir de lune, un petit garçon vint au monde à Minto, Manitoba. Ses parents le nommèrent Lorne. Lorne est le rejeton de deux grandes nationalités européennes. Son père est Belge et sa mère, Polonaise. Il fréquenta l'école de son village jusqu'au grade onze et vint terminer son "high school" à la Maison St-Joseph. C'est un grand amateur de balle au camp. Dans le court séjour qu'il a fait au collège, Lorne s'est montré sérieux et studieux. Il se distingue par sa politesse et ses manières douces. Nous le retrouverons probablement à l'Ecole Normale l'an prochain.

E. St-J.

Gilles Marion

Type: Jeune homme grand aux cheveux bruns, aux yeux bruns et à la barbe très noire. Gilles est travailleur en classe et en dehors de la classe. Il est poli, franc et possède un jugement solide.

Manie: Parler trop vite.

Sports favoris: Billiard et tennis sur table.

Ambition: Devenir ingénieur en physique.

Lectures: Aventures mystérieuses et comiques.

Lieu préféré: Dans les douches pour jouer aux cartes.

Propriété chimique: Etincelle quand on le taquine.

Devise: Sans peur et sans reproche.

N. H.

Roger Gobeil

Type: Grand de corps, souriant, charitable et bon raconteur.

Manie: Se distraire avec sa dent.

Sport favori: Aller à la chasse le long de la rivière aux Rats et tirer sur les bouteilles qui flottent.

Cauchemar: Le cours de mathématiques.

Ambition: Devenir maire d'Otterburne.

Lectures: "Popular Mechanic".

Expression favorite: Fais de l'air parce que je peux étendre ta peau sur la clôture.

Lieux préférés: La boutique et le Comité des Jeux.

Propriété chimique: Vaporeux en récréation, constant en classe, actif à l'étude.

Devise: On finit toujours par arriver à la fin de l'année.

J. C.

Gilbert Hébert

Gilbert est un paroissien de St-Pierre mais il demeure à Carey. Il fréquenta l'école de son patelin jusqu'au grade six inclusivement et vint se nicher à la Maison St-Joseph en 1951. C'est donc un vétéran. Gilbert est un type à la figure plutôt masquée. Ses yeux cernés et sa chevelure noire et ondulée lui donnent une physionomie d'élève sérieux doué d'une studiosité modèle. On le surnomme parfois "Judy" mais il s'en moque et par ailleurs s'accommode très bien dans le milieu collégial. On le voit rarement participer aux sports.

Il fréquente la salle d'étude en tout temps et semble avoir pour devise: "un endroit écarté où d'être un homme d'honneur, on ait la liberté" (Molière).

M. F.

Lucien Lussier

Type: Taille moyenne, épaules carrées, apparence sérieuse avec un air un peu sévère, volubile, bon diseur aussi.

Manie: Se nettoyer les ongles.

Sports favoris: La télévision et le cinéma.

Cauchemar: L'examen final de littérature anglaise.

Ambition: S'embaucher pour le gouvernement fédéral.

Lectures: "Pride and Prejudice" et le "Magnificat", un point, c'est tout.

Expression favorite: Ah, si je pouvais donc faire cela!

Lieux préférés: La salle d'étude et le bureau du F. Principal.

Propriété chimique: Non alcoolique, constant; réaction tardive pour donner une réponse.

Devise: Faire passer le principal avant tout.

G. C.

Laurent Godin

Type: Garçon sociable, distingué, aimable et débrouillard.

Manie: Se rapprocher d'Eusèbe en classe et à l'étude pour "jacasser". Faire fâcher les professeurs.

Devises: Toujours tenir, ne jamais lâcher. Toujours avoir beaucoup d'amis.

Lieux préférés: Les salles de danse, le fumoir et le parloir.

Cauchemars: Le retour des vacances. Remettre ses devoirs à temps.

Sport favori: Causer et s'amuser avec le "groupe".

Lectures: "Comiques" pour se divertir, romans pour s'instruire.

Ambitions: Aller dans le nord et posséder un gros "bazou". Faire beaucoup d'argent tout en étant heureux.

Expression favorite: Eh bien oui, mais que veux-tu que je fasse?

C. P.

Fernand Rivard

Type: Garçon de petite taille, corps frêle, yeux azur, cheveux bruns, épaules carrées, démarche droite, travailleur assidu, coeur d'or.

Manie: Jouer des tours aux autres.

Sport favori: Jouer aux cartes.

Ambition: Devenir ingénieur en communications.

Lectures: "Popular Mechanic" et "Popular Science".

Passe-temps: Collectionner des timbres et de la vieille monnaie.

Lieu préféré: La salle d'étude.

Propriété chimique: Réagit lentement mais sûrement.

Devise: Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

J. L.

Laurent Martel

Jeune homme robuste aux épaules larges; vraie stature d'athlète. Larry, comme tous l'appellent, est très sportif et souvent succombe à la tentation de négliger ses classes pour faire honneur aux sports. Bon copain avec les siens mais d'autant plus sévère avec l'adversaire. Sous sa robuste cuirasse il cache sa faiblesse: un penchant pour les fleurs de seize ans. Comme tout bon finissant, il approche les vingt ans, et du Vodka mon gars, ne se refuse pas. De Laurent, toujours ses compagnons se souviendront.

R. A.

Claude Lussier

Type: Taille moyenne, cheveux blonds, yeux bleus, distingué, dévoué, constant au travail.

Manie: Exagérer ses expressions quand il parle à Roger ou à Denis.

Cauchemar: Revenir au collège après son congé.

Goûts favoris: Gouret, musique, "Rock' n' Roll".

Ambition: Etre seul avec elle.

Lecture: Feuilleter les "Popular Science".

Expression favorite: "I must say".

Devise: Je ne suis pas la rose mais j'ai été près de la rose.

Lieu préféré: Auprès de ma blonde.

D. A.

Sylvio Lachance

Type: Beau grand brun, figure ovale, petit sourire moqueur aux coins des lèvres.

Manie: Montrer qu'il a les poings solides.

Sports favoris: Le pugilat et la lutte.

Cauchemar: Demander la permission d'aller à la graduation à l'Académie St-Joseph.

Ambition: Devenir ingénieur des ponts et des chaussées.

Lectures: La revue "Time" et les "Reader's Digest".

Expression favorite: Ho, Marie!

Lieu préféré: Marcher au fond de la cour.

Propriétés chimiques: Réactions violentes entre des mains de novices. Idéal directement proportionnel à sa grandeur. Très glissant.

Devise: Ne pas se laisser "piler" sur les pieds par personne.

G. C.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 44—No 10

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin,** 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE — Fille ou femme pour travail de maison à St-Boniface. Au mois, de préférence. **Tél. 23-5654.** 9-193-10C.

ON DEMANDE — Des jeunes filles, âgées de plus de 21 ans, avec expérience, pour servir les tables dans un restaurant. **S'adresser au Haven Lunch, 344, rue Main, Winnipeg, Man.** 10-215-12C.

ON DEMANDE à Montmartre, Sask. — Un pharmacien licencié. Jeune, de préférence. Nouvelle pharmacie, belle occasion. Salaire ou achat. **S'adresser à L.-I. Préfontaine, M.D., Montmartre, Sask.** 9-199-11C.

ON DEMANDE — Fille ou femme avec expérience pour magasin à St-Boniface. Références. Plein temps ou temps partiel. **S'adresser à Boîte 185, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot. Winnipeg 2.** 9-185-11C.

COUTURIERE EXPERIMENTEE DEMANDE travail à domicile: robes de noces, retouches, etc. **S'adresser à Mme Thérèse Pelletier, 201, Enfield Crescent, Norwood. Tél.: 23-5618.** 2-26-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. **Téléphone: 20-7907.** 10-205-10C.

Pas de cheveux gris . . . si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite. Ecrivez pour nos dépliants gratuits. A.-J. Bruyère, 828, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Corsetière Spencer — Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559.

★ Star Furniture ★ — Achat et vente de meubles neufs et usagés. 186, rue Marion. TELEPHONE 20-4011

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m. au **HAVEN LUNCH**, 344, rue Main, Winnipeg. Un régal pour toute la famille. Notre spécialité: le poulet frit. Salle de banquet pour toutes occasions. Téléphone 92-1076

La "Norwood Jewellers" — 105, avenue Marion, St-Boniface, Man. Téléphone 20-2790. Inspecteur officiel des montres du Canadien National. Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY — Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood. A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons. Téléphone 203-533. Cartes de souhaits en français et en anglais. Nous livrons à domicile

ANALYSTES DE GRAINES, $192-$242, pour la Section des Produits Végétaux, Département de l'Agriculture à Winnipeg. Détails et formules de souscription peuvent être demandés aux bureaux de poste, aux Bureaux du Service National de Placement ou on peut s'adresser à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.** 57-W603.

OPERATEURS D'EQUIPEMENT, $262-$300, et **ASSISTANTS D'AEROPORT**, $227-$262, pour le Département du Transport en divers centres du District des Services Aériens de Winnipeg. Détails et formules d'application peuvent être demandés aux bureaux de poste, aux Bureaux du Service National de Placement, ou on peut s'adresser à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.** 57-W599.

OFFRES D'EMPLOI SERVICE CIVIL DU CANADA

Statisticien, $337-$412, pour l'Office des Commissaires du Grain à Winnipeg.

Météorologiste, $185 par mois, pour le Département du Transport à Wabowden, Man.

Employés de bureau, salaires à partir de $155 à $202, selon les qualifications, pour les Départements du gouvernement à Winnipeg.

Détails et formules d'application peuvent être demandés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service National de Placement, ou on peut s'adresser à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W598.

CHAMBRE ET PENSION à Kildonan est. Vie de famille, bonne cuisine. Près de l'église. **Téléphone: 50-4180.** 9-186-11C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour homme. Près arrêt d'autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot.** 8-177-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement moderne de 4 pièces. Libre 1er juin. **Téléphones: 20-8178 et 93-2134.** 9-200-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces avec salle de bains et entrée privées. **S'adresser à 474, rue de la Morénie.** 9-194-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces non-meublées. Conviendrait à 2 ou 3 personnes. **S'adresser à 270, blvd Dollard. Téléphone: 23-4308.** 8-152-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logements de 2 ou 3 pièces. Près autobus et écoles. Usage du téléphone. **S'adresser à 525, rue des Meurons.** 9-196-12C.

A LOUER — St-Boniface — Logement non-meublé. **S'adresser à 379, Place Cabana. Tél. 23-6741.** 9-181-10C.

A LOUER — Logement de 3 pièces. Libre 1er juillet. **Téléphone: 93-4642, après 5 heures.** 10-207-10C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces. Jeune couple de préférence. **Téléphone: 20-6205.** 10-209-11C.

A LOUER — Norwood — Chambre meublée. Près hôpital. **S'adresser à 198, rue Goulet.** 10-212-11C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces avec salle de bains et véranda fermée. Entièrement privé. Broché pour poêle. Libre fin juin. **S'adresser à 540, rue de la Morénie. Téléphone: 23-1993.** 10-217-10C.

ON DEMANDE Vieux timbres-poste — On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements, envoyez un timbre de 5c à STERN COMPANY, 613, édifice McIntyre, 416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WESTON PAINTING & DECORATING — 20 Parkville Drive, St-Vital. Estimés gratuits. Peinture — Tapisserie — Stucco. Tél.: 23-1801 A. "Eddy" Marion

NOUVELLE ADRESSE DE Louis Matile & Fils — maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes. Téléphone 92-6625

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement. **Mid-West Rendering Ltd.** St-Boniface. Téléphone 20-1347. Après les heures de bureau, téléphoner à 74-7604

PIANOS A VENDRE — Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning; neufs ou remis à neuf, aux prix de $265.00 et plus. Aussi représentants pour orgues Hammond et Minshall, pour foyers ou églises. Conditions de paiements faciles, si désiré. Communiquez avec M. Jean Carignan, notre représentant français. J. J. H. McLEAN & Co. LTD. Angle des rues Graham et Edmonton, Winnipeg. Téléphone: 92-4231

Gérant général demandé immédiatement pour l'Association Coopérative de Zenon Park Limited, Zenon Park, Saskatchewan. Doit être capable de conduire un magasin général et distribution du pétrole ayant des ventes combinées de $90,000. Etablissement ayant de grandes possibilités d'avenir. Centre catholique français bien pourvu de facilités nécessaires telles que école séparée, église, couvent et hôpital. Doit être bilingue. Logement disponible. Salaire initial de $250 par mois, selon expérience et qualifications. S'adresser, donnant tous les détails, à: Département du Personnel, Federated Co-operatives Limited, 211, ave D nord, Saskatoon, Sask.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée, avec ou sans pension. Usage du téléphone. **A VENDRE** — Une baignoire. **Téléphone: 20-2457.** 10-211-10C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre fournie, 1er étage. **Téléphone: 23-1593.** 10-214-12C.

A LOUER — Norwood — Une ou deux chambres partiellement meublées. **Téléphone: 20-4475.** 10-220-10C.

ON DEMANDE — Chambre et pension pour dame âgée. Aucun soins spéciaux. Atmosphère familiale préférée. **Téléphone: 23-5395.** 10-204-10C.

ON DEMANDE A LOUER — Logement ou maison de 4 pièces. Près de l'école. Références fournies. **Téléphone: 23-2336.** 10-208-10C.

A VENDRE OU A LOUER — Café-épicerie, équipement et logement. Centre français. Idéal pour famille. Termes faciles. **S'adresser à Boîte 203, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 10-203-10P.

A VENDRE — Restaurant, repas légers. Cabines sur 4 acres de terrain. 80 milles de Winnipeg sur chemin no 11 Retiré. **La Maison verte, Mud Falls, Great Falls P.O.** 5-93-T.F.

A VENDRE — Mobilier de salle à manger de 8 pièces. **S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste.** 10-218-10C.

A VENDRE — Tracteur Case modèle "D" 1952. $750. En bonne condition. **S'adresser à Mme Henri Oudot, Boîte 181, Sintaluta, Sask.** 10-210-10P.

A VENDRE — Maison pour être déménagée. Quelques lots sur la rue St-Charles, dans le village. Près de l'église. **Téléphone: VErnon 2-3963.** 8-175-T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Maison demi-moderne. 4 pièces. Prix, $5,200. Comptant requis, $800. Balance $55 par mois. **Téléphone: 4-1876.** 2-42-T.F.

A VENDRE — Hôtel et taverne avec équipement complet. Gros village canadien-français. C.N.R. "High School" dirigé par religieuses. **S'adresser à M. Jos. Turgeon, Duck Lake, Sask.** 8-168-10P.

A VENDRE — Dans le village de St-Charles, sur la rue de l'église, près du couvent: maisons. **Téléphone: VErnon 2-3963.** 8-174-T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Meubles et articles de ménage. 2 bicyclettes: 1 pour dame, 1 pour homme, et 1 tricycle. **Téléphone: 93-4997.** 9-198-11C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison de 8 pièces. 4 en haut et 4 en bas. Une autre à la cave. Chauffage à l'huile. 2 chambres de bains. Décorée à neuf. Garage. Clôturé. Jardin. Revenus: $70 et plus par mois. Comptant requis: $4,700. **Téléphone: 23-5548.** 9-183-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne. 3 logements. Chauffage à l'huile. Revenus: $200. Prix: $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Cottage moderne. 7 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. $11,500.

St-Boniface — Semi-bungalow moderne. 6 pièces. Chauffage à l'huile. $11,800.

St-Boniface — Cottage moderne. 5 pièces. Chauffage à l'huile. $9,700.

St-Boniface — Maison 5 pièces. Bien située. $4,000.

St-Boniface — Semi-duplexe: 6 pièces. $9,000.

St-Boniface — Duplexe: 8 pièces. $6,900.

St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.

Norwood — Semi-bungalow moderne: 5 pièces. $9,000.

Norwood — Commerce d'épicerie et viande. Gros chiffre d'affaires. Appareillage moderne. Loyer pour magasin et logis de 4 pièces: $150 par mois. Prix: $5,000 plus stock, environ $3,000.

S'adresser à TOUGAS REALTY, 190, avenue Provencher. Téléphones: BUREAU — 20-8178. A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134. 47-216-10C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à C. BUFFET, 136, ave Ferndale, Norwood, Man. TELEPHONE 42-5254

GUERTIN Frères — MARCHANDS DE PEINTURES — Gros et détail — Accessoires pour peintres. 343, rue Sherbrook, Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

The White House of Sanitation LIMITED — Equipement et Accessoires de laiteries — Nettoyeurs d'étable — Réservoirs à lait. Téléphones: le jour: Su 3-6396 le soir: 20-8292. 939, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Reliable Septic Tank Cleaners — Pompes à vide des plus modernes pour nettoyer vos fosses septiques et vos champs. Pour un service sûr et courtois Signalez 23-6613 — Jour et nuit. Maurice Colette et Albert Barnabé, 474, rue de la Morénie, St-Boniface

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts — Tout genre d'assurances. S'adresser à **ARPIN REALTY**, 120, ave Provencher, St-Boniface. E.-J.-R. ARPIN. Téléphones: Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

A la dernière assemblée de mai, le Grand Chevalier nous donna un bref aperçu des délibérations de la convention d'Etat, tenue cette année à Dauphin. Je dis: un bref aperçu, puisqu'il avait oublié certaines notes importantes. Si elles ont réellement de l'importance, le Grand Chevalier nous en fera lecture sans doute à l'assemblée du 13 juin prochain.

Nous répétons ici que cette assemblée du 13 juin est d'un intérêt vital à notre conseil. Il paraîtrait que le Grand Chevalier, frère R.-A.-L. Mercier, ayant réalisé dès son premier terme son ambition suprême d'organiser une initiation, aurait l'intention de céder sa place. Il aurait peut-être fallu le faire attendre à son deuxième terme pour cette initiation! En tout cas il serait désirable que tous fassent leur gros possible afin d'assister à cette assemblée importante. Il est très probable que notre comité de nomination aura trouvé pour ce jour une solution un peu plus compliquée que celle d'Hector B.

Le comité inter-conseil projète un grand pique-nique pour le mois d'août. L'endroit choisi serait Portage-la-Prairie. Le conseil de cet endroit est prêt à faire tous les arrangements nécessaires à cette fin. Il est entendu que chaque conseil de la province y enverrait une forte délégation et que ce pique-nique deviendrait un fait annuel. L'idée, à notre sens, est excellente. Ce serait une occasion idéale pour rencontrer les frères de tous les conseils. Ce serait de plus faire montre d'un déploiement de nos forces considérables en la province.

Contrairement à ce que, déclare "Après-Tout", il ne suscite aucun intérêt lorsque son apparition fait défaut. Mais lorsqu'il se donne la peine d'apparaître, ah, c'est autre chose.

Au revoir donc à l'assemblée du 13 juin prochain, n'est-ce pas?

BISTOURI.

Conférence de plus de trois mille intellectuels

OTTAWA — Trois mille intellectuels se rassembleront la semaine prochaine à Ottawa, à l'occasion du congrès annuel de la Conférence des sociétés savantes, qui durera du 5 au 17 juin.

SYLVESTRE REALTY — 185, ave Provencher, St-Boniface. Téléphones: Bur.: 23-2129 — Rés.: 23-5050. 5-96-10C.

FRANK SIMONITE LIMITED — 370, rue Colony. Téléphone SPruce 2-9537. Représentant français à St-Boniface: O.-J. DE STEUR

A VENDRE

Norwood — "Block" 10 logements. Agé de 7 ans. Revenus mensuels: $770. Revenus annuels nets: $7,100. Comptant requis: $25,000. Balance: $328 par mois à 6%.

Norwood — Rue des Meurons — Près Holy Cross et Précieux-Sang. Maison de 6 pièces. Salle de jeux, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Chauffage automatique. Garage. Près autobus. Comptant requis, $5,000 ou plus. Possession: 1 mois.

Ile-des-Chênes — Ferme de 223 acres. 183 semées en blé et lin. 40 acres en labour d'été. Pas de bâtiments. Prix: $60 de l'acre. Comptant requis: $3,500 à $4,000. Balance facile à 5½%.

Ste-Anne-des-Chênes — Duplexe. Prix: $6,800. $50 par mois à 5%. 8 pièces. 4 grandes pièces en bas. Bain 2 pièces. 4 pièces au 2e étage. Bain de 3 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage "Stoker-hopper". Eau chaude et froide. Entrées privées. Revenus du haut: $50 par mois. Lot 75' x 100'. Près église et écoles.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285. 10-219-10C.

ON DEMANDE — Une institutrice bilingue diplômée pour enseigner le 9e grade à l'école St-Pierre Centre, no 1309, St-Pierre-Jolys. **S'adresser à M. J.-M. Tetreault, trés., St-Pierre-Jolys, Man.** 10-221-10C.

ON DEMANDE — Instituteur ou institutrice catholique pour école publique de Montmartre, no 1586 (au village). Grades 7 et 8. **S'adresser à M. Marcel Marchildon, sec., Montmartre, Sask.** 10-206-11C.

ON DEMANDE — Une institutrice pour l'école Bourret, no 1077, 26 élèves. Grades 1 à 8. Electricité. Maison de pension à proximité. ¼ de mille du chemin 75. 2 milles d'Aubigny. Salaire courant. **S'adresser à Mme Henri St-Onge, sec., Silver Plains, Man. Téléphone: Ste-Agathe 327-2.** 10-213-10C.

ON DEMANDE — Institutrice bilingue qualifiée pour l'année 1957-58 pour l'école Champlain no 110. Enrôlement dans les grades 1 à 7 au 1er septembre, 22 élèves, dont 3 commençants. Salaire initial: $2,500 avec boni pour expérience. Maison de pension à proximité. **S'adresser à M. Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man.** 8-159-10P.

Dette de l'Alberta réduite de 60 pour cent

EDMONTON — Le premier ministre de l'Alberta, M. Manning, a annoncé que son gouvernement allait réduire la dette provinciale de $51,421,000, soit plus de 60 pourcent, d'ici le 1er juin.

Il a précisé qu'il s'agit là de la plus importante réduction de dette faite par une province dans l'histoire du Canada.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of SAMUEL LOUIS LACROIX, late of the Village of St. Eustache, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of July, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of May, A.D. 1957.

Leon H. BENARD, Q.C., Solicitor for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of ANDRE FILION, late of St. Anne, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 147 Provencher Ave., St. Boniface, Manitoba, on or before the 10th day of July, A.D. 1957.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 4th day of June, A.D. 1957.

LOUIS P. ROY, Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of DESNEIGES GIRARD, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, widow of the late Celestin Girard, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of July, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 3rd day of July, A.D. 1957.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of EMILE LETIENNE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, merchant, retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, Solicitors, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 8th day of July, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 5th day of June, A.D. 1957.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Administrators.

Au Sacré-Coeur

Couronnement de la Reine de mai à l'école du Sacré-Coeur

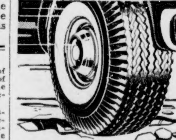
Le vendredi 31 mai, en la fête de Marie, Reine du monde, avait lieu, à l'église du Sacré-Coeur, le couronnement de la Reine de mai et du Chevalier du Sacré-Coeur, deux élèves de la 11e année qui ont fait preuve de bonne conduite et d'application à l'étude du catéchisme: Jeannine Maître et Paul-Emile Villeneuve.

La cour d'honneur, composée d'élèves qui se sont classés premiers en catéchisme dans leurs classes respectives, était comme suit:

Grade X: Claudette Guertin et Roger Bérard.
Grade IX: Roberta Coutu et Eugène Prieur.
Grade VIII: Caroline Coutu et Raymond Yost.
Grade VII: Camille LaClare et Robert Roy.
Grade VI: Jacqueline Williams et Damase Laroche.
Grade V: Emma Bérard et Roger Godin.
Grade IV: Isabelle Coutu et Grégoire Yost.
Grade III: Eileen Tunney et Denis Dacquay.
Pages d'honneur:
Grade II: Louise Bazinet et Arthur Desautels.
Grade I: Héléna Leblanc et Douglas Ritchot.

Le R. P. I. Joyal, O.M.I., curé, qui présidait la cérémonie, rappela à tous les élèves combien est importante l'étude de la religion et les exhorta à se souvenir de leurs devoirs au cours des vacances.

Après la lecture des notes de catéchisme, il y eut le salut du St-Sacrement. A l'issue de la cérémonie, des prix spéciaux, dons du R. P. I. Joyal, de la Rév. Mère M.-Isidore de Séville, supérieure provinciale, et de la Rév. Sr M.-Maximilla, supérieure, furent distribués aux membres de la cour d'honneur.



Les Pneus les plus forts, les plus sûrs jamais fabriqués, maintenant aux plus bas prix à date!



*Maintenant—obtenez la force et la sécurité suprêmes des Pneus à tube Firestone Nylon "500", pour seulement $1.35 de plus que vous ne payez pour les pneus à tube réguliers de première ligne (grandeur 670-15)!



E. Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 20-3970

24-35-1

ROVATZOS FLEURISTES — Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres. Couronnes mortuaires. 253, ave Notre-Dame, Winnipeg. Téléphone 93-2934

STAR STORAGE — Déménagement. Local ou éloigné, n'importe où. Entreposage. Entrepôt moderne propre. Empaquetage. Mobilier, vaisselle, etc. Expédition — Service en commun (pool) vers toutes les principales villes canadiennes — Agents pour North American Van Lines. Téléphone 93-0567. Angle Edmonton et St.-Mary's, Wpg

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES — Travail délicat — Meilleurs gages. Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de COIFFEUSES. Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci. Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses. Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit. MARVEL BEAUTY SCHOOL, 309, rue Donald, Winnipeg, Man. Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Le candidat le mieux qualifié pour vous représenter!



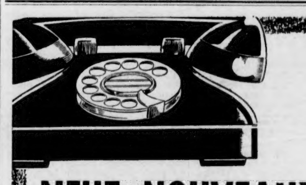
Appuyez le candidat LIBÉRAL le 10 juin

VOTEZ...

DENISET, Louis	X

Salles de comité: 196, rue Taché, Téléphone 20-4567 — 150, ave Provencher, Téléphone 20-2604

Comité d'élection de Louis Deniset.



NEUF NOUVEAUX

BUREAUX TELEPHONIQUES

"2-5"... LE 16 JUIN 1957

Lorsque le nouvel annuaire téléphonique du Winnipeg métropolitain entrera en vigueur, le 16 juin, neuf autres bureaux téléphoniques commenceront l'emploi du système de numérotage 2-5.

CES BUREAUX SERONT:

CEdar 3-	CHapel 7-	JUstice 2-
JUstice 6-	JUstice 9-	LEnox 3-
WHitehall 2-	WHitehall 3-	WHitehall 6-

COMMENT SIGNALER LES NUMÉROS "2-5"

EXEMPLE: Pour signaler SUnset 3-7109

Signalez la lettre S — Ensuite la lettre U — Puis le numéro 3 — Et le numéro 7 — Et le numéro 1 — Et le numéro 0 — Enfin le numéro 9

NOTEZ: Pour l'usage oral, écrit, imprimé ou publié des numéros de téléphone 2-5, n'employez jamais seules les deux lettres. Employez toujours le nom au complet: "SUnset 3", "EDison 4", et non "SU 3" ou "ED 4".

C'est seulement dans le signalement qu'on n'emploie que les deux lettres seules.

Ne vous servez pas du nouvel annuaire AVANT LE 16 JUIN!




MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

MTI-57

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED — Tous genres d'assurances. 314-5, édifice Avenue, Winnipeg, Man. Téléphones: 93-1558—9

Duggan's Credit Jewellers — 325, rue Donald — Téléphone 92-5806. Montres — Diamants — Argenterie. Experts en la réparation des montres

La Chapelle Funéraire P. Coutu — 156, rue Marion, St-Boniface. Téléphone 20-1453. Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

Le bon sens l'exige! Joignez-vous au

CRÉDIT SOCIAL

VOTEZ

LAFRENIÈRE, DOLLARD	X

Dollard Lafrenière

Autorisée par le Comité du Crédit Social de St-Boniface.

N'OUBLIEZ PAS... la fête des pères le 16 juin

★ **CHEZ HUOT** ★ 200, ave Provencher, St-Boniface, Man. Téléphone 20-3795

Heures d'affaires: de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.